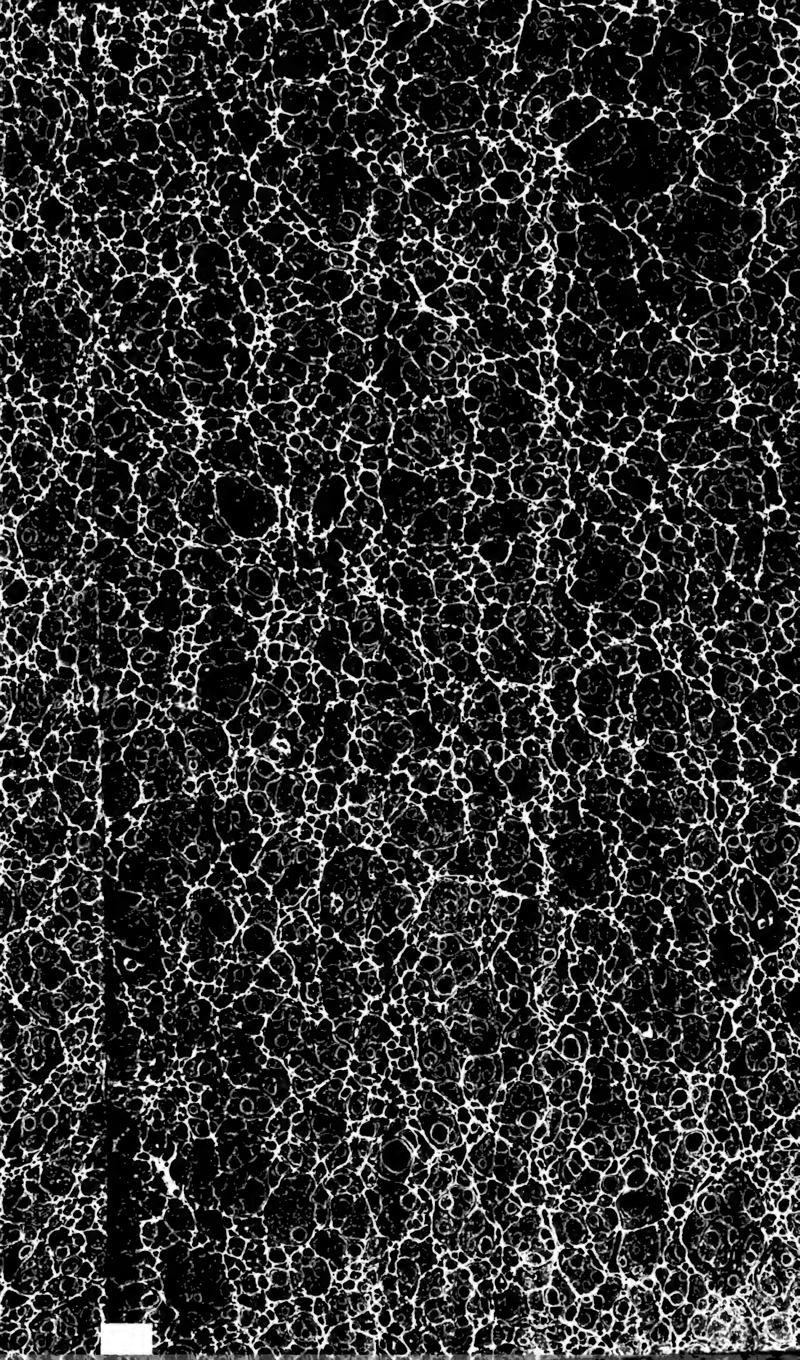
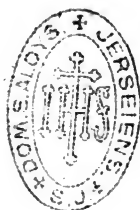


MÉMOIRES

SUR

LE DÉPARTEMENT

DE LA NIÈVRE.



Cet Ouvrage se trouve à LA CHARITÉ, chez l'auteur, Quai Neuf de Loire, n° 2.

Il se vend à NEVERS, à COSNE, à CLAMECY et à CHATEAU-CHINON, chez les principaux libraires et imprimeurs du département.

Prix : DIX-HUIT FRANCS les 3 vol. brochés. Il y en a sur papier vélin, prix des 3 vol. : VINGT-SEPT FRANCS brochés. On paie à part les reliûres et le port.

(Toutes les lettres de demande doivent être affranchies).

MÉMOIRES

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE CIVILE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE,

A LA GÉOGRAPHIE ET A LA STATISTIQUE

DU

DÉPARTEMENT DE LA NIÈVRE,

ET DES PETITES CONTRÉES QUI EN DÉPENDENT;

Commencés par JEAN NÉE DE LA ROCHELLE, Avocat en Parlement, et Subdélégué de M. l'Intendant d'Orléans à Clamecy;

Continués par PIERRE GILLET, Juge au Tribunal de première instance de Nevers;

Corrigés, augmentés et mis en nouvel ordre par J.-FR. NÉE DE LA ROCHELLE, Juge de Paix du canton de La Charité sur Loire, AUTEUR de plusieurs autres ouvrages;

AVEC UNE TABLE GÉNÉRALE POUR FACILITER LES RECHERCHES.

TOME III.

BOURGES,

CHEZ J. B. C. SOUCHOIS, IMPRIMEUR, RUE JACQUES-CŒUR;

PARIS,

CHEZ J. S. MERLIN, LIBRAIRE, QUAI DES AUGUSTINS, PRÈS LE PONT SAINT-MICHEL, N.° 7.

1827.

MÉMOIRES

POUR SERVIR

A L'HISTOIRE CIVILE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE,

A LA GÉOGRAPHIE ET A LA STATISTIQUE

DU

DÉPARTEMENT DE LA NIÈVRE,

ET DES PETITES CONTRÉES QUI EN DÉPENDENT.

CHAPITRE XVIII.

HISTOIRE DES HOMMES ILLUSTRES ET DES SAVANS QUI ONT FAIT HONNEUR AU DÉPARTEMENT DE LA NIÈVRE PAR LEUR CÉLÉBRITÉ, LEURS TALENS ET LEURS ÉCRITS; PAR ORDRE CHRONOLOGIQUE.

TETERIUS ou *Tétère*, que Moréry qualifie de simple clerc de l'église de Nevers, ayant fleuri dans le dixième siècle, mais que M. de Sainte-Marie indique (*Rech. sur Nevers*, *pag.* 394) comme ayant été doyen du chapitre de cette cathédrale en 980, dignité réelle et fort au-dessus de la qualité de *clerc* qu'on lui donne. Il a vécu pendant l'épiscopat de Natrannus, évêque de Nevers, et a composé une relation des miracles que Dieu opérait par les reliques de saint Cyr, et de sainte Julitte, après leur translation dans les Gaules. Ce fut saint Amatte (ou *Amator*), évêque d'Auxerre, qui apporta ces saints corps d'Antioche à son église, au commencement du cinquième siècle; et de là un

bras de saint Cyr fut transféré à Nevers. Quelques années après cette seconde translation, le doyen Teterius écrivit sa relation, où il avait consigné les miracles opérés à Nevers, comme ceux qui avaient eu lieu à Auxerre. Il ne nous reste plus que la préface de cette relation, conservée dans les actes des Bollandistes du 1.er mai et du 16 juin, où ils en parlent avec estime. L'inscription ou l'intitulé de cette préface donne à Tétère le titre de Sophiste, parce que sans doute il joignait à l'étude de l'éloquence, celles de la morale et de la philosophie. Dans cette préface, il se montre comme *serviteur* des saints dont il écrit les miracles; et l'on pense qu'il était un des prêtres chanoines, chargés du soin de desservir la chapelle où leurs reliques étaient déposées. Aucun autre bibliographe ecclésiastique n'a parlé de Teterius.

Geoffroy de Champallement était fils de Hugues, vicomte de Nevers, qui descendait du fameux Landry, premier comte héréditaire de cette ville, et dont le fils Renaut I.er reçut en dot le comté d'Auxerre, par son mariage avec Adelaïs ou Adelaïde, fille de Robert, roi de France. D'une part, l'origine de Geoffroy fut très illustre; de l'autre, on chercha à lui faire un sort brillant dans l'état ecclésiastique. Ses parens avaient pour cela toutes les facilités possibles. D'abord il fut élevé à la dignité de doyen du chapitre de Nevers, puis nommé abbé de Saint-Arigle dans la même ville, et ensuite évêque d'Auxerre. Le monastère de Notre-Dame de La Charité le compte au nombre de ses bienfaiteurs, et quelquefois il y passait un mois en retraite à l'exemple de l'évêque de Nevers et de l'archevêque de Bourges. Il enrichit leur église de la tête

et d'un bras de saint Jovinien, martyr; reliques précieuses et richement enchassées, qu'il fit transférer d'Auxerre à La Charité en 1071. Il exempta aussi les moines de La Charité de la juridiction des évêques d'Auxerre; et leur donna la faculté d'appeler chez eux tel évêque qu'ils choisiraient pour leur conférer les ordres. Ce privilége fut reconnu, en 1325 et 1415, par les évêques d'Auxerre, mais ces religieux en furent déchus dans la suite. Le même Geoffroy les gratifia encore de six calices et d'un riche bénitier en or, pouvant contenir un sceau d'eau; mais ces dons magnifiques leur furent enlevés dans les guerres qui succédèrent à ces années de prospérité. Il affectionnait aussi l'église de Varzy; et c'est dans le château qu'il possédait dans cette ville, qu'il mourut, en 1076, en odeur de sainteté. Néanmoins, il fut enterré dans l'église du couvent de La Charité, selon le désir qu'il en avait manifesté pendant sa vie. Frodon, chanoine de la cathédrale d'Auxerre, a écrit en latin la vie de Geoffroy de Champallement et celle de Robert de Nevers, son parent, qui lui succéda. Ces vies, composées vers l'an 1087, ont été imprimées dans le *Nova Bibliotheca manuscriptorum* du père Labbe, p. 454 et suivantes.

Robert de Nevers, second fils de Guillaume I.er, comte de cette ville, fut destiné de bonne heure à l'état ecclésiastique, et parvint à l'évêché d'Auxerre en l'an 1077, après la mort de Geoffroy de Champallement, son ami et son parent. Il n'en a pas joui plus de sept ans, étant mort en 1084. Son tombeau a existé long-temps dans l'église Saint-Etienne de

Nevers, où, sans doute, il avait voulu être inhumé. Il n'en a été enlevé qu'en 1646, par Claude Maulnorry, prieur commendataire, qui employa les matériaux de ce tombeau et ceux de plusieurs autres, non moins importans à la construction de son logis conventuel.

La vie de cet évêque, illustre par sa haute naissance et ses vertus, a été écrite par le même Frodon, chanoine d'Auxerre, et imprimée avec plusieurs autres dans le *Nova Bibliotheca manuscriptorum* de Philippe Labbe, pag. 454 et suivantes.

Richard de Narcy, près de La Charité, fut un savant théologien dans le 13.e siècle. Ayant un goût décidé pour la retraite, il s'associa, vers l'an 1212, avec Guillaume, dit l'Anglais, et deux autres docteurs de l'université de Paris, pour se retirer ensemble dans une solitude affreuse du diocèse de Langres, et obtinrent pour cela la permission de l'évêque de cette ville. Ils y furent bientôt suivis d'un grand nombre d'écoliers de la même université, et c'est de là que cette solitude a pris le nom de *Val dès Ecoliers*. Cependant, le nombre des religieux de cet établissement s'augmentant tous les jours, ils furent obligés de quitter, au bout de trente années, leur première maison, trop environnée de rochers et de bois pour se fixer à une demi-lieue de là dans un lieu moins désagréable et moins serré. On y transféra les ossemens de ceux qui étaient déjà morts, et notamment les tombeaux des quatre fondateurs. Ils y furent réunis au milieu du chœur sous une belle tombe; et cette institution a été connue sous le titre de *Val des*

Ecoliers au diocèse de Langres et érigée en abbaye, dont les religieux font partie de l'ordre de saint Augustin. Elle a été chef d'ordre jusqu'à son union à la congrégation de France, dite de Sainte-Geneviève, en 1653. On assure même qu'en moins de vingt ans il y avait déjà seize maisons affiliées à l'institution primitive du Val des Ecoliers. L'esprit de simplicité qui régnait parmi les religieux de cet ordre, uniquement occupés de la prière et de l'enseignement de la jeunesse, porta les supérieurs à se contenter du titre de prieur. Ce fut Clément Cornuol, prieur général de cette congrégation, qui obtint du pape Paul III la dignité d'abbé pour lui et pour ses successeurs. Il paraît que Richard de Narcy ne vécut pas au delà de l'année 1240.

Yves de Poiseu, l'abbé Papillon, dans un article extrêmement fautif de sa *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne*, a voulu faire passer ce personnage vénérable pour un bourguignon. Mais, en considérant qu'il porte le nom d'une baronnie importante du Nivernais, moi je pense qu'il doit appartenir à cette province, et être replacé dans la liste des personnes qui ont fait honneur à notre département.

De simple religieux de l'ordre de saint Benoît, Yves de Poiseu parvint à être prieur de Saint-Marcel-lès-Châlons, du même ordre, ensuite abbé de Cluny en 1257, et un peu plus tard il obtint l'évêché d'Agen après la mort de Guillaume de Pontoise. Il était de naissance illustre, dit le père Jacob (*), et

(*) *De Scriptoribus Cabilonensibus*, in-4.°, pag. 9. C'est à tort que

non moins digne de respect, par sa probité et sa piété, que par sa profonde science. Son amour pour l'instruction lui inspira l'idée de faire construire à Paris le collége de Cluny, en 1269. Il en acheta l'emplacement, bâtit le réfectoir, le dortoir et la moitié du cloître qu'il entoura de bonnes murailles; mais Yves de Chasans, son neveu, son successeur en l'abbaye de Cluny, et probablement son filleul, fit bâtir l'église, le chapitre, l'autre moitié du cloître, et y ajouta une bibliothèque.

L'abbé Papillon dit qu'Yves de Poiseu naquit, *s'il ne s'est trompé*, dans le *val de Vergi*, où l'on voit un fief appelé *Poiset*, *Poisot* ou *Poiseu.* Ici en effet il se trompe lourdement. Je ne connais pas en Bourgogne de *val de Vergi*, mais il existe en Nivernais, province voisine, et autrefois soumise à quelques ducs de Bourgogne, *un val de Bargis*, dont le chef-lieu est *Châteauneuf*, sur la route de La Charité à Varzy. Mais Poiseu ne fait pas partie du *val de Bargis*, c'est une baronnie relevant de l'évêché de Nevers, située dans le canton de Pougues, entre Saint-Aubin et Nolay, dans un val séparé du *val dè Bargis* par de grandes forêts. Il ajoute que cet homme célèbre en son temps, mourut à Cluny, le 26 *août* 1255. Mais il se trompe sur le mois comme sur l'année, et cette erreur est d'autant plus grave, qu'il venait de dire qu'Yves de Poiseu avait été nommé abbé de Cluny en 1257. Suivant le même père Jacob,

---

M. Hurtaut, auteur du *Dictionnaire de Paris*, l'appelle *Yves de Vergy*, au lieu d'*Yves de Poiseu ;* et nomme son neveu *Yves de Chalant*, au lieu de *Chasans*. Voyez le mot *Collége de Cluny*, au tom. 2.

cet abbé mourut le 8 septembre 1275, et a été enterré à Cluny, entre les autels de saint Jacques et de saint Clément. Il a légué de grands biens à l'abbaye de Cluny dont il est un des bienfaiteurs, et a laissé en manuscrit un ouvrage ayant pour titre : *Historia Figuralis*, dont l'original a existé dans la bibliothèque de Saint-Gal en Suisse, à ce que dit Antoine Possevin, dans son *Apparat.* Gérard d'Auvergne a dédié à Yves de Poiseu sa *chronique du Monde*, depuis son origine jusqu'en 1272. On dit qu'elle se trouve en manuscrit dans la bibliothèque du roi, n.° 1124.

Jean de Varzy, religieux dominicain, ainsi nommé parce qu'il avait pris naissance dans cette petite ville au commencement du treizième siècle. Il prit l'habit des dominicains à Auxerre, et partit ensuite pour Paris, afin d'y perfectionner ses études, et d'y prendre ses degrés. Son habileté ayant été éprouvée, on le chargea d'enseigner l'Ecriture-Sainte dans la maison Saint-Jacques, alors la seule de l'ordre à Paris. Il y a composé de petits commentaires sur le livre de la sagesse, et sur le cantique des cantiques, conservés en manuscrit dans la bibliothèque de Bâle. Ses sermons furent trouvés si bons, par Gilles d'Orléans, son confrère, qu'il en fit la collection. Il est mort en l'année 1278, et son épitaphe existait en ces termes dans le chapitre des jacobins de Paris :

« *Hic jacet Fr.* (*frater*) *Joannes de Varsiaco*, *ord.* » *fratrum prœd. in theologia magister*, *qui obiit* » *M. CC. LXXVIII.* »

Belle-Perche (Pierre de), n'est pas précisément un Nivernais, mais il paraît être né dans la paroisse de Lucenat sur Allier, sur la frontière du duché de Nevers, et dépendant du diocèse de cette ville; à ce titre nous l'adoptons comme un homme de enu célèbre par de grands talens, et qui peut faire honneur au département. Guy Coquille et M. Gillet nous en ont donné l'exemple; mais nous ne l'aurions pas suivi, si réellement il ne nous avait pas appartenu à plus juste titre que Jean de Blanosco ou de Blanois, que nous avons rejeté, comme ayant été admis dans la bibliothèque des auteurs de Bourgogne. Il sortait d'une famille peu relevée par ses emplois, et qui cependant put lui procurer une éducation capable de le conduire à une haute fortune. Il enseigna d'abord pendant quelques années le droit civil à Orléans, avec assez d'éclat pour mériter l'estime des jurisconsultes de son temps, qui admiraient sa profonde science et la finesse de son esprit. Sans doute il fut engagé dans les ordres ecclésiastiques, car il obtint successivement les titres de chanoine de Bourges, de Chartres, de trésorier de Saint-Frambault de Senlis, de doyen de la cathédrale de Paris, et d'aumônier de la chapelle du roi. On lui donna une place de conseiller au parlement de Paris, et elle fut la récompense de quelques services rendus au roi Philippe le Bel, qui l'employa dans différentes affaires qui intéressaient l'administration intérieure de son royaume; et ensuite dans quelques négociations importantes avec les états voisins de la France, surtout avec l'Angleterre, la Flandre et les papes. Tant de travaux lui méritèrent la faveur du roi et de grandes récompenses. Il devint

seigneur de Lucenat, et fit bâtir le château de Belle-Perche auprès du bourg de Villeneuve sur Allier. Ensuite il obtint une brillante partie des emplois de Pierre de Mornai, évêque d'Auxerre depuis l'an 1295. Celui-ci étant mort en 1306, Pierre de Belle-Perche obtint d'abord l'évêché d'Auxerre, et ensuite la place de chancelier et de garde des sceaux dont jouissait le prélat décédé. Mais il ne garda pas long-temps ces dignités importantes, étant mort lui-même le 17 janvier 1307. Il fut inhumé dans le chœur de l'église Notre-Dame de Paris, et voici l'épitaphe que Guy Coquille copia sur sa tombe :

Hâc jacet in cella Petrus cognomine Bella
Pertica: perplacidus verbis, factis quoque fidus;
Mitis, veridicus, prudens, humilis que, pudicus;
Legalis, planus velut alter Justinianus.
Summus doctorum; certissima regula morum,
Parisianorumque decanus canonicorum,
Autissiodoricâ dignè sumpta sibi sede,
Tempora post modica carnis secessit ab œde,
Annis sub mille ter et septem simul ille
Sulpicii festo migravit ab orbe molesto.
Det sibi solamen spiritus almus: amen.

Moréry le dit aussi très savant en droit canonique, et cela se présume de l'ambassade à Rome où il fut employé en 1304, pour concilier, avec les successeurs de Boniface VIII, les différends que le roi Philippe le Bel avait eu avec ce souverain pontife.

On lui attribue les ouvrages ci après :

1. *Variæ Repetitiones in jure civili* 48; *Lugduni*, 1553. *Paris.* 1515, *in-8°; et inter Repet. Juris Civilis*

2.° *Commentarii in digestum novum, scilicet ad 43. 44, 45, 46 et 49 Pandectarum libros. Francof. ad Mœnum,* 1571; *edente Vito Polanto. in-fol.*

3.° *Explicationes, seu repetitiones in aliquot leges ff. vet., et cod. Justiniani. Ibid. Lectura in codicem. Paris.* 1519, *in-fol.*

4.° *Tractatus de missione in possessionem; Coloniæ Agrip.*, 1587, *in-*8°.

5.° *Commentarius de Feudis, partes duæ. Venetiis,* 1584, *et Hannoveræ*, 1608, *coloniæ*, 1565, *in-*8°, *et inter tractatus div. jur.*

6.° *Scripsit super instituta libros IV.*

7.° *Centum disputationes, in uno libro.*

8.° *Consilia plura.*

Dreux, chancelier de l'église de Nevers, vers l'an 1140, a mérité de faire parler de lui par son zèle pour la propagation de la foi. Il fit trois fois le voyage de la Terre-Sainte, et fut récommandé par Pierre le Vénérable, alors abbé de Cluny, revenant lui-même de visiter les lieux saints, au roi de Jérusalem, comme un homme déjà connu de lui ou des personnes qui l'entouraient, et méritant toute sa protection. Sans doute un homme connu du roi de Jérusalem et de toute sa cour, devait être un homme de haute naissance. Je n'ai pu cependant découvrir de quelle famille il sortait, pas même dans celle de *Mello* où le nom de Dreux était souvent adopté.

Guillaume (saint), pieux et savant archevêque de Bourges au treizième siècle, était né à Arthel (*Archesium* ou *Artedum*), commune du Nivernais main-

tenant attachée au canton de Prémery. On dit qu'il était issu de la famille des comtes de Nevers, et oncle de Mahaut de Courtenay, épouse d'Hervé, baron de Donzy. Si le fait est vrai, il sortait plutôt d'un frère de Pierre de Courtenay ; car dans la famille des comtes de Nevers, je ne vois personne dont il ait pu être le fils, puisque les trois fils de Guillaume IV, comte de Nevers, ne laissèrent qu'une fille *Agnès*, mariée à Pierre de Courtenay. Ce prélat, d'illustre naissance, fut d'abord chanoine de Paris, et ensuite de Soissons, son éducation ayant été confiée à Guillaume, dit l'Hermite, frère de sa mère, archidiacre de cette ville. Avec un tel précepteur il apprit bientôt à fuir les grandeurs du monde, et se fit religieux de l'ordre de Grammont. Des troubles s'étant élevés dans cet ordre, il le quitta pour entrer dans celui de Citeaux, au monastère de Pontigny, dont il fut élu prieur, puis abbé de Fontaine-Jean et de Châlis. Sa science et ses vertus le portèrent ensuite à l'archevêché de Bourges, siége important, où il fut élevé le 24 novembre 1199. Il gouverna cette église en pasteur éclairé, et digne des premiers siècles de l'église. Il s'efforça d'écarter de son diocèse d'anciens abus qui s'y étaient glissés; mais il n'y employait ordinairement que la douceur et la persuasion, ce qui était un moyen de réussir dans cette entreprise toujours difficile. De son temps, la primatie de l'archevêché de Bourges fut reconnue; mais sa vertu fut éprouvée par quelques adversités, car il avait eu le malheur de s'attirer la haine du roi Philippe-Auguste, dès le commencement de son épiscopat, et il fut menacé de l'exil et de la perte de ses biens comme coupable de

lèze-majesté. Cela provenait sans doute de son attachement pour le chef de l'Église, avec lequel le roi eut de grandes discussions. Il mourut à Bourges, le 10 janvier 1209, laissant une mémoire chère au clergé de France, dont il avait été le soutien et l'ornement, et au peuple dont il était le père. Il a été canonisé par bulle du pape, du 17 mai 1218. Il a existé, dans la chambre des comptes de Nevers, une charte de la comtesse Mathilde, par laquelle elle donne à l'église de Bourges 12 liv. Parisis de rente, à employer pour faire brûler perpétuellement un cierge devant le corps de saint Guillaume, vénéré comme un saint dans cette église. Cette charte est du mois de juillet 1223; c'est dans cette charte que Mathilde appelle saint Guillaume son oncle. Les reliques de ce saint évêque furent brûlées par les calvinistes en 1562, et ses cendres jetées au vent. Ce n'est pas le seul crime dont ils se sont rendus coupables alors.

On peut consulter sur ce saint et illustre personnage, le *Gallia Christiana*, et le recueil des Bollandistes.

Etienne de Corbigny, abbé de Font-Morigny, ordre de Citeaux, vivait au commencement du quatorzième siècle, et paraît avoir été un personnage très influent dans son temps. Il résidait probablement en Berry, à son abbaye de Font-Morigny, qui n'est éloignée que de 3 à 4 lieues de La Charité, et eut des liaisons avec *Macès* ou *Mathieu*, poète français, né à La Charité, et alors curé de Sancoins, ville du Berry, peu distante de Font-Morigny. C'est à la prière d'Etienne de Corbigny que Macès traduisit du latin

en vers français toute la Bible ; travail immense et qui pouvait absorber toute la vie d'un ecclésiastique studieux et faisant des vers avec facilité. Je n'ai point trouvé d'autre renseignement sur Etienne de Corbigny ; mais j'ai découvert qu'un Jean de Corbigny avait été trésorier d'un comte de Nevers en 1527.

Macès ou Mathieu, né à La Charité sur Loire, pendant les premières années du quatorzième siècle, fut probablement un des religieux bénédictins du monastère de cette ville, car il ohtint la cure de Sancoins, petite ville du Berry, laquelle était à la nomination du prieur de cette abbaye. Il paraît qu'après avoir rempli tous les devoirs de son état, il aimait à se récréer par la composition de quelques vers français. Afin de donner à ce genre de travail un but utile, Etienne de Corbigny l'engagea à traduire toute la Bible en vers français, ce qui pouvait l'occuper d'une manière édifiante pendant les principales années de sa vie. On croit qu'il a réussi à achever cet immense travail, car il en existait une copie datée de l'an 1343, indiquée dans le catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Colbert. C'est au commencement de l'apocalypse qu'il a parlé de l'invitation qui lui avait été faite par Etienne de Corbigny.

Bureau (*Jean*), chevalier, seigneur ou plutôt *sire de la Rivière*, près Couloutre, de Brinon, Champallement, Chassin, était d'une famille ancienne et illustre du Nivernais dès le douzième siècle, et fils de Jean Bureau, seigneur de la Rivière, et d'Isabeau d'Augerant. Il rendit de grands services au roi

Charles V, dans ses guerres contre les Anglais, et eut une très grande part à sa confiance et à son amitié. Outre la charge de son premier chambellan qu'il lui donna, il en obtint encore celle de maître de son écurie, de surintendant de ses finances, et de membre de son conseil secret. Toujours il lui confia des commissions honorables, et qui avaient pour but de le faire aimer comme il l'aimait lui-même. L'empereur Charles IV devant passer en France en 1377, le roi l'envoya au devant de lui, avec d'autres seigneurs distingués, tels que le sire de Couci, les comtes de Sarbrick et de Brienne. La veille de l'entrée de cet empereur à Paris, le sire de la Rivière lui offrit, de la part du roi, deux beaux chevaux richement harnachés pour lui servir dans cette cérémonie. Il fut aussi du nombre des gentilshommes qui le reconduisirent jusqu'à la frontière. En 1378, il fut le premier des commissaires nommés par le Parlement pour interroger Jacques de la Rue, chambellan de Charles le Mauvais, roi de Navarre, et Pierre de Tertre, secrétaire de ce prince, accusés d'avoir voulu attenter à la vie de Charles V. En 1379, il fut un des chefs de l'armée du roi, qui fut envoyée en Bretagne pour mettre garnison française dans les places occupées par les seigneurs bretons, et, dans la même année, il parut au nombre des commissaires qui eurent part au traité conclu à Paris, le 4 de février, entre le roi Charles V et Jean, roi de Castille. Après la mort de Charles V, le roi Charles VI lui conserva la charge de premier chambellan, selon le désir de son prédécesseur; mais la haute faveur dont il avait joui sous Charles V, lui avait fait des ennemis. L'un d'eux, Valeran de

Luxembourg, revenu de son exil en Angleterre, et bien persuadé que le sire de la Rivière y avait eu part, voulant se venger de lui, l'accusa de haute trahison, et d'être d'intelligence avec les Anglais; mais Olivier de Clisson, qui croyait devoir à sa recommandation l'épée de connétable, et plusieurs autres de ses amis, prirent hautement sa défense, et démontrèrent au roi Charles VI la fausseté de cette accusation. Il fut rétabli dans les fonctions de sa charge, malgré la haine du duc de Berry, oncle de ce roi. Il le choisit même, en 1388, pour un de ses principaux ministres d'état. Mais en 1392, ayant eu le malheur de conseiller le voyage du roi en Bretagne, voyage qui devint fatal à ce prince, par la maladie extraordinaire qui lui survint, les oncles du roi profitèrent de cette occasion pour changer un ministère qui leur déplaisait. La Rivière fut arrêté avec les autres conseillers, excepté le connétable de Clisson, qui se sauva en Bretagne. La Rivière aurait eu la tête tranchée, si le roi, revenu en bonne santé, n'eut défendu la vie de son ministre. Il lui fit même rendre ses biens, que les princes avaient confisqués; mais il eut ordre de se retirer dans ses terres, où il mourut le 16 août 1400. Le roi voulut qu'il fut enterré à Saint-Denis, aux pieds du roi Charles V, qui l'avait ainsi ordonné par son testament. Il avait épousé Marguerite, dame d'Auneau, près de Chartres et de Rochefort en Iveline, dont il eut : 1.° Charles, seigneur de la Rivière, comte de Dammartin, conseiller, chambellan du roi Charles VI, et grand maître des eaux et forêts de France; 2.° Jacques de la Rivière, seigneur d'Auneau, mort en 1413; 3.° Pierrette de la

Rivière, dame de Saisy, près Sens, mariée à Guy, seigneur de la Roche-Guyon; 4.° Jeanne de la Rivière, mariée en 1392 à Jacques de Châtillon, amiral de France.

Guimond de la Rivière, seigneur de Châtel-Censoy, a fait don, par acte de l'an 1147, de quelques biens à l'abbaye de Notre-Dame de Roche, près Mienne.

Jean I.er, seigneur de la Rivière, Champallement, Brinon, Perchin, etc., mort en 1327, est enterré dans l'abbaye de Notre-Dame de Lépau, près Donzy, au milieu du chœur, sous une tombe élevée, sur laquelle on lisait son nom et ses qualités. Cette abbaye a reçu de grands biens des seigneurs de la Rivière, et plusieurs y ont leur sépulture.

C'est par erreur que M. Gillet a mis au rang des hommes illustres du Nivernais Jean Bureau, qui fut grand maître de l'artillerie sous Charles VII. Il n'était pas de la noble famille de MM. Bureau de la Rivière près Couloutre. Moréry le dit fils de *Simon* Bureau, bourgeois de Paris, ne le surnomme pas *de la Rivière*, et le dit seigneur de Monglat. Voyez le *Moréry* de 1750, tome 2, article Bureau (*Jean*).

Je ne puis terminer cet article sans parler de François I.er Bureau de la Rivière et de Champlemy, qui posséda des biens immenses dans le Nivernais, et devint le père de onze enfans, à qui sa fortune fut nécessaire pour conserver leur rang. Outre les seigneuries de la Rivière et Champlemy, il prenait encore les titres de vicomte de Tonnerre et de Quincy, de Baron de Seignelay, de seigneur de Corvol le Damp-Bernard, de Cheny, Perchin, Bennes, Bonnart, Chevannes, Norry, Beaumont,

Lucy ou Lurcy le Bourg, Lucy le Châtel, Ormoy, Anthiol, Boulon, Arzembouy, Souffin, Colmery, Vezannes, Poilly, Rebourceau, Saint-Martin, La Garde, etc. Il fut enfant d'honneur, ou page du roi Charles VIII, par lettre du 1.er février 1489, et épousa, en 1499, Madeleine de Savoisy, dame de Seignelay: c'est elle qui lui donna onze enfans. Son testament est de l'an 1534.

Philippe, né à *Moulins-Engilbert*, dans le quatorzième siècle, fut d'abord président de la cour des aides de Paris, secrétaire des rois Jean, Charles V et Charles VI. Il devint évêque d'Evreux, et ensuite de Noyon, en 1404, ce qui prouve en lui un mérite transcendant, et des talens rares pendant des règnes orageux. Sa piété dut être égale à ses talens, et il en a laissé des preuves évidentes dans sa patrie. Il a fait bâtir dans l'église paroissiale de Moulins-Engilbert une chapelle, dans laquelle il avait fondé, de ses deniers, une collégiale sous l'invocation de la Vierge, avec six chanoines dont quatre devaient être prêtres, et deux diacres ou sous-diacres; mais il s'en réserva et à ses héritiers le droit de patronage. Avant la révolution, la famille de Pracontal était aux droits du fondateur. La bulle qui confirma cette donation primitive est datée d'Avignon, le 15 des calendes de mai de l'an 1378. Il avait aussi donné au chapitre de Nevers une couronne dorée, dans laquelle était enchâssée une épine provenant de la couronne de J. C. Il est mort à Paris le dernier jour de juillet de l'an 1409, et, quoiqu'il ait été inhumé dans l'église des Célestins, son épitaphe a été placée dans le chœur de

la cathédrale de Noyon, ce qui prouve la considération dont il jouissait dans le diocèse confié à ses soins. Cette épitaphe est rapportée dans le *Gallia Christiana* de Sainte-Marthe.

Leclerc (*Jean*), seigneur de Lanocle, Lusarches, Givry, Cours les Barres et Ferrières, fils de *Jean* Leclerc, seigneur de Saint-Sauveur (en Puysaie, au diocèse d'Auxerre) et de *Marie de* Cran, paraît être né à Nevers dans le quatorzième siècle, du moins M. de Sainte-Marie le met au nombre des hommes illustres sortis de cette ville. Dès l'an 1368, il était secrétaire du roi Charles V; il eut ensuite un titre de conseiller au parlement de Paris, et de maître des requêtes de l'hôtel. Depuis 1393 jusqu'en 1403 son nom paraît au rang des conseillers de la ville de Nevers, aux gages de cent sous par an. En 1412, il vint à Nevers pour y faire les noces de deux de ses filles, dont les maris ne nous sont pas encore connus. Alors il était aussi grand conseiller de Mgr. le duc de Bourgogne, et la ville lui offrit, en pur don, trois poinçons de vin, *afin qu'il l'eût pour recommandée.* Il fut en 1416 du nombre des ambassadeurs qui conclurent le mariage de Catherine de France, fille du roi Charles VI, avec Henri V, roi d'Angleterre. Après la prise de Paris par Jean de Villiers, seigneur de l'Ile Adam, et le massacre des Armagnac, Jean Leclerc, attaché au duc de Bourgogne, fut un des six nouveaux maîtres des requêtes créés par l'édit du 21 juillet 1418. Peu après il fut nommé premier président du parlement de Paris, et obtint la dignité de chancelier de France, le 16 novembre 1420, à la place

d'Eustache de Laistre, nouvellement décédé. Tant d'honneurs accumulés successivement sur sa tête, nous révèlent son mérite et la faveur dont il jouissait. Alors le duc de Bourgogne et la reine Isabelle de Bavière disposaient de tout en France, et le malheureux Charles VI avait imprudemment signé le traité de Troye. Jean Leclerc, cédant à l'impulsion des circonstances, laissait écrire au bas des actes qui s'expédiaient à la chancellerie, ces mots indignes d'un magistrat fidèle à son roi légitime : *Par le Roi, à la relation du Roi d'Angleterre,* HÉRITIER ET RÉGENT DE FRANCE. Mais à quel titre le roi d'Angleterre pouvait-il être héritier du royaume de France et régent de cet état, quand Charles VI, qui mourut en 1422, laissait un fils jouissant de son vivant du titre de dauphin, et que la mort de son père investissait naturellement du titre de roi de France, sans qu'il fût besoin d'un *régent*, ni d'un conseil de régence, puisque déjà Charles VII était majeur, et s'était fait couronner à Poitiers, en présence de quelques sujets fidèles et dévoués à son parti. Jean Leclerc eut un second tort, ce fut celui de seconder le duc de Bedfort, qui voulait faire reconnaître à Paris pour roi de France, Henri VI, fils d'Henri V, mort un peu auparavant notre infortuné roi Charles VI. Le fils du roi d'Angleterre était alors un enfant au berceau. Il fallait lui nommer un curateur ou un régent, et un conseil de régence pour ses états d'outre mer, et non pas en France où nous avions un roi légitime qui, par les malheurs du règne précédent, n'était pas tout à fait maître dans ses états. C'était alors que les Français devaient se lever en masse pour soutenir et défendre leur roi. Mais il y

eut dans ce temps d'infortune pour la France des Français insoucians, injustes et rebelles qui consentirent à plier leur tête sous un joug étranger, et le chancelier Leclerc, portant la parole en plein parlement, osa déclarer *que le beau-fils, issu du mariage du feu roi d'Angleterre avec la princesse Catherine de France, devait être reconnu à l'exclusion de Charles, soi-disant dauphin, lequel,* S'IL AVAIT EU AUCUN DROIT, L'AVAIT PERDU, ET S'EN ÉTAIT RENDU INDIGNE POUR L'HORRIBLE ATTENTAT COMMIS EN SA PRÉSENCE ET DE SON CONSENTEMENT (sur le duc de Bourgogne, allié des Anglais). Après un tel discours, le chancelier tenant un missel ouvert, reçut le serment des seigneurs et des magistrats français, traîtres à leur roi légitime.

Cette complaisance du chancelier Leclerc ne pouvait lui être honorable même dans le parti attaché aux Anglais. Dès le 7 février 1423, il remit les sceaux de l'état entre les mains du duc de Bedfort. Il ne garda que la place de conseiller au grand conseil avec 2,000 fr. d'appointement. Il aurait dû les remettre avant le discours dont je viens de citer un fragment, et ne garder aucune place sous le règne des Anglais. Quand Charles VII fut rentré dans Paris, Jean Leclerc fut obligé de s'en éloigner et de revenir à Nevers, où il mourut le 14 août 1438, et fut enterré dans l'église Saint-Etienne. M. de Sainte-Marie présume que Charles VII *lui avait sincèrement pardonné*, parce que, l'année d'avant sa mort, il avait obtenu de ce monarque, pour la ville de Nevers, l'exemption de l'impôt sur le pain. Mais nous avons vu de nos jours nos rois bien aimés adopter un bon

conseil donné par des amis de la liberté, en profiter pour leurs intérêts personnels, et ne leur confier aucune place dans l'état, ou ne leur permettre aucun accès dans leurs palais.

On peut encore signaler ici comme un homme célèbre et un savant appartenant presque à la Nièvre, *Antoine* Leclerc, sieur de la Forest, terre voisine de Clamecy, qu'il avait eue en don de sa mère *Germaine* Chevalier, le 17 mai 1597. Il était né à Auxerre, le 23 septembre 1563, d'une famille qui prouvait sa descendance *en ligne droite* du chancelier *Jean* Leclerc, dont nous venons de parler. Il s'est distingué dans le seizième et dans le dix-septième siècles par de grands talens, par une solide piété et par de doctes écrits, dont il est parlé très au long dans le Dictionnaire de Moréry, édition de 1759, auquel nous renvoyons. Il est mort à Paris, en odeur de sainteté, sur la paroisse de Saint-Sulpice, le 23 janvier 1628, âgé de soixante-cinq ans. Son nom latin est *Antonius* Clarus-Sylvius.

La généalogie de cette famille est au Dictionnaire de la noblesse de 1757, t. 1.er, pag. 481 et suivantes.

Jean ou plutôt Gilles de Clamecy, maître des comptes à Paris, s'était fait connaître par son mérite, son intégrité et ses connaissances en administration. Il fut choisi, pour être prévôt de Paris, dans une assemblée générale du parlement, des cours souveraines et des notables, à laquelle présidait M. le chancelier. Il y fut nommé tout d'une voix, en 1418, comme étant l'homme le plus capable de remédier aux désordres que causaient les fréquentes maladies du roi

Charles VI et l'ambition des princes qui se disputaient le gouvernement de l'état. Tel est le texte que me fournit M. Née de la Rochelle, mon grand-père, dans ses mémoires pour servir à l'histoire du Nivernais, pag. 237, d'après les recherches sur la France, par Etienne Pasquier; mais en faisant de nouvelles recherches, je me suis aperçu que, d'une part, il y avait erreur dans le nom, et que cet article demandait quelques explications.

D'abord Etienne Pâquier s'est trompé sur le nom. Ce n'est pas JEAN DE CLAMECY qui figure sur la liste des prévôts de Paris, mais GILLES DE CLAMECY. Il y paraît en effet en 1418, après *Guy de* BAR et *Jacques* LAMBAN, qui, dans la même année, furent nommés avant lui. Il céda cette place, en 1420, à Jean Dumesnil et à Jean de la Baulme, qui fut aussi gouverneur de Paris. GILLES DE CLAMECY fut rétabli dans cette place en 1432 et la garda jusqu'en 1436, qu'elle fut donnée à Philippe de Ternan, dont j'aurai occasion de parler.

Il ne faut pas confondre le prévôt des marchands qui autrefois, aidé par les chevins, gouvernait l'administration municipale de Paris, avec les prévôts de Paris. Ceux-ci ont succédé à des préfets, des comtes et vicomtes de Paris, qui rendaient, par eux-mêmes ou par des lieutenans, la justice au châtelet de Paris. ETIENNE est le premier qui prit le nom de prévôt de Paris; il vivait en 1060. Ainsi le prévôt de Paris est le chef du châtelet; il y représentait le Roi au fait de la justice, et était installé dans ses fonctions par un président à mortier et par quatre conseillers de la grande chambre du parlement de Paris. On a vu

quelques prévôts de Paris être en même temps gouverneurs de cette ville ; ainsi cette place était fort importante : mais je ne crois pas que, dans des temps de troubles et de factions, l'autorité des prévôts de Paris ait jamais été assez grande pour en imposer aux chefs des factions. On en a eu la preuve pendant la ligue et pendant la fronde.

Gilles de Clamecy fut ainsi nommé, parce qu'il était né dans la ville de Clamecy en Nivernais. Je n'ai pas encore découvert de quelle famille il sortait, parce que, dans les temps un peu reculés, les familles n'étaient pas toutes connues par des noms fixes et héréditaires.

Apleine ou Appleine (*Nicolas* d'), chanoine de la collégiale de Prémery, se rendit célèbre dans le quinzième siècle par ses grandes vertus et par son éminente piété. Il vivait dans le temps où Philippe le Bon, duc de Bourgogne, avait la tutelle de Charles et Jean, enfans mineurs de Bonne d'Artois, sa femme. Ce Philippe le Bon était le neveu de son premier mari, et ce mariage, contracté à Moulins-Engilbert, le 30 novembre 1424, ne put avoir lieu que par dispense du pape, à cause de la grande parenté. D'Apleine mérita la protection de Jean d'Etampes, évêque de Nevers, et de Pierre de Fontenai, neveu de celui-ci. C'est pendant l'épiscopat de ce dernier qu'il mourut en odeur de sainteté, dans l'année 1466. Ses miracles, la protection du roi Louis XI et les recommandations de Pierre de Fontenai le firent canoniser. Louis XI, en proie à des inquiétudes sans

cesse renaissantes et cherchant dans une dévotion puérile pour les reliques des saints, le remède à une maladie dont son esprit était plus douloureusement affecté que son corps, eut la fantaisie de demander à l'évêque de Nevers la soutane du bienheureux d'A-pleine, qu'il savait être précieusement conservée à Prémery ; l'évêque la lui envoya à son château du Plessis lès Tours, par la sœur même du défunt. Mais cette bonne fille, poussée par sa famille et ses concitoyens, ayant fait au roi des demandes qu'il ne pouvait accorder, le roi renvoya la soutane avec une lettre du 27 mars 1482, que l'on a conservée jusqu'en 1789 dans le trésor de l'église collégiale de Prémery.

Philippe, seigneur de Ternan au canton de Fours et de la Node, était, dit M. Gillet, de la famille de Philippe de Moulins, dont il a été parlé ci-dessus, et l'un des plus vaillans et des plus beaux hommes de son temps. Attaché, en qualité de gentilhomme, à Philippe le Bon, duc de Bourgogne, il eut part à toutes ses guerres et ses entreprises contre Charles VI et Charles VII, rois de France. Je le trouve, en 1436, sur la liste chronologique des prévôts de Paris, rendant la justice au châtelet de cette ville, dont il fut aussi nommé gouverneur en 1437; mais il ne garda pas long-temps cette place. En 1442, il suivit son prince à Besançon, où il eut une entrevue avec l'empereur d'Allemagne, et il y commandait les gardes du corps de Philippe le Bon. Il eut part à ses faveurs et en obtint le titre de chevalier de la Toison d'Or, ordre devenu célèbre et qui fut institué par ce prince, dont il fut aussi chambellan et l'un des membres de son

conseil. Voici l'un des traits remarquables de sa bravoure : en 1445, Galliot de Baltasin, gentilhomme de Castille, et chambellan du duc de Milan, ayant paru à la cour du duc de Bourgogne, qui se trouvait alors à Mons, et cherchant à y faire assaut d'armes à quelques tournois; Ternan, instruit de son projet, demanda à Philippe le Bon la permission de le combattre, et l'ayant obtenue, fit dire au chevalier castillan que, s'il voulait rompre une lance en présence du duc de Bourgogne, il se battrait avec lui. Le défi étant accepté, le lieu du combat fut indiqué à Arras, et décoré avec toute la magnificence dont se piquait ce grand prince, qui s'y transporta avec toute sa cour, et le tournois eut lieu le jeudi 27 avril de l'an 1446. On y admira la bonne mine des deux chevaliers, leur force, leur adresse et leurs grâces : tout se passa à la louange des deux partis; mais Philippe de Ternan, qui eut quelque désavantage dans la seconde journée, s'y prit néanmoins avec tant de valeur, qu'il rétablit l'égalité du combat, que fit cesser le duc de Bourgogne, lorsqu'il eut reconnu que les deux chevaliers avaient courageusement satisfait à toutes les conditions du tournois.

En 1448, un riche anglais ayant été arrêté sur le territoire du duc de Bourgogne, ce prince, par le conseil de son épouse, fit rechercher l'auteur de ce délit, et Ternan fut convaincu d'avoir été le chef de ce mauvais procédé. Malgré l'attachement du duc pour lui, il fut enfermé, en 1449, au château de Courtray, où il resta pendant plus d'un an. Enfin son maître lui fit grâce, et dans l'année 1452, lors de la révolte des Gantois, le chargea de s'emparer de

la ville d'Alost ; ce qui n'eut pas lieu, la paix du duc de Bourgogne avec les Gantois ayant été faite quelque temps après. Il paraît que depuis ce moment Philippe de Ternan se retira de la cour du duc de Bourgogne, et vint habiter ses terres du Nivernais, où il fit quelques fondations pieuses. On a vu sa sépulture dans l'église de Ternan même, mais je ne puis affirmer si elle y est encore.

Jean d'Armes était probablement seigneur du village d'Armes, près Clamecy, qui a donné son nom à une famille noble de ce canton du Nivernais, et prenait le titre de seigneur de Trucy l'Orgueilleux. Il avait enseigné le droit avec applaudissement et mérita la réputation d'un des plus savans jurisconsultes de son temps. Cette bonne renommée, jointe à sa haute naissance, lui procura la dignité de président à mortier au parlement de Paris. Il épousa, le 9 juillet 1461, Jeanne de Lamoignon, fille d'un second lit d'un Pierre de Lamoignon, de la noble et illustre famille de ce nom. Il en eut de la postérité sur laquelle il faut consulter l'ouvrage du sieur Blanchard, auteur d'une *Histoire des présidens à mortier du parlement de Paris*, pag. 109. Mais il paraît que cette terre de Trucy l'Orgueilleux, qui appartenait encore en 1560 à François d'Armes, seigneur du Verger, son descendant en ligne directe, fut portée par Valentine d'Armes, sa fille unique et seule héritière, par contrat de mariage du 18 septembre 1570, à François de Chabanne, comte de Saignes, seigneur de Bois-l'Ami, de Nazerolles, etc., dont les héritiers l'ont possédée long-temps après. Jean d'Armes, quoiqu'il ait suivi

une carrière très laborieuse, n'a laissé aucun ouvrage imprimé, et est mort en 1490.

Anne-Henri d'Armes, comte de Busseaux, lieutenant de roi en Nivernais, avait épousé, en 1679, Jeanne-Ursule de Pracontal, qui mourut, en 1744, âgée d'environ cent ans. Il faut que ce comté de Busseaux soit passé, par donation ou par héritage, dans la famille de Pracontal, car Léonor Armand, marquis de Pracontal, sire de Châtillon en Bazois, et lieutenant de roi en Nivernais, prenait, en 1723, le titre de seigneur de Busseaux, Moussi, etc.

Ferrandat (*Henry*), né à Nevers même vers la fin du quinzième siècle, s'est distingué dans le seizième par une connaissance profonde du droit romain et du droit français. Outre ses augmentations et ses remarques sur le *Speculum juris* de Guillaume Durand l'Ancien, surnommé *Speculator*, à cause de l'ouvrage que je viens de citer, lesquelles sont imprimées dans l'édition de *Lyon*, chez *Gaspard Trechsel*, en 1541, *in-folio*, et 1546, aussi *in-folio;* il a publié *Additiones ad practicam Baldi, sive Tancredi de Corneto; Lugduni*, 1534, *in-8.°; Commentarius in Decisiones Guidonis Papœ; Lugduni, apud Guill. Boulle,* 1528, *in-8.° Car. Gothiques.* Il a dû mourir vers le milieu du seizième siècle, à Lyon, où sans doute il enseigna le droit, où d'ailleurs tous ses ouvrages sont imprimés.

Coquille (*Jean*), chanoine de Nevers, paraît être né vers la fin du quinzième siècle, à Decise, de Pierre Coquille, bourgeois de cette ville, et de Collette de

Carmonne, qui lui donna sept enfans, dont quatre embrassèrent l'état ecclésiastique ou se firent religieux. Il était le frère aîné de dom Christophe Coquille, grand prieur de Cluny. Il paraît avoir professé les belles-lettres à Poitiers, et être ensuite revenu à Nevers où il obtint un canonicat de la cathédrale. Il est auteur d'un recueil de seize *Élégies latines*, imprimées, sans date, à *Paris*, chez de *Marnef, in-4°. Gothique,* pièce rare et inconnue, annoncée au catalogue de M. Edme Bonav. Courtois, ancien député, mort à Paris en 1819, n.° 2142. Cette édition, quoique sans date, était reliée avec une pièce, datée de l'an 1518, et doit être de ce temps ou à peu près.

TEXTOR, TEISSIER OU TIXIER (*Jean Ravisius*), que les uns disent né à Nevers, parce qu'il s'appelle lui-même *Nivernensis* à la tête de ses ouvrages, ce qui peut aussi bien se traduire par *Nivernais,* et que M. Gillet, dans son annuaire de l'an 10, dit être né à Saint-Sauge en Nivernais. Il ne donne pas l'époque de sa naissance, mais il est probable qu'il naquit vers la fin du quinzième siècle, ce que l'on saurait plus particulièrement, si l'on avait la copie de son épitaphe qui a existé dans la nef de l'église du collége de Navarre à Paris, où il professa les belles-lettres pendant long-temps et avec distinction. Le Dictionnaire des grands hommes, par Chaudon, nous apprend qu'il fut seigneur de *Ravisy* en Nivernais; mais j'en doute; car, une fois fixé pour ses études et ses goûts à Paris, on ne voit pas qu'il soit retourné dans le Nivernais, où je ne connais aucune terre ni aucun hameau de ce nom. Il paraît qu'il eut de

grandes obligations à Jean Bolacre, alors principal et professeur en théologie au collége de Navarre. Ce docteur était lui-même natif de Nevers, et peut avoir favorisé les études de plusieurs jeunes gens nés comme lui dans le Nivernais. J'ai vu à la tête de l'*Epitomæ officinæ,* ouvrage de Jean Ravisius. Textor, une lettre où celui-ci appelle Jean Bolacre *son maître et presque son père.* Textor s'étant fait une grande réputation dans ce collége, par ses talens, son amour pour l'éloquence, la poésie, les belles-lettres, et par des ouvrages qui le firent estimer, parvint à la dignité de recteur de l'université de Paris en l'année 1500. Il devait être déjà d'un âge un peu avancé, car on ne parvient pas très jeune à cette importante dignité, la première de l'université de Paris. L'honneur et la considération suivent dans le reste de sa vie le professeur qui en a été revêtu. Il avait un frère nommé Jacques Ravisius Textor, nivernais comme Jean, qui, après la mort imprévue de son frère aîné, présida à une édition de ses épithètes, mise au jour à Paris en 1524, *in-folio,* avec une lettre datée du mois d'avril, où il parle de cette mort prématurée. En effet, il mourut à Paris le 3 décembre 1522, au collége de Navarre, où il a été enterré dans la nef de l'église, et non pas à l'hôpital, comme l'ont dit quelques auteurs mal instruits. C'est à tort aussi que M. Hurtaut, dans son Dictionnaire de Paris, tome 2, page 387, dit qu'il mourut le 3 décembre 1542. C'est évidemment une faute d'impression d'autant plus impardonnable, qu'il avait pu lire l'épitaphe de ce savant humaniste, qui fut loué de ses contemporains pendant sa vie, et

long-temps après sa mort ; car ses nombreux ouvrages ont été souvent réimprimés dans les dix-septième et dix-huitième siècles. Voici ceux qui sont venus à ma connaissance :

1.° *Specimen* EPITHETORUM *Joannis Ravisii Textoris Nivernensis*, *omnibus artis poeticæ studiosis maxime utilium. Emissum in officina Henrici Stephani pro scholis decretorum ; venale in ædibus Reginaldi Chaudiere , in vico Jacobæo sub insigni hominis Sylvestris,* 1518, *in*-4.° L'auteur a dédié cet ouvrage, susceptible de quelques perfections et augmentations, au cardinal Louis de Bourbon, qui l'avait protégé et aimé dans sa jeunesse, ainsi que Jean Bolacre qu'il nomme ici *Bolvacus*, et *Jean Chaumont*, leurs savans professeurs. Il promet d'ajouter à une seconde édition un supplément où il devait traiter de l'histoire des dieux, des déesses, des héros de la fable et du culte païen. Il en donne le titre ainsi : *Specimen Ephemeridum* TEXTORIS, et promet de le faire imprimer incessamment ; mais on ne croit pas qu'il ait vu le jour.

La seconde édition de l'ouvrage ci-dessus : *Jean. Ravis. Textoris Nivernensis* EPITHETA. *Lutetiæ*, *typis Petri Vidovœi*, *et impensis Reginaldi Chalderini* 1524, *in-folio*,. C'est dans une lettre datée du mois d'avril, placée à la tête de ce volume, que Jacques Ravisius Textor, qui en est l'éditeur, nous apprend la mort de son frère aîné. *Basileæ*, 1550, *in*-8°. *Paris. Th. Brumen*, 1580, *in*-8°.

2. *Joannis Ravisii* TEXTORIS, *Nivernensis*, *non vulgaris eruditionis epistolæ : Parisiis*, *Thomas de Villiers*, *ad divum hylarium sub intersignio divi Cirici*, 1529, *in*-8.° Ces lettres ont été traduites en

français, sous le titre d'épitres morales de Jean Ravisius, par Antoine Tyron; *Anvers*, 1570, *in*-16, cité par Duverdier et la Croix du Maine, articles *Ant.* Tyron. Ces lettres latines ont été imprimées différentes fois, et il serait trop long d'en indiquer toutes les éditions.

3. *Officina, vel potius naturæ historia in qua copiosè dispositum est per locos, quicquid habent auctores in diversis disciplinis plurimi, quod et ad rerum, historiarum et verborum cognitionem ullo modo facere potest. Basileæ, Westhemerus*, 1538 *vel* 1552, *in*-4°.

Lugduni, Gryphius, 1541.

Officinæ Epitome, 1663, *in*-8°.

Theatrum poeticum atque historicum, sive officina: item Cornucopiæ Epitome. Basileæ, sumptibus Andreæ Cellarii, 1600, 1610, *in*-8°, réimprimé souvent depuis.

4. *Cornucopiæ, quæ continentur loca diversis rebus per Orbem abundantia: Parisiis.*

Cum libellis de re Vestiaria et Vascularia, decerptis ex Lazaro Bayfio; et alia de re Hortensi. Basileæ, Westhemerus, 1536 *et* 1552, *in*-4°. Ces livres, *officina et Cornucopia*, ont été abrégés et mis en meilleur ordre par Conrad Lycosthène, et souvent réimprimés depuis.

5. *Dialogorum variorum liber unus. Parisiis*, 1576, *in*-8°, *vel Roterodami, Leers*, 1651, *in*-12, avec les lettres.

7. *Epigrammatum liber unus. Parisiis*, 1576, *in*-8°, *vel Roterodami*, 1651, *in*-12.

7. *Carminum diversi generis liber unus, Tragœdiæ, Comœdiæ, Elegiæ, Odæ et alia.*

8. *Præfationes variæ.*

9. *In Anglum et Romanum liber unus.*

10. *Orationum liber unus.*

11. *De memorabilibus et claris mulieribus aliquot diversorum scriptorum opuscula, præcipuè Jac. Phil. Bergomensis, edita à Jo. Ravisio Textore. Parisiis, apud Sim. Colinæum,* 1521, *in-fol.*, ouvrage devenu rare en ce moment.

12. *Feriarum hœgerenarum liber unus, in quo Sylloge variorum dictorum memorabilium, seu Gnomarum Apophthegmatum, Similitudinum, Exemplorum, Epigrammatum, Emblematum, Ænigmatum, Logogryphorum, Rhithmorum, Questionum, Jocorum atque Proverbiorum, ex variis autoribus et manuscriptis enotatorum continentur; à Joanne Ravisio Textore. Herbornæ Nassov.*, 1616, *in*-8°.

Je ne trouve aucune édition de ce livre devenu rare, faite du vivant de l'auteur, et Conrad Lycosthène qui a retouché ou abrégé deux ouvrages de J. R. Textor, ne parle point de celui-ci, et ne dit pas qu'il l'ait employé dans son gros recueil d'apopthegmes fort souvent imprimé.

13. *Progymnasmata primorum Navarrensis collegii grammaticorum, cum præfatione Joannis Ravisii Textoris Nivernensis. Anno domini*, 1516.—*Excerpta quædam historica et synonymia in nomine, verbo et adverbio, per. Jo. Ravisium Textorem, in-folio.* Beau manuscrit sur papier avec quelques lettres initiales ornées de miniatures, ou peintes en or et en

couleur. Il a fait partie de la belle bibliothèque de M. d'Aguesseau, vendue en 1785, et cet ouvrage est annoncé dans le catalogue qui en fut alors imprimé, voyez le n.° 3415.

Gentils (*Etienne*), né à Donzy, ville importante du Nivernais, fit profession dans l'ordre de saint Benoît de la réforme de Cluny, et par son mérite, ses vertus et ses travaux, mérita d'être élevé, en 1508, à la dignité de grand prieur du monastère de Saint-Germain des Champs, à Paris, réédifié et fondé, dans une campagne très voisine de cette ville, par le roi de France, Henri I.er, avant l'année 1060, dont les libéralités, pour cette maison, furent confirmées par Philippe I.er, son fils et son successeur, lequel fit faire la dédicace de l'église qui fut construite alors. Ce bon religieux gouverna cette maison avec intelligence et sagesse pendant vingt-huit ans, et y mourut. On lisait sur sa tombe, qui était placée au milieu du chœur de son église, l'épitaphe que voici :

« *Hic jacet semper venerandus Pater Dominus* » *Stephanus Gentils*, *Donziaci*, *autissiodorensis* » *diœcesis natus*, *religiosus deinde prior hujus loci*, » *quem dei gratia*, *in regulari observantia circiter* » *Octo et Viginti annos laudabiliter rexit. Obiit* » *autem anno Domini M. V. XXXVI*, *die VI no-* » *vembris.* »

M. Gillet qui la rapporte dans son annuaire de l'an 12, p. 104, ne dit pas s'il l'a fait copier dans l'église même, ou s'il l'a tirée d'une histoire latine du monastère de Saint-Germain des Champs, par dom

Martin Marrier, qui en fut prieur claustral, et qui a été publiée à Paris en 1637, *in*-4°.

Fontenay (*Guy* de), fut doyen du chapitre de Nevers, et probablement neveu ou parent de Pierre de Fontenay, évêque de Nevers, mort en 1499. C'est avant sa mort que ce prélat a dû l'introduire dans son chapitre, où il s'est distingué par sa science, sa prudence et sa piété. Je ne donne pas cet ecclésiastique comme étant originaire du Nivernais, car on ne sait pas précisément qu'elle fût son origine, à moins que lui et l'évêque de ce nom ne fussent sortis du bourg de Fontenay, près d'Auxerre en Bourgogne; mais comme ayant fait honneur à la province du Nivernais, où ils ont séjourné long-temps. Guy Coquille et M. de Sainte-Marie en ont parlé avec éloge avant moi.

Bourgoing (*François* le ou de) fut, après Guy de Fontenay, doyen de l'église de Nevers. Guy Coquille qui aimait cette famille, dont il était allié, a dit, en parlant de lui et de quelques hommes célèbres du Nivernais (*), *nous avons vu en nos jeunes ans* (il était né en 1523) *messire François le Bourgoing, doyen de Nevers, excellent en savoir, prudhommie et sainteté.* Ce qui annonce que cet ecclésiastique, respectable par ses talens et ses vertus, était déjà d'un âge un peu avancé, fait présumer qu'il était né dans les dernières années du quinzième siècle. M. de Sainte-

(*) Œuvres complettes, 1666, *in-folio*, tom. 1.er, pag. 497.

Marie en a parlé dans ses *Recherches historiques sur Nevers*, p. 395.

Arnolet (*Jean*), natif de Saint-Sauge, compatriote de Jean Ravisius Textor, fut probablement attiré par lui à Paris, pour y faire ses études au collége de Navarre, et sous un tel maître fit de très grands progrès. Instruit des bons principes de la grammaire et de la poésie latine, il se fit connaître de bonne heure par un traité *de orthographia*, auquel il joignit quelques vers latins, sous le titre de *Bucolicon Ludicrum.* Ces deux ouvrages furent imprimés ensemble à *Paris*, *in Prælo Ascensiano*, 1524, *in*-4°. Simler et Frisius lui ont donné un article dans leur bibliothèque universelle, et lui attribuent, non compris l'ouvrage précédent qu'ils ne connaisaient pas, quelques poésies latines dont ils citent *Fides*, *Spes*, *Charitas*, et d'autres morceaux publiés dans un recueil de poésies latines, imprimé à *Bâle*, *chez Robert Winter*. — *Eclogæ IV*, imprimées pages 263 et suiv. de *Bucolicorum authores* 38; *Basileæ*, *Oporinus*, 1546, *in*-8°. Les talens littéraires d'Arnolet ont été connus dans le Nivernais par ses relations avec Ravisius Textor et Jean Bolacre; et lorsqu'il fut question, vers l'an 1525, d'établir un collége à Nevers, il en fut nommé premier régent, et sans doute il s'acquitta de ses fonctions avec zèle dans un pays qui l'avait préféré à bien d'autres savans instituteurs. Je n'ai pas encore découvert l'année de sa mort, et s'il resta à Nevers, ou se retira à Saint-Sauge, sa patrie; mais je sais qu'il a existé plusieurs imprimeurs portant le même nom : Olivier Arnoullet imprima

avec succès à *Lyon*, dans le seizième siècle; Jacques Arnollet eut une maison de librairie à *Lyon* et à *Genève;* et Balthazard Arnollet imprimait à *Vienne en Dauphiné*, en 1553, *in*-8°, le fameux livre de Michel Servet, intitulé *Christianismi restitutio;* livre taxé d'hérésie par les catholiques et les protestans, et pour lequel cet Arnollet, qui l'imprima, fut fort inquiété. Voyez à ce sujet les *Mémoires de littérature de l'abbé d'Artigny*, in-12, tome 2.

Boudan (*Claude*), né en Nivernais, fit ses études à Paris, fut reçu maître ès-arts en l'université, et professa la rhétorique au collége de Navarre, où il avait connu Jean Bolacre, qui en était principal, Ravisius Textor et Arnolet, Nivernais comme lui. Il entra peu après, c'est-à-dire en 1532, dans l'ordre des célestins, où ses talens, estimés et éprouvés pendant long-temps, lui procurèrent la dignité de vicaire général de son ordre, et celle de prieur de la maison de Paris, où il mourut en 1573. On lui attribue une vie de saint Pierre, célestin; celle de saint Claude, évêque de Besançon, et plusieurs autres ouvrages inconnus à la Croix du Maine et à Duverdier, quoique M. Gillet affirme que la plupart sont en vers et en partie imprimés. (*Annuaire de l'an* 10, pag. 120).

Rouvet (*Jean*): on fait peu de chosessur cet homme qui a mérité la reconnaissance du département de la Nièvre, par un service signalé rendu au commerce de bois. C'est lui qui, le premier, eut l'idée heureuse et hardie de jeter le bois de moule dans un cours d'eau, et de l'abandonner au flot jusqu'au port où il voulait

le faire arrêter et empiler. Il a tenté cet essai sur la rivière de Cure en 1549, et fit descendre son bois pris dans la Nièvre jusqu'à Cravant en Bourgogne, où la Cure se joint à l'Yonne et où cette rivière commence à porter bateau. Par ce moyen ingénieux, qui fut promptement imité, il a fait naître l'idée de la construction des trains, il épargna de grands frais de transport, réussit à donner de la valeur aux forêts, à faire parvenir le bois de l'intérieur de la province du Nivervais à ses extrémités, et à le diriger sur tous les sens où il y a des rivières et des canaux flottables. Le commerce de Clamecy, reconnaissant, a découvert le portrait de ce négociant industrieux, et l'a confié à des graveurs de médailles qui en ont fait frapper des jetons d'argent, qui se distribuent comme droit de présence dans certains jours d'assemblée pour les commerçans du Nivernais, de la Bourgogne et même de Paris. J'en ai vu de parfaitement ronds et dans la forme hexagone (à six pans).

Rabutin (*François* de), baron de Bussy, d'Épiry, etc., gouverneur de Noyers en Bourgogne, est qualifié de Bourguignon par la Croix du Maine, et après lui par Moréry, Papillon, Chaudon et autres, excepté Duverdier; mais aucun ne nous apprend en quelle ville de la Bourgogne il a pris naissance; et, comme dans la généalogie de MM. de Rabutin, Moréry déclare qu'il est *la tige de la branche des barons de Bussy et d'Épiry, terres du Nivernais*, il me semble que j'ai bien raison de le réclamer comme appartenant à notre département, puisqu'en outre tous ces auteurs s'accordent à dire qu'il était gentil-

homme de la compagnie de François de Clèves, duc de Nevers. Il était le cinquième fils de Christophe I.er de Rabutin, baron de Sulli et de Bourbilli, et de dame Claude de Roche-Baron. Dans le tom. 1.er des Mémoires manuscrits de P. Palliot pour l'histoire de Bourgogne, il est qualifié de haut et puissant seigneur, chevalier de l'ordre du Roi, et sa mort y est indiquée comme postérieure à l'an 1581, parce que le 15 mars de cette année il assista au contrat de mariage de Claude de Clugny, sieur d'Aisy. Il fut marié en premières noces avec Nicole de Saint-Belin, et en secondes noces avec demoiselle Hélie de Damas, fille de Léonor, baron de Thianges. Il eut de celle-ci cinq garçons et trois filles. Léonor de Rabutin, baron de Bussi et d'Épiri, lieutenant général en Nivernais, son fils aîné, fut le père du célèbre *Roger de* RABUTIN, *comte de Bussy*, dont il sera parlé un peu plus tard. François, son aïeul, dont il est question maintenant, était un excellent militaire, aussi capable de bien conduire une entreprise importante, qui lui aurait été confiée, que d'en rendre raison par écrit; et l'on ne sait pourquoi le fameux comte de Bussy Rabutin, ne se faisait pas gloire de descendre d'un homme aussi estimable. Il a composé les ouvrages suivans :

1° Commentaires sur le fait des dernières guerres du roi Henri II et de l'empereur Charles-Quint, en l'an de salut 1552. *Paris, Vascosan,* 1555, *in*-4°.

2.° Continuation des commentaires des dernières guerres en la Gaule Belgique, entre le roi Henri II et l'empereur Charles V, jusqu'en 1558. *Paris, Vascosan,* 1559, *in*-8°. L'auteur dit avoir pris sa part des fatigues de cette guerre, et n'avoir raconté

que ce qu'il a vu. A ce motif de confiance, il faut ajouter le jugement de l'historien Legendre, qui déclare que le style de François de Rabut in est simple, mais assez assez châtié pour le temps (*). Ces mémoires furent réunis en onze livres, et imprimés en 1574, à Paris, chez Marc Lagueneux et Guillaume de la Noue, format *in*-8°. L'auteur avoue que son livre VI, fut corrigé par Guy de Bruez, et que Bernard de Poymonclar, de Luc en Bearn, revit les suivans. Si M. le comte de Brienne s'est donné la peine de retoucher les mémoires de François de Rabutin, comme nous l'apprend le père le Long, dans sa bibliothèque de la France, c'est qu'il les jugeait véridiques et dignes de quelque estime. La Croix du Maine ajoute aux ouvrages de François de Rabutin, une *traduction française de l'éloge de la Folie d'Erasme* restée en manuscrit, et la *description du dernier voyage que fit M. le duc de Guise en Italie*, non encore imprimée.

Bourgoing (*Noël*), fils de Guillaume Bourgoing, bourgeois de Nevers, seigneur de Poissons, et de Marguerite de Corbigny, tous les deux de familles déjà distinguées dans le Nivernais, embrassa l'état ecclésiastique, et néanmoins s'appliqua à l'étude du droit civil et canonique dont il acquit la connaissance profonde, ce qui lui procura le grade de docteur en droit. Ensuite il obtint un canonicat de l'église cathédrale de Nevers, la dignité de trésorier du chapitre, et l'abbaye de Bouraz. Nommé président

(*) Histoire de France, in-12, tom. 9, pag. 85 et 86.

de la chambre des comptes de Nevers, et chef du conseil de la comtesse Marie d'Albret, il eut plusieurs occasions de déployer son talent pour les affaires. C'est lui qui fut chargé de la rédaction définitive de la coutume de Nevers, commencée depuis longtemps. Son travail fut achevé en 1534 et approuvé. Il la fit imprimer en 1535, format in-8.°, avec une préface qui fut alors jugée très savante. Il est probable que ce travail, approuvé de la comtesse de Nevers, lui mérita la place de conseiller au parlement de Paris, où il put souvent faire preuve de son érudition consommée. Guy Coquille, son filleul et son petit neveu par Jeanne Bourgoing, sa mère, nous apprend qu'il fut aussi maître des requêtes de l'hôtel de la maison de Bourbon, et possédait, avec beaucoup de savoir acquis, un jugement sûr et prompt. Guillaume Rapine, son contemporain, rend un pareil témoignage de son habilité dans les affaires, et l'appelle *Vir consummatissimus.*

Bourgoing (*Guillaume*), sieur d'Aignon, lieutenant général au bailliage de Saint-Pierre le Moutier, quatrième frère de Noël Bourgoing, dont nous venons de parler, et né du même père et mère, créateurs d'une nombreuse postérité, car ils avaient huit enfans, quatre garçons et quatre filles, qui tous reçurent une bonne éducation, et s'adonnèrent au travail et à l'étude, surtout les hommes, ce qui leur procura quelques emplois distingués. Celui-ci épousa Françoise Collesson, dont il eut quatre enfans. L'aîné, Guillaume Bourgoing, fut conseiller au parlement de Paris, à la place de Noël Bourgoing, son oncle;

et Marguerite Bourgoing, sœur cadette de celui-ci, fut mariée à Olivier Millet, qui fut lieutenant général au bailliage de Saint-Pierre le Moutier, après Guillaume Bourgoing, son beau père. Il peut compter au rang des hommes qui ont fait honneur à sa famille. On sait qu'il a été l'aïeul maternel du célèbre Guy Coquille.

Bolacre (*Jacques*), fut le parent de Jean Bolacre, qui avait été, pendant plusieurs années, principal professeur en théologie au collége de Navarre à Paris. Après avoir achevé ses études avec fruit et obtenu le titre d'avocat, il mérita la place de président de la chambre des comptes de Nevers. Il y prouva son habileté dans les affaires, l'excellence de son jugement, par les bons conseils qu'il donna, et la profondeur de ses connaissances dans la science des lois. Il a été le père d'un autre Jacques Bolacre, qui lui succéda dans la même charge et les mêmes talens. C'est de lui que descendait aussi Henri Bolacre de Sigogne, lieutenant général au bailliage de Nevers, fondateur d'une chaire de philosophie au collége de Nevers, en 1610. Cette famille jouissait encore d'une grande considération à Nevers, du temps de Guy Coquille, qui en parle avec éloge, ainsi que de beaucoup d'autres.

Rapine de Sainte-Marie (*Guillaume*) fut en son temps lieutenant-général au bailliage de Nevers. Guy Coquille en parle avec éloge dans son histoire du Nivernais, et dit qu'il fut excellent en jurisprudence, prudhommie et bon conseil. De lui sortait Guy Rapine, qui succéda à la charge de son père, et

prouva, par son mérite particulier, qu'il méritait de lui appartenir.

Il nous reste de Guillaume Rapine un plaidoyer fait (à Compiègne), au conseil privé du roi, pour la ville de Nevers, requérant l'abolition des bourdelages, fait le 9 août 1554, et conservé dans la collection des œuvres de Guy Coquille, tom. 1.er, pag. 319 à 321. Guillaume Rapine ne réussit pas alors, mais vingt-cinq ans après Louis de Gonzague, duc de Nevers, conseillé par Guy Coquille, son procureur général, et agissant dans des temps plus opportuns, obtint d'Henri III, en 1577, 78 et 79, trois arrêts du conseil qui supprimèrent ces droits nuisibles à la décoration de la ville, et y substituèrent des indemnités.

Tavernier (*Gilbert*). M. Gillet, sur la foi duquel je cite cet auteur, assure qu'il est né en Nivernais, sans dire la commune où il a pris le jour, et qu'il fit profession dans l'ordre des célestins en 1538, étant alors âgé de vingt-deux ans, ce qui fait remonter son origine à l'an 1516. En 1543, il devint supérieur de la maison de Metz, où il mourut en 1599, fort âgé. Il a fait quantité de sermons contre les hérétiques; divers écrits en vers et en prose, dont plusieurs ont été imprimés de son vivant. Cela est possible, mais ni la Croix du Maine, ni Duverdier, ni Simler et Frisius n'en parlent, et je ne trouve rien de lui, ce qui me fait craindre quelque erreur. Je rencontre bien deux ou trois ouvrages latins contre les hérétiques, composés par un Jean Tavernier, de 1548 à 1551, mais il s'intitule *docteur de Sorbonne*, et se

dit originaire de Chaunes ou Chauny, *Calniacensis*, villes fort éloignées du Nivernais.

Imbert de la Platière, seigneur de Bourdillon, Frasnay, Montigny, Saint-Aubin, Saint-Sulpice et et Espoisses, fut plus connu sous le nom du *maréchal de* Bourdillon, car il n'y eut que lui de maréchal de France dans cette famille, parce qu'alors il y en avait beaucoup moins qu'aujourd'hui; c'était un bon gentilhomme du Nivernais, issu d'une ancienne et illustre famille, qui posséda long-temps le château des Bordes, près de Nevers, celui de Prye et la terre d'Imphy. Il était le fils puîné de Philibert II de la Platière, seigneur dudit lieu des Bordes, en son vivant bailli et capitaine de Mante et Meulan, près Paris, et d'Anne de Jaucourt. Il servit avec honneur et distinction sur la fin du règne de François I.er, sous ceux d'Henri II et de Charles IX. C'est par une grande inadvertance que M. Gillet, copiant Dauvigny, nous raconte qu'il se trouva au tournois de Lyon, en 1494, et qu'il y eut l'honneur de vaincre l'illustre chevalier Bayard; car cela ne s'accorde plus avec ce qu'il ajoute plus bas, que le maréchal Bourdillon fit *ses premières armes* contre les Espagnols, à la bataille de Cérisolles, en Piémont, le 14 avril 1544, où les Français furent vainqueurs, quoique leurs ennemis eussent l'avantage de la position et du nombre. Ce fait me paraît plus vrai, et semble prouver qu'alors le jeune Bourdillon avait tout au plus vingt ans. En 1545, Brissac et Bourdillon, rivaux de gloire, entrèrent les premiers dans le fort de Marq, près Calais, emporté d'assaut sur les Anglais. Après

avoir donné ensuite d'autres preuves de sa bravoure, il fut créé maréchal de camp en 1552, et parut en cette qualité au siége de Metz, où il commandait plusieurs compagnies de chevau-légers. Il accompagna aussi le duc de Nevers, chargé, dans la même année de ravitailler Marienbourg. En 1554, il chassa les ennemis des environs de Mézières. L'année suivante il reprit le château de Frument, et réduisit quelques places sur les frontières de la Champagne, où il était alors lieutenant de roi. Après la malheureuse bataille de Saint-Quentin, en 1557, il préserva de la destruction une bonne partie de l'armée et deux pièces de canon, et se jeta dans la ville de la Fère, avec de bonnes troupes, pour empêcher que les ennemis ne s'en emparassent. L'anné suivante il parut aux états généraux assemblés à Paris, ensuite il alla commencer le siége de Thionville qui fut conquise. Delà il fut envoyé en Allemagne pour assister à la diète d'Augsbourg, y renouveler l'alliance des Français avec l'empire, ce qui eut lieu en 1559. Dans la même année, le roi Charles IX l'envoya commander en Piémont, et ce fut malgré son opposition et ses remontrances, qu'on rendit en 1562, au duc de Savoie, le marquisat de Saluces, Turin et quelques autres places. Dans cette même année, il fut honoré de la dignité de maréchal de France, à la place du marquis de Saint-André, qui venait de mourir; et en cette qualité il assista au lit de justice tenu par le roi Charles IX, le 27 juin 1563. Au mois de juillet suivant, il se signala au siége du Hâvre, pris sur les Anglais. En 1564, il fut envoyé en Guyenne pour apaiser quelques troubles entre les catholiques

et les protestans, et traita toujours avec succès les affaires les plus importantes de l'état ; car il était habile, sage et prudent. Il mourut à Fontainebleau, le 4 avril 1567, sans laisser de postérité des deux femmes qu'il épousa. La première se nommait *Claude* ou *Claudine* de Damas, veuve du sieur Girard, seigneur de la Madeleine et de Ragni, fille de *Charles de* Damas, alors seigneur de Brêves. La seconde était Françoise de Birague, fille unique de René de Birague, lieutenant général au gouvernement du Lyonnais et depuis chancelier de France ; celle-ci fut remariée ensuite à *Jean de* Laval, marquis de Nesle. Le frère et le neveu du maréchal de Bourdillon périrent dans la guerre civile qui suivit la mort de celui-ci, de manière que cette branche de la famille Imbert de la Platière parut éteinte. Mais la preuve qu'elle pouvait ne pas l'être entièrement, c'est que le maréchal avait eu un grand oncle, qui fut évêque de Nevers en 1512, et non pas 1592 comme l'a dit, par erreur, M. Gillet. Celui-ci peut avoir été l'oncle ou le frère du père du maréchal de Bourdillon, et ce père du même maréchal peut avoir eu plusieurs autres oncles ou frères. Je sais qu'un *comte* Imbert de la Platière, qui me semble issu de la même famille, a fait imprimer en 1784, format *in*-8.°, un ouvrage *sur l'invention des globes aérostatiques*, et il ne faut pas le confondre avec un M. Roland de la Platière, auteur de divers ouvrages sur les arts mécaniques.

Lamoignon (*Charles de*), fils de François de Lamoignon, seigneur d'Arthe, et de Marie du Coing, fille de Vincent du Coing, sieur de Grateiz et de

Marigny, et de Marguerite Bourgoing, naquit à Nevers le 1.er juin 1514. Après avoir fini ses études en cette ville et s'être ensuite appliqué à celles de la jurisprudence, il désira se rendre en Italie, selon l'usage du temps, pour se perfectionner dans la science des lois, et recevoir les leçons d'André Alciat, professeur très célèbre. Ce fut à Ferrare qu'il soutint ses dernières thèses, et reçut le 20 juillet 1543, le bonnet de docteur en droit. Il alla ensuite à Paris, et s'y fit recevoir avocat le 16 décembre 1544. Il se montra avec tant d'éclat dans le barreau de la capitale de la France, que François I.er promit, par un brevet du 14 novembre 1545, de le pourvoir du premier office de conseiller au parlement qui vaquerait; mais cette promesse, réitérée en avril 1546, n'ayant pas eu de suite, Charles impatient se fit recevoir conseiller en la juridiction des eaux et forêts, au siége de la table de marbre, le 23 décembre 1547. Il n'en fit pas longtemps les fonctions, ayant repris celles d'avocat, et François de Clèves, premier du nom, duc de Nivernais, l'ayant établi chef ou président de son conseil. Ce seigneur généreux lui donna en outre, par acte du 1.er février 1552, la terre et seigneurie de Launai-Courson, près Montlhéri. Enfin le parlement l'admit à être pourvu d'un office de conseiller, et il y fut reçu le 4 octobre 1557. Ce fut par son avis et par celui de Pierre Séguier, président au même parlement, que François de Clèves, duc de Nevers, fit le partage de ses biens, terres et seigneuries entre ses enfans, le 24 mars 1560; et par son testament du 26 octobre 1561, l'institua l'exécuteur de ses dernières volontés. En 1566 il fut choisi par l'assemblée

des notables de Moulins, pour être curateur des deux plus jeunes filles de ce prince, qui depuis devinrent l'une duchesse de Guise et l'autre princesse de Condé. Le roi Charles IX, prévenu du mérite de Charles de Lamoignon, et voulant l'approcher de sa personne, lui conféra, en janvier 1564, l'office de maître des requêtes de son conseil, dont il prêta serment le 8 février suivant; et l'ayant employé pendant six ans dans l'inspection des gabelles en Provence, Languedoc et Dauphiné, le même roi le pourvut, en octobre 1572, d'un office de conseiller en son conseil d'état, avec entrée et séance dans tous les parlemens, dans les chambres des comptes et cours des aides du royaume. Mais il jouit peu de ces honneurs, car il mourut en sa maison à Paris, au mois de novembre de la même année, regretté de son roi et de tous ceux qui l'avaient connu; son corps a été inhumé dans la nef de l'église des cordeliers, près Saint-Cosme. Il avait épousé Charlotte de Besançon, fille de Louis de Besançon, conseiller au parlement, et cette femme qui lui survécut jusqu'en 1594, lui avait donné vingt enfans, dont un grand nombre se sont distingués, ou ont été bien établis. Dans ce nombre il faut compter *Chrétien de* Lamoignon, seigneur de Baville, qui fut président au parlement de Paris.

Je dois placer à la suite de cet article, et au rang des hommes qui ont fait honneur au département,

Lamoignon (*Pierre de*), seigneur de Bâville, de Launay-Courson et d'Hervi en Picardie, avocat au parlement de Paris, et prieur d'Andaye au diocèse d'Auxerre, le troisième en date des fils de Charles

dont on vient de parler. Il naquit à Nevers le 27 août 1554, et se montra prématurément l'un des esprits les plus délicats et des hommes les plus savans de son temps. Dès l'âge de quinze ans il avait composé deux poëmes latins qui furent imprimés à *Paris*, chez *Denis Duprat*, en 1570, *in*-4°. L'un a pour titre : *Martigius, seu deploratio calamitatum Galliæ;* et à été traduit par lui en vers grecs; le second est intitulé *Cliniades Nivernius, seu altera deploratio calamitatum Galliæ.* Il le traduisit aussi en vers grecs. Par malheur ce jeune homme, d'une si haute espérance, mourut le 14 août 1584, regretté de sa famille et de tous les gens de lettres de son temps. Plusieurs lui composèrent des épitaphes, du nombre desquelles il faut distinguer celle de Théodore de Bèze, que voici :

Juvenili in corpore cana
Tua me fefellit indoles.
Et te scribentem, te demirata loquentem
Ætate credidi senem.

Blanchefort (*Pierre* de), d'une famille illustre du Limousin et du Rouergue, fut le fils aîné de Guy, ou *Guyot*, ou *Guinot, de* Blanchefort, qui se fixa dans le Nivernais par le mariage qu'il y contracta vers la fin de l'an 1512, avec *Perrette* du Pont, fille de *Jean* du Pont, seigneur de Château-Dubois, de Villeneuve ou Villeneau, et fondelin en cette province. Pierre fit ses premières armes sous le maréchal de Bourdillon. Il servait avec lui en avril 1554, et se trouva à la bataille de Saint-Quentin, en 1557. Plus tard, il devint enseigne de cinquante hommes d'armes

des ordonnances du roi, dans la compagnie commandée par Louis de Sainte-Maure, marquis de Nesle, comte de Joigny, en 1568, 1569 et suivantes; ensuite il fut élevé au poste de mestre de camp d'un régiment, par brevet du 6 avril 1575. Attaché au service d'Henri III, il fit pour ce roi tant de dépenses, et se gêna si bien dans ses propres affaires, qu'il ne put rétablir sur l'Yonne le pont d'Asnois, rompu par ses ordres, de l'avis de Louis de Sansac, lieutenant général de l'armée royale, alors campée à Lucy le Bois, auprès d'Avalon, et empêcha, par ce moyen, la jonction des troupes de la ligue, les unes à La Charité sur Loire et à Varzy, les autres à Vezelay et Avalon. Il eut d'autres occasions de manifester son zèle pour le service du roi, à l'assemblée des états généraux tenus à Blois en 1575, à laquelle il assista en qualité de député de la noblesse du Nivernais et du Donziois. Pendant le séjour qu'il y fit, disent les *Mémoires de M. le duc de Nevers* (*), « il composa un journal » exact des choses les plus importantes qui y furent » traitées. Il était très digne du sang dont il sortait, » non seulement par sa haute générosité, mais aussi » par la fidélité qu'il eut pour son roi, dans un temps » où presque toute la France se faisait gloire de lui » être infidèle. Il a été le seul qui ait découvert le » mystère de la ligue naissante, qui lui a fait lever » le masque, et qui nous a appris avec quelle dexté» rité, et par quelles pratiques on corrompait les » principaux députés des états, pour les faire entrer

(*) *Paris*, 1665, *in-folio*, pag. 436 et suiv.

» dans la conjuration de ceux de la ligue, et les y
» engager par leurs sermens et leurs signatures. »

On voit par le journal de ces états que Pierre de Blanchefort méprisa des offres avantageuses plutôt que de souscrire un formulaire tendant à exclure de la succession à la couronne le duc d'Alençon et les princes de la maison de Bourbon; qu'il déclara en pleine assemblée ne vouloir et ne devoir, en qualité de loyal député et de bon français, entrer dans une association préjudiciable au roi, aux princes du sang et à toute la noblesse; qu'il soutint la nécessité d'observer l'édit de pacification, et demanda acte de sa réquisition; ce qu'il obtint non sans peine le 10 février 1577, de trois députés seulement, au nombre desquels était Louis de Beüil, seigneur de Racan, député de la noblesse de Touraine. Pierre de Blanchefort, après la séparation des états, ajouta au service qu'il y rendit au roi, celui plus important de lever un corps de troupes assez fort pour rendre inutiles les projets des ligueurs. Il contint la province du Nivernais dans le devoir, et y commanda pendant les seconds troubles excités en 1585. Il se jeta même dans Nevers toutes les fois que les ennemis de l'état menacèrent cette ville, et la préserva de leurs entreprises. Il se donna tant de soins, de peines et de fatigues pour la défense de ses rois légitimes, qu'il ne put jouir des belles années du règne d'Henri IV. Il mourut dans le château d'Asnois le Bourg, et fut inhumé, le 15 juin 1591, dans l'église de Saint-Loup, où l'on voit son tombeau. Il avait épousé, le 1.er avril 1551, Léonarde de Clèves, fille d'Hermand de Clèves et de Léonarde Perreaul, dont la mère avait acheté la seigneurie

d'Asnois le Bourg, de Georges de Damas et de Jeanne de Rochechouart, son épouse, par acte du 19 novembre 1487.

Blanchefort (*Adrien* de), fils de Pierre dont on vient de parler, et de Léonarde de Clèves, dame d'Asnois le Bourg, naquit en ce lieu vers l'an 1557. Dès l'âge de dix-sept ans, c'est-à-dire en 1574, il servait dans l'armée du roi, alors commandée par le duc de Mayenne. Il était en 1582 mestre de camp d'un régiment de son nom, dans les guerres des Pays-Bas. Le duc d'Alençon ayant manqué son entreprise sur Anvers le 17 janvier 1583, Adrien de Blanchefort s'empara de Dendermonde, et ménagea par cette conquête un asile à ce prince. Après la mort de ce même duc d'Alençon, arrivée le 10 juin de l'année suivante, il continua ses services avec un zèle égal pour Henri III et son successeur Henri IV, et éprouva de tous les deux des témoignages de bonté et d'affection. Ce dernier lui donna le gouvernement de Saint-Jean de Losne, qu'il défendit avec succès contre les attaques des ligueurs. En 1594, il s'empara de la ville et du château d'Avalon, ainsi que de plusieurs places des environs occupées par l'armée de la ligue, et commanda dans presque toutes les places de la Bourgogne et du Nivernais jusqu'en 1614. Alors il fut nommé maréchal ou président de la noblesse du Nivernais, qui le choisit, ainsi que le seigneur de Langeron, pour ses députés aux états généraux du royaume, convoqués à Paris pour le 10 octobre 1614. Lorsqu'ils furent terminés, le 23 mars 1615, le baron d'Asnois continua de rendre des services au roi, et reçut l'ordre

de Louis XIII de commander la noblesse et les troupes du Nivernais. Il s'en acquitta au gré de la cour jusqu'au 30 octobre 1625, qu'il mourut regretté de son maître et des grands capitaines de son temps. Il a été enterré comme son père dans l'église d'Asnois, et l'on y lit son éloge gravé sur un marbre noir avec ses armes. Il avait épousé, le 12 septembre 1583, Henriette de Salazar, à peine âgée de quinze ans, fille unique d'Annibal deSalazar et d'Anne de Charry. C'est par elle qu'il hérita de la seigneurie d'Asnois le Château, et comme il avait réuni sur sa tête les deux seigneuries d'Asnois le Bourg et d'Asnois le Château, il obtint du roi qu'elles fussent érigées en sa faveur, avec les terres de Saligny et de Bidon, en une seule baronnie, par lettres-patentes du 2 novembre 1606. Plus enrichi que son père par les bienfaits de nos rois, il ajouta à son château une forte tour carrée, très haute et semblable à celle de Saint-Jean de Losne, ville où il avait demeuré lorsqu'il en était gouverneur.

Clave ou Claveus (*Gaston*), aussi nommé Dulcon ou le Doulx, et s'intitulant originaire de la Nièvre, *Nivernensis*, sans dire en quel endroit de cette province il est né. Il vécut dans le seizième siècle depuis l'an 1530 ou 1550, paraît avoir fait de bonnes études et aimé les sciences. Il s'attacha d'abord à celle du barreau, devint avocat à Nevers, et lieutenant général du présidial de cette ville. Un goût particulier pour la chimie et la métallurgie l'occupa ensuite entièrement, et c'est sur cet objet de ses études abstraites qu'il a laissé plusieurs ouvrages, tous écrits en latin, et dont je vais donner la note. Il était déjà

âgé lorsqu'il les mit au jour, et l'on ne connaît pas l'année de sa mort.

1.° *Apologia Argyropœiæ et Chrysopœiæ, adversus Thomam Erastum. Nivernis,* 1590, *in*-8.° Il en a été parlé au tom. 1.er des Mémoires, p. 63, en note. Cet ouvrage paraît avoir été réimprimé à *Genêve*, en 1598, *in*-8°. *Ursellis, apud Corn. Sutorium*, 1602, *in*-8.°, avec un nouvel ouvrage du même auteur de *Triplici auri et argenti præparatione.* On le retrouve aussi dans le tom. 2 du *Theatrum Chemicum*, *Argentorati*, 1613, *in*-8.°

2. *De resta et vera ratione progignendi lapidis philosophici; feu salis argentifici et aurifici, dilucida et compendiosa explicatio. Nivernis,* 1592, *in*-8.°, réimprimé au tom. 4, du même *Theatrum Chemicum, Argentorati*, *Laz. Zetznerus*, 1613, *in*-8°. Il paraîtrait qu'un nommé Salmon, médecin à Paris, a tiré des ouvrages ci-dessus, « un dictionnaire hermétique, » avec deux traités, l'un de la triple préparation de » l'or et de l'argent; l'autre de la manière de pro» duire la pierre philosophale; tous les deux tra» duits de Gaston le Doux, dit de Claves; *Paris*, » 1695, *in*-12. »

3. *De triplici præparatione argenti et auri liber. Nivernis*, 1592, *in*-8.°, aussi réimprimé au *Theatrum Chemicum. Voyez* ci-dessus les n.os 1 et 2. Je pense que c'est le même ouvrage qui a été réimprimé depuis sous le titre suivant: *Gastonis Dulconis Clavei philosophia chimica tripartita; cum præfatione Bern. G. Penoti. Coloniæ Agrippinæ*, 1612, *in*-8.°, *aut Lugduni*, 1612, *in*-8.°, même édition.

L'auteur de la bibliothèque des philosophes hermé-

tiques, dit que les ouvrages de Gaston le Doux de Claves sont estimés; qu'à l'entendre, la manière d'arriver au grand œuvre est facile, et qu'il paraît que l'auteur aurait possédé ce secret. D'après cela il devait mourir riche, tandis qu'on ne sait ni comment il a vécu, ni comment il est mort. Après lui, on a vu paraître à Paris un Etienne de Claves, médecin, qui a travaillé sur les mêmes principes que Gaston, et que je croirais le fils de celui-ci, s'il avait conservé le nom *Dulco* ou *le Doux*.

VINCENT (*Guillaume*), est né à Clamecy, ou originaire de cette ville. Il est cité par la Croix du Maine et Duverdier, et après eux par Jean Née et par feu M. Gillet, comme ayant composé en vers français le *Convoi de Pallas, déesse de science; au très chrestien roi de France, Henri II, pour faire son entrée en sa noble ville de Tours;* ouvrage imprimé à *Tours*, par *Jean Rousset*, avec la description des triomphes de l'entrée de Sa Majesté en cette ville, et figures de ladite entrée qui fut faite, selon Duverdier, le 5 mai 1552 (*). D'après une note de M. Rigoley de Juvigny, sur le texte de la Croix du Maine, l'abbé Goujet aurait parlé du poète de Clamecy, et du Convoi de Pallas dans sa *Bibliotèque française*, tom. 13, pag. 24. Un autre poète du même nom, et premier huissier au parlement de Bordeaux, vivait en 1480. Jean Née croit que Vincent de Clamecy a fait ajouter dans les

(*) J'observe que le père Lelong cite dans sa Bibliothèque historique de la France, une *entrée du roi Henri II à Tours*, en 1551, imprimée à *Paris*, aussi en 1551, *in*-8.°

dernières éditions des poésies de Pierre Grognet, Auxerrois, une épigramme qui s'y trouve sur la ville de Clamecy. C'est un fait qui a besoin de confirmation.

Guytot (*Jean*), se dit *Nivernais* à la tête de ses ouvrages, et secrétaire de la très illustre maison de Lorraine, ou plutôt d'un duc de Lorraine, car on est plus volontiers le secrétaire d'une *personne* que d'une *maison*, ou d'une famille toute entière. Si l'on en croit M. Gillet il serait né à Nevers même, mais il n'en fournit pas la preuve. Il a traduit, en beau et élégant langage français, « les méditations des zéla- » teurs de piété, recueillies de plusieurs et divers » livres de saints et anciens pères; à savoir les médi- » tations de saint Augustin, les soliloques du même » auteur, qui sont salutaires propos dont il usait seul » en soi-même ou dans la solitude; le manuel du dit » saint Augustin, contenant un petit traité de la » contemplation de J. C. Les méditations de saint » Anselme, archevêque de Cantorbie; les méditations » de saint Bernard; sermon du même saint Bernard » de la mort et passion de notre rédempteur J. C.; » admirable discours de Pierre Damian, cardinal » d'Hostie, touchant l'heure de la mort; très dévote » occupation, et saint exercice de l'ame ravie en la » contemplation de son dieu; conclusion du tra- » ducteur sur le profit de ladite version: imprimées » *à Paris*, par *Pierre l'Huillier*, en 1571, *in*-8.° » Je n'ai point vu cette édition et ne sais si elle est l'originale; mais une plus récente, corrigée et mise en plus beau style par F. N. Bernard, célestin de Paris;

Lyon, chez *P. Rigaud*, 1619, *in*-24. On trouve à la tête des vers de Remi Belleau et de Jean-Antoine de Baif, à la louange du secrétaire Guitot, qui me paraît avoir été un homme très religieux.

COQUILLE (*Guy*), sieur de Romenay, comme son père, paraît avoir été le seul fils du premier mariage de Guillaume Coquille, grainetier à Decise, et de Jeanne Bourgoing, veuve à dix-huit ans de François Thibaut. Il naquit au dit lieu de Decise, en Nivernais, le 11 novembre 1523, et fut placé le 5 mai 1532 à Paris, au collége de Navarre, où beaucoup de jeunes Nivernais étudiaient alors. Il y demeura six ans pour achever ses études, et les fit avec distinction, car il en a laissé des preuves; ensuite il alla à Padoue, en Italie, pour étudier en droit civil, et n'en revint qu'à la fin d'août 1543. Les affaires malheureuses que lui laissa son père, le forcèrent de suivre pendant quelques années le barreau à Paris, et il y obtint en 1551 et 1553 deux décrets pour la vente à la criée de ses biens paternels, son père étant mort en janvier 1552. Il faut bien qu'il se soit fait adjuger la terre de Romenay, puisqu'il en porta constamment le nom, et la transmit à Etienne Pommereuil, son petit fils. Le 16 janvier 1553, il épousa à Decise, sa patrie, Anne le Lièvre, fille de Gaillard le Lièvre, frère d'Odette le Lièvre, qui avait épousé en secondes noces uillaume Coquille, son père. Il en eut deux filles, Odette et Anne Coquille; mais cette première épouse mourut le 31 juillet 1556, huit jours après avoir mis au monde la seconde de ses filles. Cet accident imprévu, qui lui laissait sur les bras deux filles en bas

âge, le força de prendre une seconde épouse, et, le 20 octobre 1557, il épousa Claude du Coing, veuve de Louis Coquille, sieur de Grenay, son parent, qui lui donna trois enfans, dont il n'est resté qu'une fille, nommée Guyonne, qui épousa Robert Pommereuil, avocat à Nevers.

Le 1.er septembre 1559, le feu ayant consumé les trois quarts de la ville de Decise, Guy Coquille prit le parti de transporter son domicile à Nevers, où il acheta en 1561 la maison de Jean Coquille, auditeur des comptes, son parent. Il revenait alors des états d'Orléans, où il avait assisté en qualité de député du tiers état du Nivernais, et ayant ensuite obtenu la confiance de François II, duc de Nevers; ce seigneur l'envoya en 1562 à Clèves, en Allemagne, pour y régler ses affaires avec Mgr. le duc de Clèves, Guillaume, et il eut le bonheur de réussir. Sa réputation s'accroissant tous les jours, en septembre 1568, il fut admis au nombre des échevins de Nevers, place qu'il occupa deux ans pendant le feu des guerres civiles qui désolaient la France, ce qui ne l'empêcha pas d'acheter à Nevers la maison dite de Laforêt, qu'il arrangea pour y transporter son domicile. C'est en 1571 que Mgr. le duc de Nevers lui conféra, de son propre mouvement, le titre de son procureur général en Nivernais et Donziois, place importante dont il s'acquitta avec tout le zèle dont il était capable; mais sa tranquillité intérieure fut troublée par la perte de madame du Coing, son épouse, qui mourut le 12 juillet 1573. Au mois de novembre suivant, il maria Odette Coquille, sa fille aînée, avec Jean Decolon, fils d'Etienne Decolon, seigneur de la Buffière, qui

avait été procureur général du Nivernais, et deux ans après il donna Anne, sa seconde fille, en mariage à Michel Gascoing, d'une famille nombreuse et distinguée dans le Nivernais. En novembre 1575, ayant été appelé comme député du tiers état de sa province aux états de Blois, il y séjourna jusqu'en mars 1577, et le 1.er juillet suivant, il épousa en troisièmes noces, Florence de Vaux, veuve de Guy Prévost, sieur de Praireau, grainetier à Bourbon-Lancy; mais il n'eut point d'enfans de ce mariage. En 1584, la peste étant à Nevers, Guy Coquille se retira à Druy, près Decise, mais ce fléau ne dura pas long-temps. Son amour pour le travail, son intégrité, ses lumières, sa conduite aux états d'Orléans et de Blois, où il s'était distingué par des avis pleins de sagesse, lui avaient mérité le nom du *judicieux Coquille.* Il le soutint par une quantité de mémoires, de discours et d'avis qu'il composa sur différentes matières, et notamment sur des questions de droit civil et canonique, qui, connus de son vivant, ne furent néanmoins imprimés qu'après sa mort. Henri IV, instruit de son mérite, lui offrit une place de conseiller d'état, mais d'une part sa grande modestie, de l'autre la crainte de quitter le Nivernais qu'il aimait, dont il écrivait l'histoire et dont il commentait la coutume, la lui firent refuser. Député aux seconds états de Blois, en septembre 1588, il dressa un journal de ce qui s'y était passé, et fut un des commissaires nommés pour recevoir les articles du tiers état. Il n'était pas plutôt revenu de ses députations, qu'il reprenait ses fonctions d'avocat des parties et de procureur fiscal, et souvent il était consulté de Paris pour défendre par écrit des affaires pendantes

au parlement. Il paraît avoir été bon ménager de la fortune qu'il avait acquise, car on voit, par l'article qu'il s'était fait à lui-même dans sa généalogie, qu'il a bien établi ses trois filles, qu'il a acheté à Nevers quelques biens, et qu'il prenait habituellement le titre de seigneur de Romenay et de Beaudéduit; on assure néanmoins qu'il était bienfaisant, et faisait aux pauvres de grandes aumônes, qu'il prélevait sur les produits de ses travaux. Il est mort à Nevers le 11 mars 1603, âgé d'environ quatre-vingts ans, et a été enterré dans l'église de Saint-Père ou Saint-Pierre, dans la nef à main gauche, et on lisait sur sa tombe cette modeste inscription: « *Ci gît noble homme » et sage maître Guy Coquille, sieur de Romenay et » de Beaudéduit, procureur général de Nivernais et » de Donziois, qui décéda le onzième de mars mil six » cent trois.* Requiescat in pace. » Cette église est maintenant détruite, et sert de place pour le marché aux herbes et aux légumes: le peuple y foule, sans le savoir, les cendres de l'un des hommes les plus célèbres du Nivernais. Il eut de grandes relations avec des savans français et étrangers, et conserva jusqu'au dernier moment de sa vie une mémoire sûre et fidèle, une imagination très vive, l'esprit le mieux orné et le plus sain. La reine Marguerite première femme d'Henri IV, conserva toujours beaucoup de considération pour Guy Coquille: on garde encore plusieurs lettres que cette princesse lui écrivit, et les réponses qu'il y fit; on assure même que les Mémoires de Marguerite de Valois ne furent rédigés et publiés en 1629 que sur les mémoires fournis par la famille de Guy Coquille.

Comme il ne laissa pas d'enfans mâles, ses écrits passèrent pour la plupart, après sa mort, entre les mains de M. de Pommereuil, avocat à Nevers, mari de Guyonne Coquille, sa dernière fille. Il savait que plusieurs de ceux qué Guy Coquille n'avait pas publié lui-même de son vivant, ou dont il n'avait pas disposé, méritaient de voir le jour; c'est ce qui lui donna la pensée de les publier. Mais ayant peu de temps à donner à ce travail, il en chargea Guillaume Joly, son oncle, né à Decise comme Guy Coquille, et l'ami de ces avant. M. Joly accepta ce travail d'autant plus volontiers, qu'il s'agissait d'obliger la famille d'un compatriote et d'un ami, la sienne propre et même le pays du Nivernais, qui avait intérêt à la publication de quelques uns de ces ouvrages. En voici la note à commencer, par ceux qui furent publiés du vivant de Guy Coquille ou par lui :

1.° *Guidonis Conchylii Romenœi Nivernensis poemata. Nivernis; Petrus Roussin*, 1590, *idem* 1593, *in*-8.° Cette seconde édition ne diffère de la première que par la réimpression du frontispice et des quatre premiers feuillets. Ces poésies ne sont point imprimées dans le recueil des œuvres complètes de cet auteur. On dit qu'elles sont devenues rares, et cela peut provenir de différentes causes : la première, c'est qu'elles ont été concentrées dans le Nivernais, où l'auteur les a distribuées à sa famille et à ses amis. La seconde, c'est que l'auteur, après l'impression, a pu y reconnaître des défauts qui lui ont déplu, et l'ont engagé à supprimer une partie de l'édition, ou à n'en donner que des exemplaires dont il a retranché les pièces qu'il n'estimait pas. Ce qui me le fait soup-

çonner, c'est la note sur l'article 4320 du catalogue Crevenna, où l'on cite un exemplaire de la bibliothèque Mazarine, daté de l'an 1593, *in*-8.°, mais imparfait des pages 8 à 65, 70 à 91, ce qui semble fait exprès. Ces poésies consistent en épigrammes, en pièces morales et philosophiques, et dans une traduction du neuvième livre de l'Odyssée.

2. *Ejusdem psalmi Davidis centum et quinquagenta, paraphrasticè translati in versus heroicos. Nivernis, P. Roussin*, 1592, *in*-8.°

3. Commentaires et Annotations sur les coutumes des pays et duché de Nivernais. *Paris*, 1605, 1610 ou 1625, *in*-4.°, avec la vie de Guy Coquille, par Guillaume Joly, dédié à M. le duc de Nevers; et dans les œuvres.

4. L'institution au Droit français, avec les Règles du Droit français, par Antoine Loisel. *Paris*, 1607, *in*-4.°, et dans les œuvres.

5. Questions, Réponses et Méditations sur les Coutumes de France. *Paris*, 1611, *in*-4.°

6. Discours (petit) de maître Guy Coquille, des Droits ecclésiastiques et Libertés de l'église gallicane, et les raisons et moyens d'abus contre les bulles décernées par le pape Grégoire XIV, contre la France en 1591; imprimé par faute du grand discours alors égaré, dans les recueils de traités sur les libertés de l'église gallicane de 1609 et 1612, *in*-8.°, et 1639, *in-folio*, avec un extrait du livre de l'institution du droit français.

7. Histoire du pays et duché de Nivernais, publiée par Antoine Loisel, avocat. *Paris*, Langelier, 1612,

in-4.°, et dans les œuvres complètes, où elle est divisée en trois livres ou sections, conformément à l'idée conçue par M. Loisel, depuis la publication de cette première édition. Le catalogue Letellier en cite une édition au nom de *Claude Cramoisy*, 1622, *in*-4.° Ce n'est peut être qu'un titre changé.

La coutume du Nivernais, les institutions au droit français, les questions et réponses sur toutes les coutumes de France, ont été réimprimées avec les institutes coutumiers de France, par Antoine Loisel, sous le titre d'œuvres de Guy Coquille; *Paris, Ant. de Cay*, 1646, *in-folio*. Ce serait la première collection des œuvres de cet auteur, réimprimées depuis au nom de *J. Guignard*, 1665, ou à celui de *Charles de Sercy*, 1666, 2 *vol. in-folio*, et ensuite à Bordeaux, en 1703, 2 *vol. in-folio*. C'est la plus belle et la meilleure édition de cet auteur.

Les ouvrages indiqués ci-après, outre ceux annoncés ci-dessus, excepté les poésies latines, y sont imprimés.

8. Mémoires sur la réformation de l'état ecclésiastique, fait en l'année 1592, imprimé à *Paris*, en 1650, *in*-4°.

9. Traité des libertés de l'église de France, des droits et autorités que la couronne de France a ès affaires de l'église dudit royaume, par bonne et sainte union avec ladite église. Fait en l'année 1594, *Paris*, 1650, *in*-4°.

10. Autre traité des libertés de l'église de France, des droits et autorité que la couronne de France a ès affaires concernant la police de l'église du dit

royaume, etc. C'est le grand traité dont parle M. de Thou, au livre 129 de son histoire sous l'année 1603, en l'éloge de M. Coquille, où il remarque que ce traité avait été dérobé. En effet, il n'a été retrouvé qu'en 1656, à Toulouse.

11. Du concile de Trente et de la réception d'icelui.

12. Des bénéfices de l'église.

13. Dialogue sur les causes des misères de la France, entre un catholique ancien, un catolique zélé et un palatin; fait en l'année 1590; *Paris*, 1650, *in-4.°*

14. Discours sur les maux du royaume pendant la ligue, pièce non achevée.

15. Que les maux de la France pendant la ligue venaient faute de réformation, principalement de l'état ecclésiastique.

16. Mémoire pour proposer à sa sainteté les inconvéniens qui peuvent advenir, si elle se rend trop rigoureuse à la réconciliation du roi, et à composer les affaires de France.

17. *Protestatio Cardinalis Placentini ad illustr. Cardinalem Pellevœum, publicorum galliæ conventuum præsidem missa, ut eam ipsis conventibus significaret.*

18. Devis entre un citoyen de Nevers, y demeurant, et un citoyen de Paris retiré à Nevers, sur le sujet de la susdite protestation du cardinal de Plaisance; du du dimanche 11 juillet 1593.

19. Traité des pairs de France, leur origine, fonction, rang et dignité, et comme les anciennes pairies laies ont été réunies à la couronne, au moyen de laquelle réunion autres nouvelles ont été créées; avec l'ordre de leur création et réception en icelles.

20. Discours des états de France et du droit que le duché de Nivernais a en iceux.

21. Qu'en fait d'états les gouvernemens, les bailliages et sénéchaussées ne doivent être en considération, et encore moins les siéges présidiaux.

22. Mémoire de ce qui est à faire pour le bien du pays de Nivernais, envoyé à M. de Nevers par M.[e] Girard Bardin, qui est parti le 18 août quinze cent soixante-treize.

23. Plaidoyer fait au conseil privé du roi, pour les échevins et habitans de la ville de Nevers, pour l'extinction et abolition des bourdelages; contre les doyen et chapitre, abbé et couvent de Saint-Martin, etc., du dit Nevers; par M. Guill. Rapine, lieutenant général du Nivernais, le 9 août 1554.

24. Ordonnances du roi Henri III, sur les plaintes et doléances faites par les députés des états de son royaume, assemblés en la ville de Blois en 1576 et 1577, avec les annotations sur icelles par M.[e] Guy Coquille.

Autres ouvrages connus du même auteur, existans en manuscrits, et non encore imprimés dans les collections de ses œuvres.

25. *Annotationes et diversæ lectiones in psalmos Davidis* 150, *excerpta à Guidone Conchylio Romenæo ex Sante-Pagnino*, *Vatablo*, *Ludolpho*, *Jac. Fabro et Genebrardo.*

26. *Alia poemata sacra et moralia.*

27. *Collectiones juris canonici et civilis.*

28. *Notitia episcopatuum Italiæ.* On doute qu'il soit de G. Coquille.

29. *Brevis et dilucido enarratio l*, 1. *ff. de juridict.*

quæstionem de magistratus qui jurisdictioni præsit; ac item judicis officio, novè disputatam continens; anno 1574. On doute que Guy Coquille en soit l'auteur.

30. *Brevis enarratio de dolo nominatim exprimendo per circumstantias; etc.*

31. *Excerpta ex Decisionibus Capellæ Tholosanæ, m. jul.* 1582.

32. Petit journal des états d'Orléans en 1560.

33. Extrait sommaire du cahier présenté au roi par aucuns de la noblesse ès estats tenus à Orléans, en décembre et janvier 1560.

34. Sommaire du cahier général du tiers estat de France, fourni par devers le roi ès estats tenus à Orléans, en janvier 1560.

35. Divers petits mémoires touchant lesdits estats d'Orléans.

36. Mémoires des estats de Molins de l'an 1566.

37. Quelques actes et mémoires des estats de Blois, de l'an 1577.

38. Petit journal des états de Blois, de l'an 1588.

39. Estat en bref des affaires du roi pour les finances, apporté par M. le maréchal de Retz, le samedi 31 décembre 1588.

40. Extrait sommaire du cahier du tiers estat de France, et estats généraux de Blois en 1588, présenté au roi le mercredi 4 janvier 1589.

41. Mémoire pour le soulagement des Nivernais, différent de celui qui est imprimé dans les œuvres.

42. Mémoire pour le despartement, des tailles du Nivernais et des élections voisines.

43. Discours de la franchise des bonnes villes du

royaume, et en quelle considération la ville de Nevers doit être pour ce regard.

44. Mémoires pour les échevins et citoyens de Nevers, contre le chapitre de l'église de Nevers; et colléges ecclésiastiques d'icelle ville et autres, pour l'abolition des bourdelages sur les maisons et héritages de ladite ville, avec un inventaire des pièces taillées à M. Marion pour plaider. Ces mémoires doivent être de l'an 1575 ou environ.

Joly (*Guillaume*), ami et contemporain de Guy Coquille, naquit comme lui à Decise, vers l'an 1530 ou 1533, car je le crois d'environ dix ans moins âgé que lui. On voit par son style qu'il a bien étudié les langues grecque et latine, et qu'il se livra ensuite à l'étude de la jurisprudence, dans laquelle il fit de très grands progrès. Il paraît s'être fixé de bonne heure à Paris, où il se fit recevoir avocat en parlement, et il y obtint la charge de lieutenant général de la connétablie et maréchaussée de France, qu'il a exercé jusqu'à la fin de ses jours avec tout le zèle qu'on pouvait attendre de sa sagacité et de ses lumières. Il épousa Marie Loisel, fille d'Antoine Loisel, avocat très célèbre au parlement de Paris, auteur de quelques ouvrages estimés. Il en eut six enfans, au nombre desquels il faut compter Claude Joly, chanoine de la cathédrale de Paris, homme savant et habile, qui a composé, traduit et publié un fort grand nombre d'ouvrages et vécu fort long-temps. Après la mort de Guy Coquille, M. Pommereuil, l'un de ses gendres, étonné que son beau père n'eût fait imprimer que fort peu de ses ouvrages, et eût même gardé en ma-

nuscrits les plus importans, résolut de les mettre au jour, et pour cela s'adressa à Guillaume Joly, son oncle, qui devait trouver dans la capitale de la France, où il demeurait, tous les secours et toutes les ressources convenables pour cela. Ce magistrat obligeant et laborieux s'en chargea volontiers, pour rendre service à ses parens et à son pays; et c'est à ses soins que l'on doit la publication de la coutume de Nevers en 1605, de l'institution au droit français en 1607, et des questions et réponses sur les coutumes de France en 1611. Il dédia en 1605 la coutume de Nevers à M. le duc de Nivernais et de Rhételois, et mit à la tête de ce volume la vie et l'éloge de Guy Coquille, son ami. A l'institution du droit français, publiée en 1607, il ajouta les règles du droit français d'Antoine Loisel, son beau père, petit ouvrage excellent, et qui fut ensuite réimprimé à part fort souvent. Il ne voulut pas séparer de ces ouvrages précieux les questions et réponses de Guy Coquille sur les coutumes de France, et les fit paraître avant l'histoire du Nivernais qu'il voulait publier ensuite; mais sa santé s'étant dérangée, il mourut en 1613, après avoir confié la publication de cette histoire à Antoine Loisel, son beau père, qui lui donna la consolation de la voir paraître en 1612, format *in*-4.°, comme les ouvrages précédens.

On doit à M. Guillaume Joly, en particulier, un traité de la justice militaire de France, publié à *Paris*, chez *Langelier*, en 1598, *in*-8.°, et il semblait avoir légué à sa famille le soin de veiller sur la gloire de Guy Coquille, car c'est à *Claude* Joly, son fils, qu'est due la réunion et la publication de tous les

ouvrages de cet auteur qui ont mérité de voir le jour; il a fait la préface de l'édition de Paris, 1665 ou 1666, 2 *vol. in-folio.* Anecdote que j'emprunte au Moréry de 1759, article de *Claude* Joly.

Marion (*Simon*), célèbre avocat au parlement de Paris, naquit à Nevers en 1540, et fut le fils de *Miles* Marion, d'une ancienne famille de cette ville, où il exerça la profession de notaire, et de Paule Guillaume. Il fit de si grands progrès dans l'étude des lois, des belles lettres et de l'éloquence, que Mornac nous le peint comme un autre Cicéron. Guy Coquille, son compatriote et son ami, nous le représente comme *premier entre les avocats de bon sens, grande science et excellente éloquence.* Il avait une imagination vive, féconde et soutenue d'une excellente mémoire; le journal d'Henri IV le montre comme un homme accort, fin, subtile et ne se laissant pas aisément pénétrer. Il a joui de l'estime du cardinal du Perron, et de plusieurs autres écrivains célèbres de son temps. Le président de Thou en fait le plus grand éloge dans son histoire, et dit qu'il défendit avec une grande fermeté les droits de la couronne et les libertés du royaume. Quoique zélé catholique, il regarda toujours les nouveaux établissemens religieux et leurs priviléges comme très pernicieux à l'état; ce que l'on a pu inférer de son éloquent plaidoyer contre les jésuites en 1597. Sa réputation était déjà si grande en 1584, dans la profession d'avocat au parlement de Paris, qu'il exerça, dit-on, pendant trente-cinq ans; que, quoiqu'il n'eût alors fait imprimer aucun ouvrage, la Croix du Maine qui, dans sa bibliothèque

française, le nomme, mal à propos, *Siméon*, en parle avec enthousiasme et comme d'un homme rare qui a été de son temps *une étoile reluisante en tout ce parlement.* En effet, il fut un des plus employés pour les grandes causes, soit pour la plaidoirie, soit pour les discussions écrites ou les consultations, et l'avocat général de la reine mère, Catherine de Médicis, de son fils le duc d'Alençon, frère du roi Henri III, en sa cour souveraine de l'échiquier, et pour tout l'apanage de ce prince. Il fut encore le défenseur et le conseil de plusieurs princes et seigneurs, dont le crédit lui devint nécessaire dans une occasion où il s'était attiré la haine du roi que je viens de nommer. Cet orage décrit dans le journal du règne du roi Henri III, fut promptement dissipé. L'habilité de Simon Marion, sa dextérité à manier les affaires étaient si bien connues, que ce roi le chargea, vers l'an 1582, de régler avec les députés de l'Espagne les limites de l'Artois. Des lettres de noblesse pour lui et sa postérité furent, en janvier 1583, la récompense de ce grand travail. En 1596, le 12 août, il fut reçu conseiller au parlement de Paris, et le 30 décembre de la même année président de la seconde chambre des enquêtes. Henri IV l'admit en son conseil par brevet du 13 janvier 1597, enfin on lui rendit les moyens de faire briller son éloquence, en l'instituant avocat général au même parlement, et il fut reçu dans cet office le 31 mai suivant. Il y parut avec plus d'éclat et de gloire que dans les précédens emplois, et s'y montra le zélé défenseur des droits du roi, des libertés publiques et de l'honneur du royaume. Mais, épuisé par un travail continue, par des plaidoi-

ries fatigantes, il sentit ses forces s'épuiser, et se démit volontairement de son office d'avocat général en faveur de Cardin le Bret, qui déjà était avocat général à la cour des aides. Il mourut dans sa maison à Paris, le 15 février de l'an 1605, et fut inhumé dans l'église Saint-Méry, sa paroisse, où l'on a vu son tombeau et son épitaphe. Ce grand orateur, dit » le cardinal du Perron, avait le don de persuader en » discourant, et n'émouvait pas moins lorsqu'il écri- » vait. C'est le premier homme du palais qui ait bien » écrit, et depuis Cicéron il n'y a pas eu d'avocat tel » que lui. » Cet hommage rendu à sa mémoire fut l'expression de l'estime et de l'amitié qu'il avait su inspirer à cet illustre cardinal. Ayant appris la mort de Marion pendant son séjour à Rome, il lui fit l'épitaphe suivante, qui fut la dernière preuve de sa sincère affection:

Sous ce tombeau paré en mainte sorte
D'honneurs muets, gît l'éloquence morte;
Car Marion, du sénat l'ornement,
Et du *Palais* (*) le miracle suprême,
N'est pas le nom d'un homme simplement,
Mais c'est le nom de l'éloquence même.

Ce magistrat n'était pas aimé des jésuites dont il avait chagriné la société dans un plaidoyer devenu célèbre; aussi le père Sotwel le traite-t-il d'hérétique,

(*) Un moderne a remplacé ce mot par celui de *barreau* qui lui a paru plus positif et plus clair. Sans doute il ne savait pas qu'à Paris on ne dit pas, *je m'en vais au barreau, au parlement*, mais *je m'en vais au palais*, où sont toutes les cours de justice. Ici donc le mot *palais* est vraiment synonyme de *parlement* et de *barreau*, et plus général.

quoiqu'il fut réellement bon catholique. Il avait été marié, vers l'an 1570, avec Catherine Pinon, fille de Nicolas Pinon, seigneur de Manci, et de Catherine de Moulinet, dont il eut Simon Marion, baptisé le 2 janvier 1572, qui fut baron de Druy comme son père, terre qui a été érigée en comté en octobre 1658, pour Claude Marion, qui était d'une branche collatérale; et Catherine Marion, baptisée le 13 janvier 1573, mariée en 1585 avec le célèbre avocat Antoine Arnauld, seigneur d'Andilly et de Trie, dont elle eut vingt enfans, qui tous furent des sujets très distingués dans l'état.

Simon Marion père, qui nous occupe, a fait imprimer plusieurs de ses plaidoyers sous ce titre :

1.° *Actions forenses;* Paris, *Sonnius*, 1594, *in*-8.° Chaudon, Gillet et quelques autres ont cru que l'auteur avait donné un titre *latin* à des plaidoyers français, qu'ils ont indiqué sous le titre d'*Actiones forenses;* erreur plaisante qui provient de n'avoir pas vu ce volume.

2. Autres plaidoyers; *Paris*, 1598, *in*-8°, et 1605, ou 1609, *in*-12.

3. Plaidoyer de Simon Marion contre les jésuites; *Paris*, 1597, *in*-8.° René de la Fon y a répondu en 1599, *in*-8.°

Tous ces plaidoyers avec des avis, des remontrances de Simon Marion, ensemble l'inventaire pour M. le connétable de Montmorency, en la cause de Châteaubriant, fait par le même auteur, ont été imprimés de nouveau à *Paris* par *Bouillerot*, en 1625, *in*-4°. Cet inventaire avait déjà été imprimé à *Paris*, en 1604, *in-folio*, comme *factum*.

4. Observations sur la coutume de Paris, faites en 1591, *manuscrit.*

5. Un commentaire sur la coutume du Nivernais, *manuscrit.*

6. Lettres de MM. les gens du roi, écrites pour leur défense en 1602, lorsqu'on voulut obliger les avocats des parties de mettre au bas de leurs écritures ce qu'ils avaient reçu pour leur honoraire : *manuscrit.*

Ces trois articles sont cités au catalogue d'Aguesseau, publié en 1785, *in*-8.°, n.° 1447.

7. Plaidoyer de M. Marion, sur la souveraineté de Bar le Duc, fait en 1572, *in-folio, manuscrit,* cité au catalogue Perrot, en 1776, *in*-8.°, n.° 3539.

8. Conférence de l'an 1573, sur la propriété féodale de Beaurin, par Simon Marion, *in-folio, manuscrit,* cité par le père Lelong, dans la biblioth. histor. de la France, édition de 1719, *in-folio*, n.° 12931.

On a vu dans l'article de Guy Coquille, au n.° 44 de ses ouvrages, que Simon Marion avait été chargé par les échevins de Nevers de plaider pour eux contre le chapitre, pour l'abolition des bourdelages, vers l'an 1575. En effet ils furent convertis en *cens*, avec l'indemnité pour les seigneurs bourdeliers, par trois arrêts du conseil privé du roi, des 16 août 1577, 14 mai 1578 et 2 juillet 1579, et l'on peut avoir recours à ce qu'en a dit Coquille, à la fin de son histoire du Nivernais.

Simon Marion eut un frère puîné, qui quitta le Nivernais et alla s'établir en Languedoc, où il épousa une femme de bonne maison. C'est la postérité de cette branche qui hérita, vers 1639, de la baronnie de Druy, qui fut érigé en comté en octobre 1658,

de Claude Marion, devenu l'héritier de François Marion, seul rejeton de la branche aînée. Elle a possédé aussi la terre de Givry, près de l'endroit où l'Allier tombe dans la Loire, au département du Cher.

Vénelle ou Vénette (*Pierre*), secrétaire de M. de la Ferté, est né au hameau de la Roche-Bureau, commune de Beuvron, près Clamecy. Il s'est fait connaître de la Croix du Maine, qui nous apprend que cet homme a mis par écrit les *Lettres contenant les proësses et bravades faites par la cavalerie légère de France*, l'an 1558; imprimées à *Paris* par *Jean Dallier*, dans le temps où vivait ledit Pierre Vénelle. Je ne trouve aucun autre renseignement qui le concerne, et je crois que Jean Née a eu tort de le nommer Vénette.

Bourgoing d'Aignon (*François*), deuxième fils de *Guillaume* Bourgoing, seigneur d'*Aignon*, et de *Françoise* Collesson, était le frère de Jeanne Bourgoing, mère de Guy Coquille, et par suite oncle de celui-ci. Il devait être plus âgé que Coquille, mais je n'ai pas la date de sa naissance, quoiqu'il soit né à Nevers, et fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique, puisqu'il obtint un canonicat de cette ville. On peut croire qu'il eut d'étroites liaisons avec Jacques II Spifame, nommé évêque de Nevers en 1548, ayant, comme lui, donné dans les erreurs du calvinisme, et s'étant réfugié à Genève avant 1560. Il y devint ministre de la religion prétendue réformée en 1556, et sans doute s'y maria. On présume qu'il se repentit

de cette démarche imprudente; car Jean Bruneau avocat à Gien, qui rentra dans le sein de l'église catholique, nous dit, dans son *Discours chrétien de l'antiquité et des vrais marques de l'église catholique. Paris*, 1581, *in*-8.°, page 18, qu'il revint de Genève *bien piestre avec sa femme, et passant à Gien, le pria instamment de parler à ses parens en la ville de Paris, gens de bien et bien qualifiés*, pour tâcher de le remettre en grâce avec eux (*) et de lui faire rendre son canonicat de Nevers. Mais il n'y avait pas moyen : en effet, d'une part il était marié, et de l'autre il avait publié des ouvrages trop imbus des opinions calvinistes; en conséquence, il retourna à Genève, où il mourut dans son état de ministre. Il a composé les ouvrages ci après :

1.° Paraphrase où briève explication du catéchisme. *Genève*, 1564, *in*-8.°; ou *Lyon, Seb. Honorat*, 1564, *in*-16.

2. L'histoire ecclésiastique, proposant l'entière et vraie forme de l'église de notre seigneur J.-C., montrant aussi les lieux auquels le royaume d'icelui a été dressé soit de son temps ou après; l'avancement de ce royaume; les persécutions et martyres des saints, etc., tome 1.er, contenant sept livres traduits et recueillis tant des anciens auteurs que de Mathias Flaccus Illyricus et autres centuriateurs de Magdebourg, par François Bourgoing, *Genève*, 1560 ou 1562, *in-folio. Ibid. Artus Chauvin*, 1566, *in-folio*, tom. 2;

(*) C'étoit sans doute Guillaume Bourgoing, son frère aîné, conseiller au parlement, mari de Philippine le Clerc, qui descendait de Jean le Clerc, chancelier de France, dont il a été parlé haut.

Genève, François Perrin, 1562 ou 1563, *in-folio.* Elle va jusqu'à Théodose le Grand.

3. L'histoire de Flave Joseph, des antiquités judaïques, contenue en vingt livres; deux livres du même auteur, contre Appion Alexandrin; la reprise de propos contre Appolloine, Molon et Lisimaque pour la défense des antiquités et lois judaïques; ensemble les sept livres de la guerre des Juifs, etc., et la vie de Joseph décrite par lui-même, le tout mis en français par François Bourgoing; *Lyon, J. Temporal,* 1562, *in-folio. Ibid. héritiers de Jacq. Giunti*, 15, *in-folio.* En latin et en français, traduction corrigée par Jean Lefrère de Laval; *Paris*, *Cl. Frémy et Nic. Chesneau*, 1570, *in-fol.*, en français seulement, 1573, 2 *vol. in*-8°. Génébrard a grandement critiqué cette traduction dans la préface de la sienne, publiée en 1646, *in-folio.*

Girard de Chévenon (*François*), paraît être le fils de Joachim Girard, seigneur de Chévenon, et de Marie de la Perrière, sa première femme. C'était un gentilhomme du Nivernais, fort distingué par sa bravoure, sa hardiesse et sa capacité. Il servit en qualité d'homme d'armes dans la compagnie de Louis de Gonzague, duc de Nevers, et se fit remarquer avantageusement pendant les belles campagnes de ce seigneur, sous le règne d'Henri II. En 1552, il se jeta par mégarde dans un parti ennemi, en fourageant aux environs de Thionville, et bientôt il en fut enveloppé; mais par son intrépidité et son adresse à manier son cheval, il parvint à se débarrasser d'eux et à rejoindre ses camarades. Il en fut quitte pour une

blessure à la main et la perte de son cheval. Ce militaire se montra, dans la suite, le fléau des protestans à Nevers, à La Charité et surtout à Cosne, dont il fut nommé gouverneur en 1562, après qu'ils eurent tenté inutilement de surprendre cette ville. De là il fit des courses heureuses contre eux, et les épouvanta à un tel point, qu'ils n'osèrent y reparaître. En 1578, le roi Henri III ayant institué l'ordre de Saint-Michel, en décora François de Chévenon, pour le récompenser de ses services. Il mourut en 1588. Il est probable que ses talens militaires ont fait oublier une aventure malheureuse qui lui arriva dans sa jeunesse. Joachim de Chévenon, son père, s'était remarié avec Louise Aubert, veuve en secondes noces de Bertrand de Culant, seigneur de Châteauneuf sur Cher, et en avait un fils, que le seigneur de Chévenon eut la fantaisie de marier en janvier 1532, avec Gilberte Girard, dame de Saint-Franchis, sa fille d'un premier lit, et de Marie de la Perrière. Ce mariage ne fut pas heureux : d'une part, François de Culant n'avait que quatorze ans quand il épousa Gilberte Girard, dont il n'eut pas d'enfans; de l'autre, il eut un procès criminel avec sa femme, et François de Chévenon, qui prit trop chaudement le parti de sa sœur, se permit sans doute quelques actes de violence contre son beau frère; car, par jugement du prévôt des maréchaux de Bourges, du 14 avril 1551, il fut condamné par contumace lui, à avoir la tête tranchée, ce qui prouve que le crime était grand, et Gilberte, sa sœur, à faire amende honorable à l'audience tenant au bailliage de Châteauneuf, et à perdre sa dot et son

douaire ; ce qui suppose la dissolution de ce mariage. Le brave Chévenon qui se battait alors pour son roi, trouva dans ses services le moyen de se relever d'une condamnation aussi sévère, et mérita dans la suite la protection des rois de France. Je pense qu'il est de la famille de M. Girard, seigneur de la Vernière, Montifaut, etc., qui existait de nos jours.

Sallonier (*Jean* ou *Guillaume*), propriétaire de bois vers les sources de l'Yonne, né à Moulins-Engilbert, et domicilié ensuite à Château-Chinon, a recommandé sa mémoire à la postérité par un service très important qu'il a rendu au département de la Nièvre et au commerce. C'est lui qui imagina et mit à exécution sur la rivière d'Yonne, le flottage en trains du bois de chauffage pour l'approvisionnement de Paris. Henri IV, instruit de ce service important, lui en fit témoigner sa reconnaissance par une lettre honorable, et que sa famille, estimée à Nevers et à Moulins-Engilbert, a dû conserver. Cette manière peu coûteuse de conduire les bois à leur destination a été promptement imitée sur les rivières de Seine, de Marne, d'Aisne, d'Oise et autres; ce qui prouve qu'une invention utile est un bienfait pour tout un royaume. Cette famille existe encore, un Sallonier était juge de paix à Lormes en 1823, et décoré de la croix de Saint-Louis.

Marandes (*Jacques* de), natif de Clamecy, étudia de bonne heure en théologie, et mérita d'être nommé chanoine de l'église cathédrale de Reims, où il paraît avoir passé le reste de ses jours. Il y devint secrétaire

particulier de l'archevêque, place qu'on ne confie qu'à un homme instruit et capable de rédiger des instructions pastorales, des mandemens, et autres ouvrages où l'on doit citer fréquemment l'Ecriture Sainte et les passages remarquables des pères de l'église. Il est mort en cette ville, et j'y ai vu son épitaphe dans le cloître de la cathédrale, du côté de la porte latérale gauche. Cette épitaphe fixe sa mort au 2 septembre 1613, et en supposant qu'il eut alors 70 ans, sa naissance remonterait à l'an 1543. Je n'ai point encore trouvé d'autres renseignemens sur sa personne et sa famille.

Savary, marquis de Brêves (*François* de). Il est assez étonnant que ce seigneur qui avait une grande instruction et a marqué sa place sous les règnes d'Henri III, d'Henri IV et de Louis XIII, n'aït pas un article dans les dictionnaires de Moréry, Bayle, Chaufepié, Chaudon et autres. M. Gillet assure qu'il naquit à Brêves en Nivernais, à 2 lieues S. E. de Clamecy, de Denis Savary de Pont, et de Françoise de Damas, en 1560. Produit à la cour d'Henri III, il y perça par son mérite, et le roi ayant nommé Jacques de Savary Lancosme, son ambassadeur à Constantinople, en 1582, il suivit alors son parent en qualité de gentilhomme d'ambassade. Mais ce seigneur y étant mort en 1591, François de Brêves fut nommé à sa place, et chargé des intérêts de la cour de France à Constantinople, où l'on assure qu'il demeura vingt-deux ans; et, comme il en revint en 1606, cela prouverait qu'il y fut envoyé dès l'an 1584. Il est bien certain qu'en 1591 il y déploya le caractère

d'ambassadeur d'Henri IV, nouvellement appelé à la couronne de France, et qu'en 1594 il y conclut un traité d'alliance avec le sultan Amurat III, et, le 20 mai 1604, un autre traité avec le sultan Achmet. Il avait su se faire estimer dans cette cour par le courage avec lequel il soutint le droit de préséance de l'ambassadeur du roi de France sur ceux de l'empereur Rodolphe II. Il profita de quelques momens de loisir que lui laissait son ambassade pour aller visiter l'île de Cypre, Jérusalem, la Palestine et le Mont Liban. Il revint par l'Egypte et séjourna à Alexandrie, au Grand Caire, et en reprenant le chemin de la France en 1605, il visita les états barbaresques, accompagné d'un officier ou aga du Grand-Seigneur, pour faire des traités avec eux, et les engager à respecter les navires français. Il s'acquitta de cette mission avec infiniment d'adresse à Tunis et ailleurs, mais il eut plus de peine à Alger, où il risqua de perdre la vie, et arriva en France en novembre 1606. Après tant de fatigues, il avait besoin de se reposer, et je pense que c'est pendant le séjour qu'il fit alors en France, qu'il obtint un office de conseiller d'état. Le cardinal du Perron, ayant été rappelé de son ambassade à Rome, vers la fin de l'an 1607, M. de Brêves fut nommé par Henri IV pour lui succéder, et se rendit à son poste en 1608. Il y resta jusqu'en 1614; et s'acquita de ses fonctions avec autant de sagacité et de dignité qu'il en montra à la Porte Ottomane. Cette fois il sut encore prendre le pas sur l'ambassadeur d'Espagne qui le lui disputait. Il retrouva dans la capitale du monde chrétien l'occasion de cultiver les langues orientales, et surtout l'arabe qu'il avait appris pendant son séjour à Cons-

tantiuople et dans ses voyages en Afrique. Alors il s'était aperçu de l'extrême ignorance qui régnait parmi les chrétiens d'Orient, et avait formé le projet d'y remédier aussitôt qu'il le pourrait. D'abord il profita de sa présence à Rome pour se lier avec Jean-Baptiste Raymondi, savant orientaliste italien, qui, sous le pontificat du pape Grégoire XIII, avait fait revivre en Europe le goût des langues de l'orient, et surtout de l'arabe qu'il trouva moyen de faire imprimer avec élégance et facilité. M. de Brêves usa de ses conseils pour faire graver et frapper par d'habiles ouvriers, des caractères syriaques, arabes et persans, pour créer une imprimerie qu'il plaça sous la direction d'Etienne Paulini, élève de Raymondi. Elle fut connue sous le nom de *typographia Savariana*. En 1613 il en sortit une traduction arabe du cathéchisme latin intitulé: *Doctrina christiana* du cardinal Bellarmin, imprimée à côté du texte latin, et cette traduction fut faite par Vittorio Scialac. En 1614, on vit sortir de la même imprimerie un *Pseautier arabe*, à l'usage des peuples de l'orient, et, pour qu'il fût utile aux savans de l'Europe, on joignit à un certain nombre d'exemplaires le texte latin en regard. Gabriel Sionita avait eu part à ces deux productions arabes. Ces premiers travaux n'eurent pas d'autre suite à Rome, M. Savary de Brêves ayant quitté cette ambassade en cette année. Mais Jacques Auguste de Thou, son allié et le confident de tous ses projets, lui conseilla d'exécuter à Paris ce qu'il avait si bien commencé dans la capitale du monde chrétien, d'y acheter les textes de la bible, et d'autres livres en langues orientales qu'il pourrait y trouver, de faire le possible pour amener

avec lui quelques savans, parce que déjà on avait conçu le projet de faire réimprimer à Paris la bible en plusieurs langues, publiée à Anvers quelques années auparavant (*).

Marie de Médicis ayant résolu d'ôter au colonel d'Ornano l'éducation de Gaston Jean-Baptiste de France, frère de Louis XIII, et voulant la confier à un homme de mérite et de grande expérience, fit rappeler en France M. de Brêves, pour le placer auprès de son second fils en qualité de gouverneur. Il revint donc à Paris sur la fin de l'an 1614, et y amena avec lui Gabriel Sonita et Jean Hesronite, savans maronites du Mont Liban, à qui il fit donner une pension de 600 livres pour les faire subsister, et, le 19 juillet 1615, M. de Brêves fut nommé gouverneur du frère de Louis XIII. Il prit tant de soins de l'éducation de ce jeune prince, que bientôt on admira son esprit, sa conversation, ses manières affables et obligeantes. Mais les courtisans redoutent les vertus des princes : on inspira à Louis XIII de la jalousie contre son frère et de la haine contre ce gouverneur zélé, qui fut remplacé par un autre moins capable et moins instruit. Le roi en le faisant louer et remercier de ses services, lui fit donner un brevet de six mille livres de pension, et un présent de cinquante mille écus à prendre en trois ans sur l'épargne. Forcé de se

---

(*) On apprend dans un factum pour Antoine Vitré, célèbre imprimeur à Paris, que le Roi l'avait obligé à acheter les poinçons, les matrices et les manuscrits turcs, arabes et persans, que M. de Brêves avait rapportés de ses ambassades à Constantinople et à Rome. On voulait s'en servir pour la fameuse bible polyglotte de le Jay.

retirer en 1618, il abandonna une partie de ses projets pour la propagation des langues; et je présume que c'est avec la forte somme qui lui fut donnée par le roi, qu'il fit construire le beau château qui subsiste encore sur sa terre de Brêves. Ce savant et illustre habitant du Nivernais est mort en 1627. Il avait épousé Anne de Thou, fille unique de Christophe de Thou, grand maître des eaux et forêts de l'Ile de France, cousine germaine du célèbre historien Jacques-Auguste de Thou. Voyez sa généalogie et sa postérité dans le Dictionnaire de la noblesse de 1757, *in*-8.°, tom. 3, pag. 266 et suivantes. On a de lui les ouvrages ci-après :

1.° Discours abrégé des assurés moyens d'anéantir la monarchie des princes ottomans; suivi des articles du traité fait en 1604, au mois de mai, entre Henri le Grand, et sultan Amac (pour Amurat), empereur des Turcs, en arabe et en français. *Paris*, *Etienne Paulin*, 1615, *in*-4°. On voit ici qu'*Etienne Paulin*, imprimeur à Rome avant et depuis cette époque, suivit M. de Brêves à Paris.

2. Relation des voyages de François Savary, seigneur de Brêves, en Jérusalem, Terre Sainte, Constantinople, Egypte, Afrique, Barbarie, etc., jusqu'en 1605; à laquelle on a joint les trois discours et le traité, indiqués ci-dessus, recueillis par Jacques du Castel. *Paris*, *Collet*, 1628 ou 1630, *in*-4.°, annoncé sous ses deux dates. On a le traité fait en 1605, par M. Savary avec le dey de Tunis, dans l'histoire de Barbarie et de ses corsaires par le père Dan, deuxième édition ; *Paris*, *Rocolet*, 1649, *in-fol.*, pag. 188.

3. Discours apologétique du procédé tenu par Fran-

çois Savary, seigneur de Brêves, lorsqu'il remit entre les mains du roi la personne de Mgr. le duc d'Anjou, 1618, imprimé à la suite de la relation des voyages ci-dessus.

4. Discours sur l'alliance qu'a le roi de France avec le Grand-Seigneur, et de l'utilité qu'elle apporte à la chrétienté; imprimé à la suite de la relation des voyage ci-dessus. Il doit être de l'an 1626.

5. Négociations de Fr. Savary de Brêves à Rome, depuis l'an 1608 jusqu'à l'an 1615, 15 vol. *in-folio*, mnuscrits; et 3 vol. *in-fol.* des lettres de Louis XIII à M. de Brêves, de 1611 à 1614; citées par le père Lelong, bibl. de la France, 1719, *in-fol.*, n.[os] 13073, 13102, 13103.

Lange (*Nicolas* de), docteur ès droits, d'abord avocat du roi au présidial de Lyon, ensuite lieutenant général en la sénéchaussée de cette ville, conseiller et enfin premier président au parlement de Dombes, vers la fin du seizième siècle; digne successeur de ses ancêtres, issu de bonne et ancienne noblesse du lieu et château de Lange en Nivernais, *personnage très suffisant à manier grandes affaires*, dit le célèbre Guy Coquille (pag. 497 et 498 du tom. 1.[er] de ses œuvres), naquit en 1525, au château de Lange et non à Lyon, d'un autre Nicolas de Lange qui avait aussi été lieutenant général en la sénéchaussée de Lyon. Il s'acqutta dignement de toutes les fonctions qui lui furent confiées, et fut, dit-on, le seul des magistrats de Lyon qui eut le courage de s'opposer aux massacres de la Saint-Barthelemy. Ayant été chargé d'une négociation importante dans la Suisse en 1582,

il la remplit avec succès. Il a cessé de vivre le 6 avril 1606, âgé d'environ quatre-vingts ans. Son goût décidé pour les lettres, les médailles et pour tous les monumens de l'antiquité, lui en avait fait rassembler un fort grand nombre ; sa maison était le rendez-vous des gens de lettres, ou des personnes qui, comme lui, aimaient les monumens anciens, et il paraît avoir été le fondateur d'une Académie qui a long-temps existé. Sa célébrité lui valut les honneurs que les gens de l'art se plaisent à rendre aux personnes qui les protègent ; et son portrait a été gravé par Jacques de Bie, dans la France métallique publiée en 1636, *in-fol.* On y a mis cette inscription empruntée à Virgile : VETERUM VOLVIT MONUMENTA VIRORUM. Après sa mort la terre de Lange passa dans une autre famille, et je trouve dans l'ouvrage de M. de Sainte-Marie (*), qu'un M. de Château-Renaud était baron de Lange en 1620. Le père Lelong nous apprend aussi dans sa bibliothèque historique de la France (1719, *in-fol.*, n.° 7540), que Nicolas de Lange a retouché en 1592 le style d'une histoire du règne de Louis XII, composée par Hubert ou Humbert Vellay, continuateur de l'histoire de France par Gaguin. Cet ouvrage n'a pas été imprimé.

DESTRAPPES (*Léonard*), né à Nevers d'une famille plébéïenne, mais alliée à celles de MM. Bouard et Leroy, était, dit-on, le fils d'un apothicaire de cette ville, qui eut le bonheur et les moyens de lui donner une bonne éducation, de cultiver des talens qu'il avait reçu de la nature. Initié dans la science du droit

(*) Recherches historiques sur Nevers, pag. 413.

civil et canônique, il obtint d'abord le titre de conseiller clerc au parlement de Paris, et mérita d'être employé par Henri IV dans plusieurs affaires importantes et relatives aux intérêts de l'état. Il s'en acquitta à la satisfaction du monarque, qui, pour récompense, lui donna l'archevêché d'Auch. Ce bienfait décida son entrée dans l'état ecclésastique. Il prit l'ordre de la prêtrise, célébra sa première messe dans l'église de Saint-Cyr le 8 novembre de l'an 1599, et fut sacré à Paris en 1600. Le siége auquel on l'élevait était resté vacant pendant plusieurs années, et s'était appauvri par suite des guerres civiles qui l'avaient troublé. Une partie des biens de l'archevêché avait été envahie par la noblesse du pays, et il était difficile pour le nouvel archevêque de les faire rendre. Cependant Léonard Destrappes réussit à y rappeler le bon ordre, rétablit les études ecclésiastiques, fit même plusieurs fondations religieuses, et, par sa sagesse et sa fermeté, il obtint l'estime et les regrets de tout son diocèse, lorsqu'il mourut le 29 octobre 1629. La maison dont il hérita de son père, était située à Nevers dans la rue de la Parcheminerie ; il l'a donnée à la congrégation de l'Oratoire, et c'est le couvent qu'ils ont occupé jusqu'à la révolution de 1789. Je ne connais aucun ouvrage sorti de sa plume.

Un autre abbé Destrappes, de la même famille que celui dont je viens de parler, a été curé de la paroisse Sainte-Croix de La Charité, vers la fin du dix-septième siècle, et a même possédé quelques biens dans cette ville et aux environs.

Coquille (dom *Noël*), naquit à Nevers, et fut le

troisième fils de Jean Coquille et de Marguerite de Chasteaux. Il prit l'habit de bénédictins à La Charité, en 1536, étant encore jeune, et fut le cousin germain du célèbre Guy Coquille. Il resta long-temps dans le monastère de La Charité, en devint prieur claustral depuis 1574 jusqu'en 1579, et eut ensuite le prieuré de Saint-Laurent des Orgilliers. Il a été le témoin de tous les désastres arrivés à La Charité, depuis l'an 1560 jusqu'en 1577, et il eut le bonheur d'échapper aux massacres commis dans cette ville en 1569, par l'armée protestante du duc de Deux-Ponts. C'est lui qui a transmis à la postérité les détails de tous ces événemens malheureux, et qui a rédigé une histoire manuscrite du même prieuré de La Charité, depuis son origine jusqu'à lui. M. Gillet possédait ce manuscrit, et le cite quelquefois. Il affirme que dom Noël Coquille était un religieux zélé, laborieux et rempli d'excellentes qualités. Un de ses frères et même un de ses neveux ont fait aussi profession dans l'ordre de Cluny.

Bénard (dom *Laurent*), religieux bénédictin, né à Nevers en 1573, de Laurent Bénard, natif de Rouen, négociant, et de Catherine Bouard, d'une famille estimée à Nevers, et à laquelle appartenaient Léonard Destrappes et M. Leroi, conseiller au parlement. Le jeune Bénard reçut de ses parens une éducation toute chrétienne, et fit profession de la règle de saint Benoît dans le monastère de Saint-Etienne de Nevers, ordre de Cluny. Envoyé à Bourges pour y étudier la philosophie, il s'y distingua tellement, que les jésuites le présentèrent aux

magistrats de la ville comme le meilleur sujet du collége. A Paris, où il alla ensuite pour achever ses études, il reçut le bonnet de docteur de Sorbonne avec un applaudissement universel, ce qui fit dire à M. le recteur de l'université, que si dom Bénard était en ordre le dernier reçu, il était réellement le premier pour la capacité. Il paraît qu'il se destina d'abord à la prédication, et qu'il obtint quelques succès dans la capitale ; mais ses supérieurs le destinèrent à d'autres emplois, et bientôt lui donnèrent le titre de prieur du collége de Cluny, fondé à Paris en 1269 par Yves de Poiseux. Il trouva la maison dans un état déplorable : à peine il existait quatre ou cinq religieux, dans un collége où il devait y avoir vingt-huit religieux étudians : les lieux réguliers étaient loués à des bourgeois, qui étaient mêlés avec eux dans le dortoir. Dom Bénard congédia ces étrangers, et donna une nouvelle face au collége en y attirant, de tous les monastères de son ordre, de jeunes bénédictins ayant de l'esprit et le goût des études. Le grand nombre de ceux qu'il forma dans la piété le firent penser sérieusement à la réforme des monastères de France. Il s'attacha surtout à ceux de la congrégation de saint Vanne. Ce fut par son zèle et par ses soins que les abbayes de saint Augustin de Limoges, de Noaillé, de Saint-Faron de Meaux, de Jumiége, de Solignac, de Corbie et la maison des Blancs Manteaux à Paris, reçurent la réforme, sur la fin du carême de l'an 1620. Epuisé par le jeûne et les austérités, quoiqu'il n'eût que quarante-sept ans, en sortant de l'office le jeudi saint, il fut saisi d'une fièvre pestilentielle si violente, qu'il mourut six jours

après, c'est-à-dire le 20 avril de cette année, le premier de tous les religieux de la congrégation de saint Maur dont il avait embrassé la règle. Il a été enterré dans l'église du collége de Cluny, qu'il avait régi pendant long-temps. Sur la fin de sa carrière il a publié les ouvrages ci-après.

1.° De l'esprit des ordres religieux, en quoi il consiste, et des moyens pour l'acquérir, spécialement de l'esprit de l'ordre de saint Benoît, avec une apologie pour sa règle. *Paris, Regnauld Chaudière*, 1616, *in*-8°.

2. Parœnèses chrétiennes, ou sermons très utiles à toutes personnes tant laïques, ecclésiastiques que régulières. *Paris*, *Pierre Chevallier*, 1616, 2 *vol. in*-8°.

3. Instructions monastiques sur la règle de saint Benoît, touchant les trois vœux de religion, vêture, profession, réception des novices et moines étrangers; l'humilité et ses douze degrés, et tous autres actes, vertus et devoirs de l'état religieux; *Paris*, *Denis Langlois*, 1616, *in*-8.°, 1256 p., contenant vingt-neuf parœnèses. On lui a aussi donné le titre de *Mémorial de la vie religieuse.*

4. Eloge bénédictin; *Paris*, 1618, *in*-8.°

5. Police régulière tirée de la règle de saint Benoît; en laquelle est traitée de la vocation d'un chacun, de l'étude, de l'œuvre manuel et de l'hospitalité des religieux: ensemble de leur façon de manger, coucher, habiller, régir, châtier, excommunier et gouverner; *Paris*, *René Giffart*, 1619, *in*-8.°, contenant vingt-quatre parœnèses.

Il paraît que le style suranné et singulier de ces

ouvrages, que l'érudition profane prodiguée à chaque page, en ont rendu la lecture difficile, et rébutante.

Passelaigue (dom *Jean*), né à Sancoins, en Berry, d'une famille originaire de La Charité, fut un homme de grand mérite, et fit honneur à notre département qu'il habita long-temps. Elevé dans des sentimens religieux, il adopta le monastère de Notre-Dame de La Charité, pour y achever ses études et entrer dans l'ordre de Cluny. Il y a fait profession en 1605, et par ses talens s'éleva aux premières dignités de cette maison. Dès l'an 1618 il était prieur claustral, et, en 1625, il obtint le titre de prieur commendataire ou abbé de cette maison. Il y éprouva quelques contrariétés et quelques inquiétudes. Un jeune religieux bénédictin, né de parens charitois, le sollicita de le recevoir au nombre de ses religieux. Il y consentit, parce que c'était un sujet fort instruit et d'une piété exemplaire, en conséquence il y fut admis en 1618; c'était dom Robert Manvielle, qui mourut depuis en odeur de sainteté. Lui-même crut devoir se servir en 1621 du zèle de cet excellent religieux pour ramener l'ordre dans le prieuré de Saint-Pierre de Reuil en Brie, dépendant de celui de La Charité, et l'en institua prieur pour en opérer la réforme; mais il ne fut pas facile de réduire à une vie plus régulière ces mauvais religieux; et après avoir souffert dans cette maison des peines infinies, des contrariétés sans exemple et même une longue détention, dom Manvielle fut obligé de revenir à La Charité sans avoir réussi dans cette entreprise. Les réformes étaient à la

mode alors, on l'a vu dans l'article de dom Bénard. Dom Veni d'Arbouze, alors grand prieur et depuis abbé de Cluny, avait aussi conçu le projet de réformer l'ordre de Cluny, et notamment le monastère de Notre-Dame de La Charité. Il jeta les yeux pour cela sur dom Manvielle, dont il connaissait le zèle et les talens. Il lui envoya en 1627 un plein pouvoir et des lettres de confirmation pour établir cette réforme. Il les présenta à dom Passelaigue, qui parut d'abord se prêter à ces ordres, et les fit lire en plein chapitre. Mais lorsque les religieux s'aperçurent que dom Manvielle allait travailler sérieusement à cette réforme, ils se liguèrent contre lui, et s'opposèrent à tout ce qu'il voulait faire. Dom Passelaigue parut même l'abandonner dans cette entreprise difficile, et quittant le monastère et la ville de La Charité en 1628, année remarquable par la peste qui désola cette ville, il se rendit à Paris pour solliciter un bénéfice avec lequel il dut être plus libre et plus tranquille. En effet, il fut nommé à l'évêché de Belley en 1629, et partit promptement pour prendre possession de son diocèse et d'une abbaye dans celui de Coutances. Par cette conduite adroite il échappa à une réforme qui l'inquiétait beaucoup. En 1630, je le trouve à Belley faisant lever de son tombeau le corps de saint Anthelme, évêque de cette ville en 1163, qui avait été canonisé; le faisant placer dans une châsse sur l'autel de la chapelle qui porte le nom de ce saint. Depuis son séjour à Belley, on n'en a plus entendu parler à La Charité ni dans le Nivernais; mais je crois qu'il est mort après 1642, temps auquel Samuël Gui-

chenon publia en latin la chronologie des évêques de Belley, *in*-4°.

Je ne connais aucun ouvrage imprimé de Jean Passelaigue.

LEBRETON (*Gabriel*), mal nommé *Guillaume* par la Croix du Maine, était seigneur de Lafon ou Lafond, près Clamecy, en Nivernais; on dit aussi qu'il naquit à Nevers vers l'an 1550, fit de bonnes études et passa pour être savant en grec, en latin et en d'autres langues. Il a aimé et cultivé les poésies latine et française, et suivi le barreau en qualité d'avocat au parlement de Paris. On lui attribue plusieurs tragédies, dont une seule a été imprimée.

1.° Adonis, en vers, représentée en 1578; *Paris, Abel Langelier*, 1579, *in*-12, ou *Rouen*, 1611, *in*-18. François d'Amboise, son ami, recueillit quelques unes de ses poésies, sonnets et élégies, et les fit imprimer à la suite de la pièce ci-dessus. Voyez les *Recherches sur les théâtres par de Beauchamps*. Cette tragédie est une allégorie sur la mort de Charles IX. Il y en a plusieurs éditions.

2. Tullie.

3. Didon.

4. Dorothée.

5. Lépolème ou la Charite (grâce), tirée de l'âne d'or d'Apulée.

6. Le ramoneur, comédie.

7. Paradoxe que les dames doivent marcher le sein découvert.

8. L'amour mercenaire. C'est une des pièces imprimées à la suite d'Adonis.

9. Elégies, sonnets et poésies diverses non imprimés.

Il vivait encore en 1597, et sa première pièce est de 1569.

Une Marguerite Lebreton, veuve d'Antoine Coquille, sieur des Arspoisses, a été la marraine de Guy Coquille.

Dubroc (*Guillaume*), né à Pouilly ou plutôt au château du Nozet, dont François Dubroc, son père, était seigneur, ainsi que des terres de Meurs, Veninges et Saint-Andelin, par un hasard assez singulier, alla faire ses études en l'université d'Avignon, et ayant ensuite embrassé l'état ecclésiastique, devint auditeur de Rote, archevêque de Seleucie et vice-légat d'Avignon. Il vivait encore en 1624, et mourut avant l'année 1668, temps auquel on imprima ses décisions sur plusieurs objets du droit canonique. Elles furent publiées à Rome en 1668 sous le titre ci-après :

« *Decisiones* bonæ memoriæ *Reverendissimi patris*
» *Domini Guillelmi Dunozeti, archiepiscopi Seleu-*
» *cienses, sacræ Romanæ Rotæ auditoris*, in-folio. »
C'est le troisième volume de la collection intitulée *Decisiones Rotæ Romanæ*. Peut-être on y a joint un précis de sa vie.

Un de ses neveux, nommé *Edme* Dubroc, fut attiré par lui en Italie, et mourut à Rome, doyen des auditeurs de la Rote. Il avait été admis par un décret daté du mois de février 1634 au nombre des patriciens ou nobles romains ; mais attaché à son état, il refusa constamment d'être archevêque en France ou en

Italie. Peut-être il eut tort, car il aurait obtenu plus aisément le chapeau de cardinal. Ses décisions, recueillies de son vivant, furent publiées avant celles de son oncle, et sont imprimées dans le *second* volume des *Decisiones Rotæ Romanæ*. Je ne sais pas encore en quel temps il est mort. Ils étaient alliées à la famille de MM. Bourgoing et Coquille.

Baudreul (*Guy* de), est indiqué par Guy Coquille (tom. 1.er de ses œuvres, p. 497) comme étant à Nevers un des plus illustres personnages de son temps, d'abord abbé de Saint-Martin aux Bois, en Picardie, ordre de sainte Geneviève, et ensuite de Saint-Léonard de Corbigny, ordre de saint Benoît, *chef du conseil en la maison de Longueville,* et enfin comme son parrain, par conséquent plus âgé que lui. Sans doute il ne s'est pas trompé sur le nom de *Guy*, puisque lui-même a porté ce nom, qu'il avait reçu de ce parrain qui était l'allié et le cousin de son pere; mais je trouve un M. de Baudereul, *président de la chambre des comptes de Louis II d'Orléans,* duc de Longueville, lequel duc est mort le 9 juin 1537, ce qui est bien le même temps auquel *Guy de* Baudreul vivait. Mais ce président se nomme *Jean de* Baudreul, dans deux ouvrages annoncés par le père Lelong, dans sa bibliothèque historique de la France, édition de 1719, *in-folio,* sous les nos 10294 et 10294 *bis.* A moins qu'il n'y eut alors deux hommes du même nom attachés à la maison de Longueville, ce doit être le même qui se fait appeler *Jean*, et que Coquille appelle *Guy*. Cet homme a été profondément initié

dans les affaires de la maison de Longueville, et il en est résulté les ouvrages ci-après :

1.° Généalogie de la maison de Longueville, par *Jean de* Baudreul, président de la chambre des comptes de Louis II, duc de Longueville ; imprimée dans l'histoire de Charles VII, par Godefroy ; *Paris*, 1661, *in-folio*, pages 838 et suivantes.

2. Noms des terres et seigneuries appartenant à Louis II d'Orléans, duc de Longueville ; en quels pays elles sont situées ; comme elles doivent être partagées ; avec les armes des seigneurs d'où les terres sont venues ; par le même *Jean de* Baudreul, *in-folio*, *manuscrit*, conservé parmi ceux de la bibliothèque du roi, n.° 1187.

La famille de Baudreul existe encore dans la Nièvre à Saint-Pierre le Moutier ou aux environs : elle seule peut expliquer la difficulté historique que je viens d'établir ci-dessus.

Roy (*Charles*), né à Nevers au milieu du seizième siècle, se destina à l'état ecclésiastique et à l'art de la prédication, dans lequel il se distingua même à Paris. Il faut aussi qu'il se soit livré à l'étude du droit civil et du droit ecclésiastique, puisqu'il obtint un office de conseiller clerc au parlement de Paris, et ensuite l'abbaye de Saint-Sever, au diocèse de Coutance en Normandie. Il s'était engagé dans l'ordre de la prêtrise, et donna toujours l'exemple d'un grand amour pour la religion et d'une piété exemplaire. Sans doute il jouissait d'une fortune indépendante, car il se procura une assez belle biblio-

thèque, et fit à sa mort des legs fort importans. Son testament est du 26 mars 1622, et l'on dit qu'il mourut le 7 septembre 1623. Pendant sa vie, il avait conçu tant d'estime pour l'ordre des carmes, dans l'église desquelles il prêchait souvent à Paris, et leur piété l'avait tellement édifié, qu'il résolut d'en établir une maison à Nevers, sa patrie. Il consacra à ce projet une somme de 50,000 fr., à prendre sur sa fortune, les ornemens de sa chapelle particulière, sa bibliothèque et ses manuscrits composés de sermons, de livres de piété, et d'une histoire de France, qu'il leur donna par le testament dont je viens de parler. Cette donation souffrit quelques difficultés de la part de ses deux sœurs; mais Pierre Roy, son frère et son exécuteur testamentaire, ne partageant pas leur opinion, fit ordonner par un arrêt du parlement de Paris, du 6 février 1624, la pleine et entière exécution des volontés du testateur. En 1626, un prieur nommé par le chapitre général de l'ordre, et six religieux arrivèrent à Nevers. Ils éprouvèrent de grands obstacles pour la fixation de leur demeure; enfin, dans l'année 1633, il leur fut permis de s'établir auprès de l'église de Saint-Trohé; mais la première pierre de leur église ne fut posée que le 12 mars 1658. Charles Roy, leur fondateur, fut inhumé sous le sanctuaire dans un caveau qui avait son entrée sur le jardin. Pierre Roy, son frère, était conseiller du roi et directeur des impositions. Il eut deux enfans Charles et Marie Roy. Je les crois de la même famille que MM. Roy de Prunevaux et Roy de Cuy, connus à Nevers et dans le département de la Nièvre.

MOQUOT (*Etienne*), né à Nevers en 1571, d'une famille qui doit exister encore, et qui fut alliée autrefois à celles de MM. Bourgoing et Coquille, fit de bonnes études, mais se destina à l'état ecclésiastique, et fit profession dans la société de Jésus. Il y fut d'abord employé à enseigner les langues grecque et latine dans leurs colléges, et s'en acquita avec succès. On dit même qu'il traduisit pour l'usage des classes quelques ouvrages du grec en latin, mais je ne les ai pas encore rencontrés. Il s'occupa bien plus certainement à combattre les opinions de divers hérétiques de son temps; et je connais de lui les écrits ci-après, publiés à Poitiers, où il paraît avoir demeuré pendant plusieurs années. Il est mort en 1628, âgé de cinquante-sept ans.

1.° Examen et censure des bibles et de la confession de foi des églises prétendues réformées de France; de leur manière d'administrer les sacremens; de leurs prières et catéchismes. *Poitiers, Ant. Mesnier*, 1617, *in*-8.° Dans cet ouvrage il a dû promettre le suivant :

2. La guerre ministrale, ou découverte de la prétendue harmonie et imaginaire fraternité des calvinistes, luthériens et autres sectaires de ce temps. *Poitiers, J. Main, Ant. Mesnier et Julian Thoreau*, 1619, *in*-8.°; dédié à Henri-Louis Chastaignier de la Roche-Pozay, évêque de Poitiers. Ce livre m'a paru savant et d'une lecture instructive.

3. Il a mis en meilleur ordre la grammaire grecque de Clénard, dont on s'est servi fort long-temps en France, dit Allegambe, pag. 427, cité par Moréry.

4. Il a corrigé quelques dialogues de Lucien, dont il a fait une traduction littérale et interlinéaire.

Portier (*Jean*), né à Nevers, auteur peu connu, mais initié complètement dans la connaissance de la langue latine, paraît avoir étudié chez les jésuites, où il aura pris le goût, non seulement de la poésie latine, mais des compositions dramatiques dans cette langue, fort en vogue dans les colléges dirigés par les professeurs de cette compagnie. On lui attribue une tragédie latine intitulée *Pantœgle*, qu'il fit imprimer en 1619, *petit in*-12, et sans doute à Nevers. Je n'ai pas encore pu la rencontrer, ni trouver d'autres renseignemens sur ce littérateur.

Rapine (*Charles*), seigneur de Foucherenne ou Foucheraine, est né à Nevers vers le milieu du seizième siècle, et prenait le titre de l'un des députés pour le tiers état du bailliage de Saint-Pierre le Moutier, où il exerçait les fonctions d'avocat général, et l'un des députés du tiers état de France. C'est bien lui qui a composé ou rédigé le récit général de tout » ce qui s'est passé en l'assemblée générale des états à » Paris, depuis le 27 octobre 1614 jusqu'au 23 février » 1615, avec le cahier général du tiers état et autres » pièces sur le même sujet. » *Paris*, au palais, 1651, *in*-4.° ; mais comme il y disait quelques vérités sur les abus qu'on voulait réformer, et se trouvait d'un parti totalement opposé aux projets de la cour, il n'osa pas publier alors ce récit. La reine Marie de Médicis ayant rompu assez brusquement les états en 1615, il se montra dans cette circonstance avec toute la

fermeté dont il était capable, et mérita la confiance et l'approbation de ses collègues. Choisi par eux pour porter la parole, il ne craignit pas d'avoir avec le chancelier de Sillery une conversation très vive dans la chambre même de la reine. Cela ne changea rien aux projets de la cour, et de retour en Nivernais il s'attacha plus fortement au service de la maison de Gonzague, devint procureur général du bailliage et président de la chambre des comptes de Nevers. Il a rempli ces deux places en même temps avec autant de zèle que de prudence et de capacité, et quitta la vie en laissant à Florimond Rapine, son fils, le soin de publier son ouvrage sur les états généraux de 1614, aussitôt que les hommes dont il avait parlé librement auraient cessé de vivre.

Ce *Florimond* Rapine, aussi seigneur de Foucheraine, se distingua de son temps par son habileté dans les affaires, son éloquence et ses grandes vertus. Il était, dit son épitaphe, *l'œil de l'aveugle, le pied du boiteux et le soutient de l'infirme.* Né à Nevers vers l'an 1580, il fut comblé des faveurs de Charles II de Gonzague, duc de Mantoue et de Nevers, et Marie de Gonzague, sœur de ce duc, devenue depuis reine de Pologne, désirait la vacance du gouvernement du Nivernais pour le lui donner, mais il mourut subitement le 13 septembre 1646. C'est bien à tort que M. Louis de Sainte-Marie, son parent et même M. Gillet, ont prétendu qu'il avait été élu en 1614, député du tiers état du Nivernais aux états généraux de la même année, le confondant avec Charles Rapine, son père, véritable auteur du recueil véridique et intéressant de ce qui s'est passé à ces états, tenus

à Paris. En réfléchissant un peu, ils auraient vu que Florimond Rapine, âgé seulement de trente-quatre ans, n'avait pu ni dû obtenir cette nomination, sa réputation n'était pas encore assez étendue, ni assez imposante pour cela. Moréry, le père Lelong et le recueil même de Rapine, nous apprennent que Charles Rapine fut le seul auteur de ce volume précieux pour l'histoire du temps, et que Florimond, quoiqu'il fût animé des mêmes opinions de son père, n'eut pas même la satisfaction de publier ce volume en 1651, format *in*-4.° C'est *Pierre* Rapine *de Foucheraine*, seigneur de Saxi, fils de Florimond, et son successeur dans la place de procureur général du duché, maître des requêtes de la reine Anne d'Autriche, et conseiller d'état en 1656, qui, jugeant le moment favorable, mit au jour cet ouvrage long temps attendu, y ajouta quelques pièces, et le dédia à Pierre Molé, alors garde des sceaux. Il était devenu rare, lorsqu'en 1788 ou 1789, il fut réimprimé à *Paris*, dans le recueil des états généraux, chez *Barrois aîné*, 18 *vol. in*-8.°, ce qui le replace dans les meilleures bibliothèques de France.

Un *Guillaume* Rapine de Sainte-Marie, président de la chambre des comptes de Nevers en 1602, a composé une *chronologie des comtes et ducs de Nevers* dont le manuscrit existe encore entre les mains de M. Louis de Sainte-Marie. Il était le parent d'un autre *Jacques* Rapine, grand amateur de livres, en 1603.

Rapine (*Charles*), né à Nevers d'une famille très connue, et qui a fourni au département quelques

hommes célèbres par leur science et leurs talens, était le fils de Guy Rapine, seigneur de Boisvert, et d'Hélène Guichard. Il fut d'abord cordelier observantin, ensuite il passa dans la congrégation des récollets, nouvellement établie, et s'y distingua par son amour pour l'étude et la composition de quelques livres utiles ou importans; ce qui lui valut quelques grades éminens dans son ordre, et notamment celui de provincial. C'est sans doute en cette qualité qu'il résida long-temps dans le diocèse de Châlons, en Champagne; mais lorsqu'il mourut, à un âge fort avancé, il était alors gardien du couvent des récollets à Paris. Voici les ouvrages que l'on connaît de lui :

1.° *Nucleus philosophiæ. Paris*, 1625, *in*-8.°

2. Discours de la vie, mort et miracles de saint Memje ou Menje, apôtre de Châlons en Champagne, avec un catalogue des évêques qui lui ont succédé. *Châlons*, 1625, *in*-12 ou *in*-16. Cité avec éloge par Langlet Dufresnoy.

3. Paraphrase sur les épîtres de saint Paul.

4. Autre paraphrase sur les cinquante premiers psaumes de David, en latin et en français.

5. Annales ecclésiastiques du diocèse de Châlons, en Champagne, par la succession des évêques de cette église, depuis saint Menje jusqu'en 1636. *Paris*, *Sonnius*, 1636, *in*-8.°

6. Histoire générale de l'origine et des progrès des frères mineurs appelés *récollets*, *réformés ou déchaux*. *Paris*, 1631, *in-folio*.

7. Exposition de la règle de saint François. *Paris*, 1640, *in*-12.

8. Les pensées de Jésus mourant.

9. *Psaltès purpuratus. Parisiis,* 1639, *in*-12. Cet ouvrage est peut être le même que celui indiqué au n.° 4.

Rapine (*François*), religieux bénédictin, nommé prieur du couvent de Saint-Pierre le Moutier, devint aumônier de la reine Marie de Médicis, qui mourut en 1642 : ensuite on lui donna la place d'aumônier général de l'artillerie de France. Il était frère de Charles Rapine, religieux récollet, et doté comme lui de talens utiles et variés. Ce fut par reconnaissance de ses services que le roi Louis XIII créa, par un édit du 26 mars 1632, pour lui et ses successeurs au prieuré de Saint-Pierre, un office de *premier conseiller au siége présidial de cette ville ;* dignité importante pour un religieux, qui fut accordée, dit le préambule de cet édit, « *en considération des assistances rendues par Fr. Rapine à Sa Majesté dans tous ses voyages et armées, même au pays de Languedoc, en la conversion de plusieurs hérétiques.* »

Comme il était rigide observateur des devoirs de son état, Gilles de Souvré, évêque d'Auxerre, le choisit pour être son official à La Charité sur Loire, ville où le calvinisme avait, dans un temps, jeté de profondes racines.

Il a composé et publié une oraison funèbre de François de Gonzague de Clèves, duc de Rhételais et de Mayenne, gouverneur et lieutenant général du Nivernais. *Nevers*, 1622, *in*-12. Ce duc était mort en cette année 1622. On assure qu'il avait laissé un *traité de logique* manuscrit; et il existait encore en 1789 dans la bibliothèque des bénédictins de Saint-Pierre. Elle

a été dispersée depuis, et cet ouvrage doit être égaré comme bien d'autres, s'il n'est pas resté dans les mains de M. Bert, acquéreur d'une partie de cette bibliothèque.

Rapine de Sainte-Marie (*Pascal*), neveu du précédent, et comme lui religieux récollet, était fils de Jacques Rapine de Sainte-Marie, seigneur dudit lieu, d'Aupassy et de Saint-Martin, et de dame Espérance de Bèze. Il naquit à Nevers où demeuraient ses parens, et se distingua tellement dans l'ordre qu'il avait embrassé, qu'il parvint successivement aux charges importantes de cet ordre. On le voit lecteur en théologie en 1658, définiteur en 1663, gardien à Orléans en 1666, enfin commissaire général de la province de Saint-Antoine en 1671. Sa plume ne fut pas moins féconde que celle du père Charles Rapine, son parent. Je ne connais pas encore l'année où il mourut; mais voici la liste des différens ouvrages qu'il a publiés :

1.° Le Christianisme naissant dans la gentilité. *Paris, in*-8.°

Livre publié avant 1665, et qui fit beaucoup de bruit au moment où il parut, parce qu'il devint l'objet des censures de François Marion, docteur de Sorbonne, et qu'il y trouvait des écarts aussi frappans que ceux du livre des superstitions de la Chine, nouvellement censuré. Cependant la Sorbonne n'épousa pas les opinions du docteur Marion, et le père Pascal Rapine ne fut pas inquiété.

2. Le Christianisme florissant dans la primitive

église. *Paris*, 1663, *in*-8.° On doit le regarder comme une suite de celui ci-dessus.

3. Oraison funèbre d'Anne d'Autriche, épouse de Louis XIII, régente du royaume de France. *Paris*, 1666, *in*-4.°

4. Le portrait de sainteté. *Paris*, 1667, *in*-12.

5. Le Christianisme fervent. *Paris*, 1671, *in*-12.

Tous ces ouvrages écrits d'un style assez pur, mais diffus, sont remplis d'une vaste érudition et d'une piété sincère.

C'est à tort et faute de le bien connaître que M. Gillet a nommé *François*, l'auteur ci-dessus, au lieu de l'appeler *Pascal;* et je pense qu'il a pu le confondre avec *François* Rapine, religieux bénédictin dont j'ai parlé.

Cotignon (*Michel*), d'une famille originaire de Moulins-Engilbert, naquit en 1563; il devint *chanoine et archiprêtre* de la cathédrale de Nevers. M. Louis de Sainte-Marie lui donne aussi le titre de *grand archidiacre* de Nevers. C'était sans doute une des dignités du chapitre, mais je ne la retrouve plus dans son organisation actuelle, et il me semble que *l'archiprêtre* doit être au-dessus de *l'archidiacre*. Au reste, c'est le titre qu'il prend lui-même à la tête de l'ouvrage que voici:

« Catalogue historial des évêques de Nevers, re-
» cueilli et dressé selon leur ordre, par maître *Michel*
» Cotignon, *chanoine et archiprestre* de l'église de
» Nevers. *Paris*, *Fr. Pommeray*, 1616, *in*-8.° (*). »

(*) Le portrait de Michel Cotignon, bien gravé par J. Mathœus, se

Cet auteur passe pour être très savant, mais un peu crédule et sujet à adopter facilement ce qui pouvait flatter l'amour-propre de ses concitoyens. Il ne faut pas croire cependant qu'il ait été le premier à travailler sur cette matière. D'une part, Guy Coquille y avait travaillé avant lui très sommairement, comme on peut le voir dans son histoire du Nivernais : d'autre part, il a pu avoir connaissance d'un manuscrit existant dès l'an 1524, et qui nous a été indiqué par André Duchesne, dans sa *Bibliothèque des historiens de France. Paris*, *Cramoisy*, 1627, *in*-8.°, p. 225. Ce manuscrit a pour titre :

« *Historia episcoporum et comitum Nivernensium ; auctore* Henrico Bétort, *scutifero*, *domino temporali* du Marests, *usque ad ann.* 1523. » Je pense que Michel Cotignon a pu en prendre communication, mais il a fallu le traduire et l'augmenter, et joindre ce qui y manquait depuis 1523. En outre, il me paraît que cet *Henri* Bétort, écuyer, seigneur temporel du Marêts, auteur de l'ouvrage cité ci-dessus, devait être un enfant du Nivernais, car on ne présume pas qu'un étranger ait eu un grand intérêt à

---

trouve à la tête de cet ouvrage, et l'on y voit qu'en 1616 il était âgé de cinquante-trois ans. On y trouve aussi ces vers :

Michaël Cotignonus
Angelum amicus mico,
Agno cœli notus amicus.
In cœlo micas agnus,
Amico cœli genitus.
A cœlo genitus amo,
Non ego litis amicus.

Jeux de mots plus estimés du temps où vécut cet auteur que du nôtre.

composer en latin une histoire des évêques et des comtes de Nevers.

Michel Cotignon a écrit en latin le *procès-verbal de l'entrée d'Eustache Dulys à Nevers*, pour y prendre possession de son évêché. Cette cérémonie eut lieu le 10 décembre 1606. M. de Sainte-Marie l'a abregé, traduit en français et imprimé dans ses *Recherches histor. sur Nevers*, pag. 326 à 334.

COTIGNON DE LA CHARNAYE (*Pierre*), autre chanoine de Nevers, et sans doute originaire, comme le précédent de la ville de Moulins-Engilbert; mais j'observerai que le nom de la Charnaye est celui d'une terre possédée depuis long-temps dans la famille de MM. de Cotignon, située dans le Berry, près La Charité, et enclavée dans les communes d'Argenvières et de la Chapelle Montlinard. Elle appartient maintenant à mesdemoiselles Fournier de Quincy. Ce Pierre Cotignon a publié un long poême intitulé *les Travaux de J. C.*, et imprimé à *Paris*, chez *Villery*, en 1638, *in*-8.°, en plus de 5,000 vers, passablement mauvais ou ridicules. On regarde ce poême comme une longue paraphrase de la passion, racontée par les quatre évangélistes d'une manière presque uniforme et très édifiante.

Dans le même temps a vécu un autre Pierre de Cotignon, sieur de la Charnaye, gentilhomme nivernais, de la même famille que les précédens. Il était né à la fin du seizième siècle, et a publié un recueil de vers, que Charles Hulpeau, son libraire à *Paris*, ne pouvant débiter, jugea à propos de faire paraître sous le nom de Théophile Viaud, qui venait de mourir, et lui donna le titre suivant : *Vers satyriques*

et énigmatiques du Nouveau Théophile, 1626, *in*-12; et, pour opérer cette métamorphose, il supprima l'ancien titre et les huit premiers feuillets, contenant l'épître dédicatoire et l'avertissement.

Je n'ose affirmer que ces deux Pierre de Cotignon, vivans dans le même temps, l'un chanoine de Nevers, l'autre simple gentilhomme du Nivernais, soient le même personnage; mais leur goût pour la poésie française, le donnent à penser, et il serait possible que le gentilhomme ne fût devenu chanoine que depuis 1626.

Bolacre de Sigogne (*Henry*), sorti d'une famille aimée et respectée à Nevers, par les services éminens qu'elle a rendus dans divers emplois et magistratures, devint lieutenant général du bailliage de Nevers, assista, le 10 décembre 1606, à l'entrée d'Eustache Dulys, nommé à l'évêché de Nevers, et lui fit, au coin de la place Ducale, une harangue qui fut alors jugée fort éloquente, mais à laquelle l'évêque répondit en peu de mots. L'année suivante il aida M. Dulys, trésorier du chapitre, et M. de Sainte-Marie, président de la chambre des comptes du duché, à faire une quête pour la fondation du collége confié aux jésuites : quête importante qui produisit alors 22,000 fr. Il ne se contenta pas du don fait alors au collége, en 1610, il y fonda à ses dépens une chaire de philosophie qui a suffi jusqu'en 1726, temps auquel la ville de Nevers fonda une seconde chaire, à laquelle on ajouta une rente de 200 fr., pour les prix à distribuer chaque année aux écoliers. Cet illustre magistrat, dont la mémoire a été long-temps en vénération pour ses vertus et sa bienfaisance, avait cessé de vivre avant

1649, année pendant laquelle Jeanne Millet, sa veuve, fut marraine de la grosse cloche de l'église Saint-Martin.

PAULLET (*Pierre*), chanoine, grand archidiacre et doyen du chapitre de Saint-Cyr, fut aussi conseiller au bailliage de Saint-Pierre le Moutier. On présume qu'il est né à Nevers, mais il est certain qu'il y est mort d'une manière assez extraordinaire. De temps immémorial on a construit, pour la fête Dieu, un reposoir rue de la Parcheminerie, à Nevers, devant la maison qui fut occupée par le célèbre Adam Billaut. En 1643, M. Paullet, alors doyen du chapitre, officiait à la procession. Arrivé à ce reposoir, il tomba évanoui, en posant sur le saint sacrement une couronne de fleurs. On le transporta de suite chez lui, et presque aussitôt il expira. Adam Billaut qui ne perdait aucune occasion d'employer sa verve, lui a fait une longue épitaphe. L'abbé Paullet ne faisait pas des vers aussi aisément que Billaut, son contemporain, mais il écrivait en prose, et il a fait imprimer en 1608, à Nevers, l'oraison funèbre d'Arnauld-Sorbin, son évêque, décédé en 1606.

HINSSELIN (*Jean*), chevalier, seigneur de Moraches, près Miennes, bourg à peu de distance de Cosne, était d'une famille noble et alliée à MM. de Vieilbourg, seigneurs et marquis de Miennes. Il a vécu sous le règne de Louis XIV, et paraît avoir aimé l'étude. Il était le frère aîné de *Pierre* HINSSELIN, qui fut, pour ce roi, gouverneur des îles de la Guadeloupe et de la Désirade. Le père du Tertre en a

parlé fort honorablement dans son histoire des Iles Antilles, publiée en 1667 et 1671, en 4 *vol. in*-4.°, et le père Labat d'après lui. Je n'ai pas encore découvert en quel temps ces deux hommes recommandables, et originaires du Nivernais, ont cessé de vivre. Jean Hinsselin est auteur de l'ouvrage ci-après:

1.° Portrait géographique et historique de l'Europe. *Paris, Osmont*, 1675, 4 *vol. in*-12; cités par le père Lelong, dans sa bibliothèque histor. de la France; édition de 1719, n.os 154 et 9695.

M. de la Chesnaie des Bois en parle aussi dans son *Diction. de la noblesse* de 1757, *in*-8.°, tom. 2, p. 295, col. 1.re, et lui attribue d'autres ouvrages de littérature dont il ne donne pas les titres.

Moret (*Vincent*), né à Nevers d'une famille respectable et qui subsiste encore; cet homme, doué de quelques talens et d'une grande piété, fit profession chez les récollets, et se fit estimer comme prédicateur, au commencement du dix-septième siècle. Il a même prêché un Avant avec succès dans l'église de Saint-Severin à Paris. Il a fait imprimer en 1650 deux livres de piété:

1.° De la simplicité chrétienne.

2.° La prudence chrétienne.

Ragon (*Jean-Baptiste*), fils d'autre Jean-Baptiste Ragon, avocat et procureur fiscal à Clamecy, né en 1592, fit de bonnes études et entra malgré son père chez les jésuites en 1610. Ses talens lui ont procuré de l'avancement dans cet ordre, car il fut élu provincial d'Aquitaine, et il était supérieur de la maison

professe de la rue Saint-Antoine, à Paris, lorsqu'il y mourut en 1670. Il a fait imprimer des sermons et différens ouvrages de piété, mais ils sont peu connus, et aucun ne m'est encore passé dans les mains. On ne les trouve pas même dans les catalogues des bibliothèques des jésuites, vendues à Paris en 1763 et 1764.

Duval (*Jean*), né à Clamecy en 1597, était proche parent de Jean-Baptiste Duval, né à Auxerre, célèbre antiquaire et interprête des langues orientales. Tous les deux tenoient à la famille du célèbre Antoine Le-Clerc, seigneur de la Forêt près Clamecy, qui les attira à Paris pour y compléter leurs études. Jean Duval fit d'abord de grands progrès dans la langue grecque, et, par amour pour la religion, entra dans l'ordre des carmes de la réforme de sainte Thérèse, dits déchaussés. Il y prononça ses vœux en 1615, et reçut le nom de *Bernard de sainte Thérèse*. Engagé ensuite dans diverses fonctions relatives aux missions du Levant, il se vit obligé d'apprendre le persan, le turc, l'arabe et d'autres langues usuelles de l'Orient, au moyen desquelles il lui fut facile de voyager dans ces contrées pour y travailler à la propagation de la foi et aux intérêts du commerce de la France. Nommé évêque de Babylone en 1538, il alla en Perse, où il se perfectionna dans la connaissance des langues orientales, et contenta son goût pour les voyages éloignés. On assure qu'il a composé un dictionnaire des langues de l'Orient qui fut long-temps conservé en manuscrit à Paris dans la bibliothèque du séminaire des missions étrangères, dont Jean Duval fut en partie le fondateur, par acte notarié du 16 mars 1663. Il lègua à ce séminaire toutes

les maisons, tous les emplacemens qui lui appartenaient au faubourg St.-Germain, rue de la Fresnaye, ou Petite-Grenelle, aujourd'hui rue de Babylone, derrière les Incurables et dans celle du Bac, avec quelques arpens de terre dans la plaine de Grenelle, tous les biens meubles qui lui appartiendraient lors de son décès, sa chapelle complète et sa bibliothèque de Paris. Il joignit à ce legs, presque général, une maison qu'il avait achetée à Ispahan, capitale de la Perse, les meubles y contenus, la chapelle et la bibliothèque qu'il y avait laissées. On a dû voir aussi, dans la bibliothèbue du séminaire dont il s'agit, cinquante volumes de ses sermons et discours manuscrits, ce qui révèle qu'il avait beaucoup prêché pendant le cours de ses missions. On lui attribue aussi un petit ouvrage en arabe, imprimé après sa mort chez *Pierre le Petit* en 1679, *in*-16. Jean Duval a cessé de vivre à Paris, le 10 avril 1669, et fut inhumé chez les carmes déchaussés. Son cœur est conservé au séminaire des missions étrangères, avec l'inscription ci-après :

D. O. M.
D. Bernardi à sancta Theresia
Illustrissimi Babylonensis Episcopi,
Hujus domus benefactoris,
Cor apostolicum.

Bertrand Duchesne, autrefois curé de l'une des paroisses de La Charité que je ne puis spécifier, car je ne cite cet auteur que sur l'indication de M. Gillet (annuaire de l'an 12, p. 105), et il ne m'est tombé sous la main aucun des ouvrages qu'il lui attribue. Ce prêtre, d'après ce qu'il en dit, aurait fait de bonnes études

d'humanité et des progrès sensibles en théologie. Il en était devenu professeur en 1627 en la faculté de Paris, et c'est plus tard qu'il fut appelé à une cure de La Charité par les bénédictins de cette ville ou par leur abbé. Voici les ouvrages qu'on lui attribue :

1.° *Paranymphœa theologica, sive orationes de laude theologiæ et theologorum, habitæ in exedra Augustinæa. Lutetiæ, anno* 1627. Paris, *apud* P. de Bresche, 1646, *in*-8.°, cité par Louis Jacob dans le *Bibliographa Parisina;* 1646, *in*-8.°, p. 7.

2. *De sacerdotum concordia, Parænesis,* 1634. Ce discours a été prononcé par Bertrand Duchesne au synode d'Auxerre tenu en cette année-là.

3. La Sainte curiosité, ou Questions sur les principaux articles de la foi, sur les mystères de la religion et les cérémonies de l'église. *Paris,* Danguy, 1643, *in*-8.° *Bibliographia Parisina*, 1643 et 1644, p. 18-19.

4. Des hymnes latines sur saint Vaast et sur sainte Galburge.

5. Diverses harangues latines, autres que celles indiquées ci-dessus.

Sauvageon (*Guillaume*), médecin célèbre en son temps, est né à Nevers, suivant M. Gillet; mais je doute qu'il y ait exercé la médecine, car il prend le titre d'aggrégé au collége des médecins de Lyon. D'une part, le livre qu'il lui attribue, composé en latin sous ce titre : *Ars Sanitatis tuendæ*, a été imprimé à *Paris*, chez *Jean Bessin*, en 1640, *in*-12; et l'année précédente 1639, il y avait fait imprimer les *Œuvres d'André ou Laurens,* traduites en français par Gelée, mais augmentées par lui Sauvageon, *in*-

folio, avec figures; d'autre part, je le retrouve à *Lyon*, comme éditeur en second ou en troisième des œuvres médicales de Barthelmy Perdulcis ou Perdoux en 1649, *in*-4.°, publiées en latin dès l'an 1630 par Jean Chartier, à *Paris*.

Discours de la poudre de sympathie, imprimé à la suite d'une nouvelle édition de l'Abrégé chirurgical, tiré des meilleurs auteurs de la médecine, par Honoré Lamy. *Paris*, *Cardin Besongne*, 1644, *in*-8°.

Traité chimique contenant les préparations, usages, facultés des plus célèbres et usités médicamens chimiques. *Paris*, *Jean Bessin*, 1644, *in*-8.°, réimprimé en 1648, *in*-8.°, avec la Pharmacopie de Bauderon.

L'anatomie française en forme d'abregé, par Théophile Gelée, nouvelle édition, augmentée d'un traité des valvules et d'un autre sur les veines lactées, par Guill. Sauvageon. *Paris*, *J. Bessin*, 1645, *in*-8.°, et *Rouen*, *Jacq. Besongne*, 1652, *in*-8.°

Le Prestre (*Sébastien*), d'abord seigneur, ensuite comte ou marquis de Vauban, né à Saint-Léger de Faucheret, canton de Château-Chinon, le 1.er mai de l'an 1633, cinq ans avant notre grand roi Louis XIV, qu'il a servi pendant presque tout son règne, avec un zèle, un talent et une fidélité qui ne se sont jamais démentis. Il était le fils d'Urbain Le Prêtre, d'une famille noble, très ancienne dans le Nivernais, et y possédant depuis plus de deux cent cinquante ans la terre de Vauban, dont il a rendu le nom célèbre, et d'Edmée de Carmagnol ou Carmignolles. Son père, qui s'était ruiné au service militaire, ne lui laissa pas de fortune; mais conseillé par son curé, qui avait

reconnu dans le jeune Vauban de grandes dispositions pour apprendre, il réussit à lui procurer une bonne éducation. Dès l'âge de dix-sept ans il servait dans le régiment de Condé, et les premières villes fortifiées qu'il eut occasion de visiter, lui inspirèrent un goût pour le génie militaire qui ne se démentit jamais. Alors il se livra avec une ardeur infatigable à l'étude de la géométrie, de la trigonométrie, et de tout ce qui pouvait nourrir et féconder en lui cette passion pour la science des fortifications, pour l'attaque et la défense des places. Aussi nul homme de son temps ne put lui être comparé, et il eut promptement fait connaître dans la conduite de plusieurs siéges importans, ce que l'état et son roi pouvait attendre de sa capacité, de son expérience et de sa valeur. M. de Fontenelle a dit de lui : que M. de Vauban a été le seul homme de guerre pour qui la paix ait été aussi laborieuse que la guerre même. Pendant la guerre il assiégeait et prenait des places; pendant la paix il les fortifiait, ou réparait les fortifications des villes frontières ou conquises. Et, pour avoir une idée des immenses travaux de M. de Vauban, on peut résumer ici qu'il a fait réparer trente trois places anciennes, qu'il a fait fortifier en entier trente-trois villes nouvelles, qu'il a dirigé et conduit cinquante-trois siéges, dont trente sous les ordres du roi en personne, ou de ses enfans Mgr. le Dauphin et Mgr. le duc de Bourgogne, et les vingt-trois autres sous les ordres de différens généraux. Il s'est trouvé à cent quarante actions de vigueur, et y a reçu diverses blessures. C'était, ajoute M. de Fontenelle, dans son éloge prononcé à l'académie des sciences, dont il était membre, un romain, que le

siècle de Louis XIV semblait avoir dérobé aux plus heureux temps de la république romaine. Tant de travaux et de mérite furent appréciés et récompensés par un roi juste et généreux, qui savait encourager de fidèles serviteurs par des dons pécuniaires, des titres honorifiques et des emplois honorables. M. de Vauban fut successivement nommé chevalier des ordres du roi, grande croix de l'ordre de Saint-Louis, maréchal de France le 14 janvier 1703, commissaire général des fortifications, gouverueur de Douai, de la citadelle de Lille, en Flandre, et commandant en Bretagne; académicien honoraire de l'académie des sciences, en 1699, etc. Il s'est toujours fait estimer par son grand désintéressement, par un mépris tout particul ie pour les richesses; en sorte que les gratifications considérables qu'il reçut en différens temps, ne l'enrichirent point, en ayant presque toujours sacrifié le produit au service du roi, et se montrant toujours prêt à marcher aussitôt qu'il était appelé, ou qu'on le croyait nécessaire au bien de l'état. Après la bataille de Ramillies en 1706, on lui donna le commandement d'un corps de troupes, pour couvrir les places de Flandre du côté de la Flandre. Il y rassura par sa présence les esprits étonnés de nos désastres. De retour à Paris, il y mourut d'une fluxion de poitrine le 30 ou 31 mars 1707, âgé de soixante-quatorze ans, emportant avec lui la réputation de l'homme le plus simple, le plus vrai, le plus modeste, le plus honnête et le plus vertueux de son siècle. Son corps fut porté dans sa terre de Bazoches, au canton de Lormes, en Nivernais, où elles reposent encore par les soins de MM. le Pelletier d'Aunai, qui les recueillirent après nos tourmentes révolutionnaires,

pendant lesquelles elles avaient été insultées par des hommes qui ne respectaient alors ni les talens, ni le mérite, ni la vertu. Ils ont ravi son cercueil de plomb, et quatre beaux canons qui avaient été donnés au maréchal de Vauban par le grand dauphin, fils de Louis XIV, après la prise de Philisbourg, de Manheim et de Frankendal, qu'il lui aida à conquérir.

M. le maréchal de Vauban avait épousé en 1660 Jeanne d'Aunai (*), dame d'Epiri, fille de Claude le Pelletier d'Aunai, baron d'Epiri, terre acquise de MM. de Bussy. Il en eut deux filles : Charlotte Le Prêtre de Vauban, mariée en 1679 à Jacques de Mesgrigny, comte de Villebertin ; et Jeanne Françoise Le Prêtre, mariée, en 1691, à Louis Bernin de Valentine, marquis d'Ussé, contrôleur général de la maison du roi. Leur mère mourut en juin 1705.

M. de Vauban toujours occupé de ce qui pouvait être avantageux à l'état, soit dans la guerre, soit dans l'administration et les finances, et sans prétention à l'esprit, avait eu une multitude d'idées et de réflexions qu'il consigna par écrit en douze gros volumes, qui sont encore entre les mains de MM. le Pelletier d'Aunai, ses anciens parens ou alliés par les femmes, et il intitula ce vaste recueil d'idées philantropiques, *Mes Oisivetés*. On dit que s'il était possible de les exécuter, leur utilité serait plus grande que celle de ses autres travaux. Elles étaient à peu près de même nature que celles de l'abbé de Saint-Pierre, et pourraient être qualifiées comme les ouvrages de celui-ci,

---

(*) Papillon l'appelle Jeanne Doné, et Moréry, Jeanne d'Osai. Tous les deux ont mal écrit ce nom.

de *Rêves d'un homme de bien*, et voulant le plus grand avantage de son pays. Il paraît que la famille qui les possède n'a pas jugé à propos de faire choisir parmi ces idées, celles qui seraient les plus exécutables ou les plus dignes d'être offertes aux personnes qui s'occupent de finance et d'administration, car aucun ouvrage tiré des oisivetés du maréchal de Vauban n'a paru depuis sa mort; et je n'ose lui attribuer, ni le *projet d'une dîme royale*, imprimé en 1707, *in*-4.° ou *in*-12, ni le *Testament politique*, publié sous son nom en 1708, *in*-12, qui lui valurent, dit-on, l'animadversion de Louis XIV, qui n'aimait pas les donneurs de conseils en finance; car on attribue ces deux ouvrages, qui semblent être posthumes, à Pierre le Pesant de Boisguilbert, plutôt qu'au maréchal de Vauban, qui même n'a rien fait imprimer de son vivant sur l'attaque, la défense des places et les fortifications. Des hommes cependant qui étudiaient ses travaux et suivaient les opérations de cet illustre maréchal, ont publié différens livres dont ils ont fait hommage à sa grande instruction; et voilà ceux qui nous ont été connus :

1.° Manière de fortifier par M. de Vauban, mise en ordre par M. le chevalier de Cambray, etc. *Paris, Michallet*, 1688, *in*-8.°, *fig.*; *Amsterdam*, *Mortier*, 1689 et 1692, *in*-8.°, *fig. Idem*, avec les notes de l'abbé du Fay; *Coignard*, 1691, *in*-12; *Amsterdam, P. Mortier*, 1702 ou 1707, *in*-12.

2. L'ingénieur français, avec des notes, par M. Hébert, professeur de mathématiques; *Paris, Michallet*, 1695, *in*-8.°, *fig.* Même ouvrage que le précédent, mais sous un autre titre.

3. Traité de l'attaque et de la défense des places suivant le système de M. de Vauban, par M. Desprez de Saint-Savin. *Amsterdam*, 1727, 2 *vol. in*-8.°, *fig.; Paris, Le Mercier*, 1736, *in*-8.°, *fig. oblong.; La Haye, Pierre de Hondt*, 1737, *in*-4.°, *fig.*

4. Essais sur la fortificatiou, par M. le maréchal de Vauban; *Paris, Valleyre*, 1740, *in*-12.

Ces ouvrages ont été réimprimés depuis sous le titre « d'*Œuvres Militaires* de Vauban, contenant » l'attaque et la défense des places, et le Traité des » mines, revu par M. de Foissac; *Paris, Magimel,* » *an* 3 (1795), 3 *vol. in*-8.°, *avec figures.*

Un habile militaire, M. le chevalier d'Arçon, a publié vers le même temps, des considérations sur l'influence du génie de Vauban, dans l'art de la guerre qui concerne les siéges, l'attaque et la défense des places, 1 *vol. in*-8.°

Piles (*Roger* de), né à Clamecy en 1635, eut pour parrain Roger, duc de Bellegarde, et madame la duchesse de Nevers, qui se trouvaient alors à Clamecy. Il descendait de Jacques de Piles, seigneur de Champ-Simon, de Chivres et de Courteille, président en l'élection de Clamecy, ennobli en 1596. Après avoir fait ses études soit à Nevers, soit à Auxerre, il vint étudier à Paris en philosophie, sous l'inspection de son oncle, chanoine de Notre-Dame et abbé d'Orbais, et fit ensuite, pendant trois ans, un cours de théologie dans les écoles de Sorbonne; mais un goût particulier l'entraînait vers l'art de la peinture, et il apprit à dessiner sous le frère Luc, récollet, qu'il surpassa bientôt, sans

néanmoins déroger à la sincère amitié qu'il conserva pour lui. Gilles Ménage bien instruit du mérite de Roger de Piles, et lié d'amitié avec son oncle le chanoine, lui procura en 1662, l'éducation d'un fils de Charles Amelot, maître des requêtes et ancien président du grand conseil. Le jeune Michel Amelot, qui fut marquis de Gournay, n'avait alors que sept ans, et sut profiter des leçons d'un si bon maître. De Piles n'était pas seulement un homme très instruit, il avait de plus un goût fin et délicat, qu'il sut inspirer à son élève, à qui il donna les soins les plus actifs pendant neuf ans entiers. Il le conduisit en 1673 en Italie, où il eut tous les moyens de satisfaire son goût pour la peinture, comme artiste et grand connaisseur. Il y mérita l'estime de toutes les personnes qu'il fréquenta pendant cet agréable voyage, par la solidité de son esprit, la variété de ses connaissances, et la sûreté de son goût. De retour à Paris au bout de quatorze mois, et libre en 1674 de tout engagement, il se livra à son penchant pour la peinture, et, joignant la théorie à la pratique de cet art, il se rendit célèbre parmi les peintres et les connaisseurs. Mais ses liaisons intimes avec Michel Amelot, qui fut nommé en 1682 ambassadeur à Venise, ensuite en Portugal et en Suisse, l'entraînèrent malgré lui, et pendant un assez grand nombre d'années, dans la carrière diplomatique. Il suivit son élève devenu son ami, comme secrétaire d'ambassade, et fut ensuite chargé lui-même de quelques négociations particulières. En 1692, il fut envoyé en Hollande, sous prétexte d'y visiter les plus beaux cabinets de tableaux, mais en effet pour y fomenter le désir de

faire la paix. Sa mission ayant été devinée, il fut retenu prisonnier pendant deux ans à La Haye, et quand le peuple mécontent de la guerre, se mit en devoir de le délivrer, on le transféra au château de Louvestein, où il fut encore gardé pendant trois ans, c'est-à-dire jusqu'à la paix de Ryswick. C'est pendant cette détention qu'il composa son abregé de la vie des peintres. A son retour en France le roi lui donna une pension. Il voulut suivre en 1705 M. Amelot, nommé ambassadeur extraordinaire en Espagne; mais le climat ne pouvant convenir à sa santé, il revint en France et mourut à Paris le 5 avril 1709, âgé de soixante-quatorze ans. Outre ses tableaux et beaucoup de portraits qu'il a faits pour des amis, au nombre desquels il pouvait compter le célèbre Boileau Despreaux et madame Dacier, il a composé divers ouvrages sur la peinture, estimés et recherchés des connaisseurs. En voici le détail.

1.° Abrégé d'anatomie, accommodé aux arts de peinture et de sculpture; publié sous le nom de François Tortebat. *Paris*, 1667, *in-folio mince*.

2. L'art de la peinture par Ch. Alf. du Fresnot, traduit en français avec des remarques par de Piles, et le texte latin à côté. *Paris*, 1668; *Paris*, *Langlois*, 1683 et 1684, *in*-12; *avec fig. de Seb. Leclerç*. Il en a été fait d'autres éditions depuis et notamment en 1753. Cet ouvrage et les remarques de de Piles ont été traduits en anglais par Dryden, et imprimés à *Londres* en 1695, *in*-4.°

3. Dialogue sur le coloris; *Paris*, *Langlois*, 1673, 1699, *in*-12.

4. Conversations sur la connaissance de la peinture,

et sur le jugement qu'on doit faire des tableaux ; où il est parlé de la vie de Rubens, et de quelques-uns de ses plus beaux ouvrages; *Paris, Langlois*, 1677, *in*-12.

5. Dissertation sur les ouvrages des plus fameux peintres; *Paris, Langlois*, 1681, *in*-12.

6. Les premiers élémens de la peinture pratique; *Paris, Langlois*, 1684, *in*-12.

7. Abrégé de la vie des peintres, avec des réflexions sur leurs ouvrages; un traité du peintre parfait; de la connaissance des dessins, et de l'utilité des estampes. *Paris, de Sercy*, 1699, *in*-12. *Ibid.* deuxième édition, avec l'éloge de de Piles, par feu l'abbé Fraguier; *Paris*, 1715, *in*-12, et réimprimé depuis. Il y en a une traduction anglaise, à laquelle on a ajouté un supplément relatif à l'école d'Angleterre; *Londres*, 1706, *in*-8.°

8. Description de deux ouvrages de sculpture, faits par M. Zumbo, sicilien; imprimée dans le journal des savans du mois de novembre 1707, et dans l'ouvrage ci-après.

9. Cours de peinture par principes, avec une lettre de M. l'abbé du Guet à M. de V, sur la peinture, à l'occasion d'un traité du vrai beau en peinture, imprimé au devant du cours de M. de Piles; *Paris, Etienne*, 1708, *in*-12, et depuis.

Tous ces ouvrages sont écrits avec beaucoup de clarté, et avaient mérité à l'auteur le titre de conseiller amateur de l'académie de peinture et de sculpture.

Gentil (*Claude*), né à Nevers le 11 janvier de l'an

1646, fit profession dans la société de Jésus le 17 novembre 1664, et prononça ses quatre vœux seize ans après, ou le 2 février de 1680. Il avait enseigné la philosophie pendant plusieurs années, quand ses supérieurs, bien instruits de ses talens, l'invitèrent à se livrer à la prédication. Il se chargea donc de ce saint ministère, et en remplit les fonctions pendant douze ans. Alors sa santé s'étant dérangée, on le nomma directeur de la congrégation des gentilshommes au collége de Rennes. C'est là qu'il mourut le 4 mars 1704. Il a laissé les ouvrages suivans :

1.° La solitude des vierges, ou la vie et les mystères de la très sainte vierge, mise en méditations pour une retraite de huit jours; *Paris*, *Jean Anisson*, 1695, *in*-12.

2. Sujets de méditations sur le sermon que fit Notre Seigneur sur la montagne; *Paris*, *Antoine Dézallier*, 1703, *in*-12.

Bussy-Rabutin (*Roger* comte de), fils de *Léonor* de Bussy-Rabutin, colonel d'un régiment d'infanterie, baron de Bussy, d'Epiri, etc., lieutenant général en Nivernais, et de Diane de Cugnac, naquit au château d'Epiri, en Nivernais, le 3 avril 1618. Il entra au service dès l'âge de quinze ans, et prouva qu'il aurait été bon militaire, si on lui avait permis de suivre un état qu'il aimait, et auquel sa naissance le destinait; mais il y fut en butte à quelques disgrâces, causées par son caractère frondeur, caustique et malin; aussi disait-on de lui que pour l'esprit il descendait d'Ovide, et pour le caractère du satyrique

Pétrone, autre chevalier romain. On lui appliquait aussi ce vers que le poète Ovide avait fait pour lui-même :

Ingenio perii qui miser ipse meo.

A l'armée il blâmait souvent les opérations de ses chefs, ce qui lui fit de puissans ennemis. Servant dans une compagnie sous les ordres de M. de Turenne, il donna imprudemment dans une embuscade, et lui envoya demander du secours. Ce général, haussant les épaules, ne put s'empêcher de dire avec malice : *Eh quoi ! donne-t-on encore dans de telles embuscades !* et ne se pressa pas de le faire dégager. Heureusement Bussy était brave, et se retira de ce mauvais pas. De retour au camp, il apprit le propos de son général, et s'en vengea par une chanson, ne pouvant s'y prendre autrement. Ce n'était pas le moyen de se réconcilier avec lui. A la cour, il n'était pas moins caustique et malin. Tout le monde connaît son *Histoire amoureuse des Gaules*, où il peint avec autant d'esprit que de sel, la conduite galante des plus grandes dames de la cour de Louis XIV. Cet ouvrage composé pour son plaisir, resta pendant quelque temps en manuscrit ; mais il eut l'imprudence d'en faire des lectures à ses amis, et même de le confier à madame la marquise de la Beaume, avec qui il avait eu des relations très intimes. Celle-ci ayant eu à se plaindre de lui, trahit son secret ; on tira une copie qui fut falsifiée, et chargée de portraits malins de quelques gens en place dont on voulait lui faire des ennemis. Cet événement fit une rumeur terrible, des plaintes en furent portées au roi, et même une copie de l'histoire amoureuse des Gaules fut remise au

prince, qui en fut très irrité, et fit venir M. de Bussy pour le gronder. Celui-ci, cherchant à se diculper, montra au roi son manuscrit original, et lui prouva que la copie avait été falsifiée pour lui nuire. Cependant le roi, depuis long-temps indisposé contre lui, et voulant satisfaire les personnes offensées par le comte de Bussy, le fit conduire à la Bastille le 17 avril 1665, et refusa de rétablir sa pension de mestre de camp de la cavalerie légère, charge qu'il avait achetée à la fin de l'année 1653. On prétend que si la publication faite en 1665, du manuscrit des *Amours des Gaules*, fut la cause apparente de sa détention, la cause secrète et réelle était une chanson commençant par ces mots: *Que* DEODATUS *est heureux, etc.;* où Louis XIV, ainsi nommé, avait été particulièrement compromis, et dont à cette occasion on rappela le souvenir pour perdre le comte de Bussy à qui on l'attribuait. Interrogé par le lieutenant criminel, s'il n'avait jamais rien écrit contre le roi, il lui répondit que non, et qu'ayant servi vingt-sept ans Sa Majesté, et attendant d'elle tous les jours quelque récompense, il n'aurait pas voulu lui manquer de respect; et que, si on lui produisait la moindre chose qui choquât le respect qu'il devait au roi et à la famille royale, il se soumettait à perdre la tête, etc. Il écrivit aussi de la Bastille à M. le duc de Saint-Aignan, une lettre datée du 12 novembre 1665, dans laquelle il établissait sa justification. Depuis cette lettre, M. de Louvois vint demander au comte de Bussy la démission de sa charge en faveur de M. de Coëslin, pour 84,000 écus, quoiqu'elle lui en eût coûté 90,000. Il la donna le 3 décembre 1665, et, comme il était malade alors, on le

mit en liberté. Après un mois de séjour à Paris, se trouvant rétabli, il eut ordre de se retirer à Epiri, où il resta en exil pendant dix-sept ans, produit amer de l'intempérance de sa plume; car *l'histoire amoureuse des Gaules* (*) ne fut pas le seul ouvrage satyrique de Bussy sur la cour de Louis XIV. Il avait encore rédigé un soi disant livre de prières relié en forme d'heures, dans lequel au lieu des images des saints, il avait consigné les portraits en mignature de quelques hommes de la cour, dont les femmes étaient soupçonnées de galanterie; au bas de chaque portrait il avait placé un discours en forme de prières accomodé au sujet; et c'est à cet ouvrage que Boileau fait allusion dans ce vers de la satire huitième :

Me mettre au rang des saints qu'a célébrés Bussy.

Une chose singulière, c'est que peu de temps avant cette disgrâce de Bussy, et dans la même année 1665, au mois de janvier, cet homme célèbre fut reçu à l'académie française, à la place de M. d'Ablancourt. Sans doute on eut l'agrément du roi pour l'admettre dans une compagnie respectable dont ce monarque était le protecteur. Il y prononça un discours que l'on assure être plein d'esprit, et où il glissa quelques traits de cet amour-propre qu'on lui a reproché.

Après dix-sept ans d'exil, à force de sollicitations et de travaux, qui prouvent combien il était fâché d'être éloigné de la cour et de son roi, le comte de Bussy obtint la permission d'y reparaître; mais comme Louis XIV

(*) Ce livre scandaleux a fait naître dans le même temps un assez grand nombre de satyres du même genre.

ne lui fit aucun accueil et évita même de le regarder, il retourna dans ses terres, partageant son temps entre les plaisirs de la campagne et ceux de la littérature, pour laquelle il était passionné; ce dont il a donné des preuves par quelques ouvrages émanés de sa plume pendant les années de son repos. On assure qu'il se plaisait à orner les galeries de ses châteaux des portraits des hommes les plus distingués de son temps. Etait-ce par ostentation ou pour prouver qu'il aimait s'entourer des hommes les plus célèbres du règne de Louis XIV, et qu'il n'avait aucune haine pour ceux qu'il s'était amusé à molester par des traits satyriques, des épigrammes ou des chansons? Il est mort à Autun le 9 avril 1693, âgé de soixante-quinze ans, après avoir été lieutenant général des armées du roi et lieutenant général du Nivernais. Son épitaphe, composée par Louise de Rabutin, comtesse de Dalet, sa fille, se lisait dans l'église de Notre-Dame de cette ville. Il épousa en 1643 Gabrielle de Toulongeon, sa cousine, fille d'Antoine de Toulongeon, gouverneur de Pignerol, et de Françoise de Rabutin; mais elle mourut en 1648, trois ans après qu'il eut été pourvu de la place de lieutenant général du Nivernais, vacante par la mort de son père. Il en avait eu Diane-Charlotte, religieuse au couvent de la visitation, rue Saint-Antoine, à Paris; et Louise-Françoise de Rabutin, qui fut mariée le 5 novembre 1675, à Gilbert de Langeac, comte de Dalet, marquis de Coligni en Auvergne, et, le 3 mai 1681, à Henri-François de la Rivière, dont il sera parlé un peu plus bas. Le comte Roger de Bussy se remaria en 1650 à Louise de Rouville, fille de Jacques, seigneur de Rouville et comte de Clinchamp. De ce second

mariage il eut Amé-Nicolas de Rabutin, comte de Bussy, et Michel Celse Roger de Rabutin, grand vicaire d'Arles, doyen du chapitre de Tarascon, et évêque de Luçon, le 17 octobre 1723, reçu à l'académie française en 1736; Louise-Françoise-Eléonore de Rabutin, seconde femme de Louis de Madaillan de Lesparre, marquis de Montataire.

Ouvrages de M. le comte de Bussy Rabutin :

1.° Discours prononcé le jour de sa réception à l'Académie française en mars 1665, à la place de M. Perrot d'Ablancourt. *Paris*, 1665, *in*-4.°, et dans le *Recueil des discours de l'Académie*. C'est de ce discours que l'on a dit qu'il était plein d'esprit et de fanfaronnades. On a dû même un remercîment fait à l'académie en 1682, imprimé dans le recueil précité, et avec d'autres opuscules de Bussy, réimprimés à *Paris*, en 1730, *in*-12.

2. Histoire amoureuse des Gaules, 1665, *in*-12; 1678, *in*-12. Satire en prose sur les amours de mesdames de Châtillon et d'Olonne, imprimée sans le consentement de M. de Bussy, sur une copie fautive et tronquée; ce libelle en a fait naître beaucoup d'autres dans le même temps, et fut très recherché, parce qu'il était écrit avec beaucoup d'esprit, de sel et de feu, par complaisance pour une dame de Monglas, son amie; réimprimée avec les noms propres des acteurs et les ouvrages ci-après :

Carte géographique de la cour et autres galanteries, par Rabutin. *Cologne*, 1668, *in*-12.

Copie d'une lettre écrite par le comte de Bussy au duc de Saint-Aignan, le 12 novembre 1665, *in*-12; c'est son apologie.

La vie de madame de Brancas et autres pièces galantes de la cour. *Fribourg*, 1668, *in*-12.

Les portraits de la cour pour le présent, c'est-à-dire du roi, des princes, des ministres d'état et autres. *Cologne*, 1667, *petit in*-12. C'est sans doute ce qui a été ajouté à l'histoire amoureuse des Gaules pour faire des ennemis au comte de Bussy.

Chronique scandaleuse, ou Paris ridicule, par C. le Petit. *Cologne*, 1668, *in*-12.

Lupanie, histoire amoureuse de ce temps, 1668, *in*-16; réimprimée sous le nom d'Alosie ou les amours de madame de M. T. P. (Montespan), *in*-12.

Le Palais-Royal, ou les amours de madame de La Vallière.

Histoire de l'amour feinte du roi pour Madame.

La princesse, ou les amours de Madame, *in*-12.

La France galante ou histoire amoureuse de la cour. *Cologne*, *Marteau*, 1688.

Les vieilles amoureuses.

Histoire de la maréchale de La Ferté.

La France devenue Italienne, avec les autres désordres de la cour; *in*-12 de 526 pag., sans date.

Ce recueil a reparu sous le titre suivant : Les dames dans leur nature, ou la galanterie sans façon, sous le règne du grand Alcandre. *Cologne*, *Marteau*, 1688, *in*-12, 228 pag.; ou *Cologne*, *Marteau*, 1695, 2 *vol. in*-16; augmentés du divorce royal, ou guerre civile dans la famille du grand Alcandre (Louis XIV), et de la suite de la France galante, ou les derniers déréglemens de la cour.

Un autre recueil de semblables libelles est intitulé : Amours des dames illustres de France sous le règne de

Louis XIV, a paru sous le nom de *Cologne, sans date*, 2 *vol. in*-16, dont le premier est composé de 501 pag., et le deuxième de 472. *Idem, Cologne*, 1709, *in*-16 de 696 pages, avec figures. Ceux-ci, outre une partie des pièces indiquées ci-dessus, offrent encore les suivantes :

Le Perroquet ou les amours de Mademoiselle.

Junonie ou les Amours de madame de Bagneux.

La déroute et l'adieu des filles de joie, etc.

Le passe temps royal ou les amours de mademoiselle de Fontange.

Les amours de madame de Maintenon.

Les amours de Mgr. le dauphin avec la comtesse du Roure.

Enfin une dernière édition de l'Histoire amoureuse des Gaules a paru (imprimée à *Paris*), mais sans nom de ville, en 1754, *en* 5 *vol. petit in*-12. Par l'exposé ci-dessus, on a pu voir combien un libelle sorti d'une plume élégante comme celle du comte de Bussy, et méritant la vogue qu'il a obtenue, a pu engendrer d'autres libelles dans le même temps.

3. Discours à ses enfans sur le bon usage des adversités et sur les divers événemens de sa vie. *Paris*, 1694, *in*-12, réimprimé à Lyon sous le titre de Cologne dans la même année, avec le titre de : *Les Illustres malheureux*, par Bussy. Paris, 1730, *in*-12. Ce discours se retrouve à la fin de ses mémoires, réimprimés en *Hollande*, en 2 ou 3 *vol. in*-12. Le bruit a couru que la famille de l'auteur n'a pas été contente de la publication de cette pièce qui ne répond pas à la haute réputation de son auteur.

4. Mémoires de ce qui s'est passé depuis 1630 jus-

qu'en 1665. *Paris, Anisson*, 1696 ou 1697, 2 *vol. in*-4.°, ou 3 *vol. in*-12; *Amsterdam, Zach. Chatelain*, 1731, 3 *vol. petit in*-8.°, dont le troisième contient les opuscules ci-après du même auteur :

1.° Un *Rabutiniana*, choix fait avec goût des pensées les mieux exprimées par l'auteur.

2. Des réflexions sur la guerre.

3. La critique de quelques épigrammes, traduites de Catulle et de Martial.

4. S'il est nécessaire que les gens de qualité étudient, et à quel genre d'études ils doivent s'appliquer.

5. Le discours à ses enfans sur le bon usage des adversités.

Ces mémoires passent pour être assez bien écrits et ne contenir que peu de faits curieux. On a même trouvé à redire qu'il y eût inséré beaucoup de lettres écrites par les ministres ou les chefs de l'armée, à un officier qui agit d'après leurs ordres.

6. Lettres et leurs réponses, depuis 1666 jusqu'en 1692, premier choix. *Paris*, 1697, 4 *vol. in*-12.

Lettres nouvelles. *Paris*, 1709, 3 *volumes in*-12; réimprimées avec les premières et mises dans un nouvel ordre. *Paris*, 1714, 7 *vol. in*-12. *Amst. Chatelain*, 1731, avec les Mémoires, 7 *vol. in*-12; mélange agréable, mais on a observé que le stile de ces lettres n'est pas aussi naturel que celui de madame de Sévigné.

7. Histoire abrégée de Louis XIV. *Paris*, 1699, *in*-12, peu estimée, parce que d'une part elle est trop abrégée, et que d'autre part ce n'est qu'un panégyrique en l'honneur de ce grand monarque.

8. On avait conseillé à M. de Bussy de s'occuper dans sa retraite de faire une *réponse aux Lettres Provinciales;* mais il n'osa pas se livrer à cette occupation, qui demandait sûrement plus d'instruction théologique qu'il n'en avait.

9. M. de Bussy, page 28 du second volume de ses lettres à madame de Sévigné, sa parente, parle d'une *Vie de son père et de son grand père*, qu'il avait faite, et dans lesquelles il ne les avait pas flattés.

10. On lui attribue aussi quelques poésies françaises répandues dans ses lettres et dans quelques recueils de son temps. Elles sont plutôt d'un bel esprit que d'un poète.

10. Les mémoires de Trévoux du mois de décembre 1705, avaient annoncé que l'abbé Lenglet Dufresnoy se proposait de publier *la Vie du comte de Bussy* à la tête d'une nouvelle édition de ses lettres, avec des notes, mais ce projet n'a pas eu de suite.

Je ne terminerai pas cet article sans parler de madame *Louise-Françoise* de Rabutin, deuxième fille du comte *Roger* et de *Gabrielle* de Toulongeon, mariée, 1.° le 5 novembre 1675, à Gilbert de Langeac, comte de Dalet, marquis de Coligni en Auvergne; et 2.° à Henri-François de la Rivière, dont il sera parlé plus bas. Cette dame avait infiniment d'esprit, d'imagination et d'amabilité. Ses lettres sont plus naturelles et plus animées que celles de son père. Sa tendresse pour lui, lui fit faire son éloge dans l'épitaphe qu'elle donna à graver sur sa tombe. C'est elle aussi qui composa la vie abrégée de madame de Chantal, fondatrice de l'ordre de la visitation de Sainte-Marie, imprimée à *Paris* en 1697, *in*-12; et la vie de saint

François de Sales, aussi imprimée à *Paris* en 1699, *in*-12; mais je ne puis affirmer si cette dame est née dans le Nivernais, auquel elle appartient par son père.

Henri-François de LA RIVIÈRE, qui fut le second mari de Louise-Françoise de Rabutin, ne peut appartenir tout à fait à la province du Nivernais, puisqu'il est né à Paris d'un gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, mais il possédait des terres dans la Nièvre, aux environs de Bussy et d'Epiri, et l'on ne voit pas clairement s'il était de la même famille de MM. BUREAU DE LA RIVIÈRE dont il a été parlé ci-devant. Au reste c'était un gentilhomme plein d'esprit et d'amabilité, qui a mérité un article particulier dans le Dictionnaire historique de Chaudon et de Delandine. On en parle au Dictionnaire de Moréry de 1759, articles RABUTIN et RIVIÈRE, c'est pourquoi nous y renvoyons.

DOMINIQUE DE LA SAINTE-TRINITÉ, né à Nevers le 4 août de l'an 1616, eut pour père *Louis* TARDY, procureur général du duché de Nevers; sa mère s'appelait *Barbe* DESTRAPES, sœur de *Léonard* DESTRAPES, qui fut archevêque d'Auch, et dont nous avons parlé ci-devant. Ce jeune homme, d'un excellent caractère et doué d'un bon esprit, après avoir fait ses études à Paris, voulut entrer dans l'ordre des carmes réformés ou déchaussés, très aimé de son oncle et de Charles Roy qui fonda leur maison à Nevers; mais ses parens ayant obtenu un arrêt du parlement de Paris, l'enlevèrent du couvent, et s'opposèrent à ce qu'il fit des vœux dans cet ordre dont les austérités leur faisaient

peur : cependant il persista dans sa détermination, prit l'habit, et après avoir fait ses cours de philosophie et de théologie, fut envoyé à Rome dans le séminaire des missions confié à l'ordre des carmes. Il s'y occupa principalement à s'instruire dans la théologie polémique, et bientôt mérita d'être envoyé au collége de Malte pour y exercer l'emploi de professeur. Peu après il fut promu à l'office d'examinateur. Rappelé à Rome dans le même séminaire des missions, il y professa pendant quelques années, et s'y distingua par son habileté à résoudre les questions les plus épineuses. Occupé jour et nuit à la lecture de l'écriture sainte, de l'histoire ecclésiastique et des saints pères, il ne prenait aucun repos. Il s'appliquait aussi à la connaissance des affaires de la congrégation, et par sa sagesse, sa prudence et ses conseils, il parvint à faire briller d'un grand éclat l'ordre entier des carmes déchaux. Plusieurs fois élu définiteur, et ensuite nommé général, en 1659, il soutint aisément un si grand fardeau, gouverna l'ordre avec tant de dextérité, que le pape Alexandre VII, convaincu de ses talens, lui conféra la dignité de commissaire apostolique au moment où il voulut partir pour faire la visite des provinces de son ordre, afin que, revêtu de cette autorité, il put y faire observer plus étroitement les règles et les lois auxquels les carmes réformés se sont soumis. Les trois années de son administration étant prêtes à finir, le même pontife lui accorda les dispenses nécessaires pour être continué dans ces fonctions par le chapitre général de l'ordre, si telle devait être l'intention des membres qui allaient le composer; en conséquence, il resta général de l'ordre

jusqu'en 1665. Il obtint du même pape le monastère de Saint-Pancrace, pour y transférer le séminaire de la mission, jusqu'alors établi dans le couvent de Sainte-Marie de la Victoire, et le cardinal François Maldachini qui possédait cette abbaye, consentit à cette utile concession. Et comme le père Dominique de la Sainte-Trinité dépensa plusieurs milliers d'écus romains pour adapter les bâtimens aux besoins du séminaire, ou à décorer l'église de cette maison qu'il gouverna pendant quelques années, il parut être le vrai fondateur du séminaire de Saint-Pancrace, à Rome. Ce pieux et savant religieux fut également aimé et estimé du pape Clément X, qui l'admit au nombre des chefs de l'inquisition à Rome. Un ulcère au pied, la goutte, la pierre et d'autres infirmités l'ayant assailli sur la fin de ses jours, il mourut le 7 avril de l'an 1687, regretté de tous les bons religieux d'un ordre qu'il sut illustrer par ses vertus et ses talens. Il a composé différens ouvrages qui ne sont pas aussi connus en France, sa patrie, qu'en Italie où il passa ses jours.

1.° *Tractatus polemicus de anno Jubilœi; Romæ*, 1650, *in-4.°*, divisé en treize chapitres principaux.

2. *Bibliotheca theologica, septem libris distincta, in quâ exacto ordine reponuntur cuncta, ad completam sacræ doctrinæ, vel theologiæ notitiam spectantia, tum secundùmse, quam secundùm diversa ejus munera, etc.* Romæ, 1666, 1667, 1671, 1673, 1676 et 1678, 7 *vol. in-folio*. Ouvrage immense, et qui a dû nécessiter à l'auteur des recherches et des travaux infinis.

3. *Tractatus de summo pontifice et de conciliis.*

Ouvrages tirés du *Bibliotheca Theologica*, tom. 3, et réimprimés dans le *Bibliotheca maxima Pontificia* de J. Thomas Rocaberti. *Romæ*, 1695, *et seqq. in-folio*, tom. 10, pag. 213 à 777.

Bourgoing (*François*), paraît avoir été le fils de *Jacques* Bourgoing, Parisien, conseiller à la cour des aides de Paris, homme très savant et très versé dans la poésie latine, qui, lui-même, était fils de *Guillaume* Bourgoing, conseiller au parlement de Paris, seigneur de Poissons et de Belleperche en Nivernais. François naquit à Paris le 18 mars 1585, et après avoir fait ses humanités, se destina à l'état ecclésiastique, acheva son cours de théologie en Sorbonne, et devint curé de Clichy la Garenne, près Paris. S'étant affilié à la congrégation de l'Oratoire, à sa naissance, il en fut un des six premiers prêtres, et l'un des plus illustres ornemens. Son zèle pour la propagation de ce saint institut ne se ralentit jamais, et il travailla beaucoup à lui procurer des partisans, soit dans les Pays-Bas, soit ailleurs. Après la mort du père Charles de Condren, second général de la congrégation, décédé en 1641, il fut choisi pour lui succéder, s'acquitta de ce bel emploi avec une sagesse admirable, et travailla avec le père Gibieuf à illustrer la mémoire du cardinal de Bérulle, fondateur de la congrégation de l'Oratoire, en faisant la réunion et la publication de ses ouvrages, auxquels il ajouta quelques uns des siens. Il mourut le 26 octobre de l'an 1662, âgé de soixante-dix-sept ans. Le département de la Nièvre le réclame comme un de ses enfans, quoique né à Paris, parce qu'il appartenait à une

famille qui, depuis fort long-temps, a fait honneur à cette province, où il en existe encore quelques membres. L'illustre Bossuet a prononcé son oraison funèbre, qui doit se trouver dans le recueil des ouvrages de ce grand orateur.

Ses ouvrages sont :

1.° *Veritates et excellentiæ verbi incarnati Jesu-Christi et Mariæ Virginis*, par François Bourgoing. *Antverpiæ*, 1629, *in*-8.°

2. Homélies chrétiennes sur les évangiles. *Paris*, *Sonnius*, 1642, *in*-8.°, et *Paris*, 1665, *in*-8.°

3. Œuvres de controverse et de spiritualité du cardinal Pierre de Bérulle, publiées après sa mort avec quelques ouvrages de Fr. Bourgoing. *Paris*, 1644, *in-folio*. Revues de nouveau par le même Fr. Bourgoing et le père Gibieuf. *Paris*, 1657, *in-folio*, et 1666, *in-folio*, avec la vie du cardinal de Bérulle, par le père Bourgoing.

4. Homélies des saints, sur le martyrologe romain, sur les mystères et fêtes de notre Seigneur et de la sainte Vierge, sur les combats des martyrs. *Paris*, 1651 et 1654, ou 1665, 3 *vol. in*-8.° Je ne sais si c'est le même ouvrage qui est annoncé dans le catalogue de M. Giraud de Moucy, n.° 908, sous le titre de *Méditations du père Bourgoing. Paris*, 1666, 4 *vol. in*-4.°; car personne ne parle de cet ouvrage.

5. Exercices d'une retraite de dix jours. *Paris*, 1679, *in*-8.°

Je ne puis terminer cet article sans parler d'un ouvrage très savant qui nous fait connaître que *Jacques* Bourgoing, père du général de l'Oratoire,

avait bien étudié les langues latine, française, italienne et espagnole. Il porte le titre suivant :

« *Jacobi Bourgoing, Parisini, de origine, usu et* » *ratione vulgarum vocum linguæ Gallicæ, Italicæ et* » *Hispanicæ, libri primi sive A,* centuria una. *Pa-* » *risiis, Prevosteau,* 1583, *in*-4.° » Dédié au roi par une lettre en français.

Bourgoing (*Jean*), seigneur de la Douhée et de Sichamp, avocat général du bailliage de Nevers, était le fils d'un *Guillaume* Bourgoing et de *Catherine* Sardé. M. de Sainte-Marie, dans ses *Recherches sur la ville de Nevers*, pag. 376, parle de lui comme étant l'auteur d'une *Histoire de Louis de Gonzague, duc de Nevers*, qui, sans doute, est restée en manuscrit dans sa famille, car je ne la trouve citée que dans cet ouvrage. Au reste, elle doit être postérieure à la mort de ce grand seigneur, arrivée le 22 octobre 1595, et cela nous indique à peu près le temps où vécut ce *Jean* Bourgoing, qui me paraît être le même que celui qui, sous le règne de Louis XIII, écrivit avec tant d'acharnement et de violence contre les larcins des financiers, différens ouvrages, dont voici les titres :

1. La chasse aux larrons, ou avant coureur de l'histoire de la chambre de justice (établie en 1607), 1618, *in*-8.°; réimprimé en 1625, *in*-8.°, avec des augmentations. On recherchait alors les crimes de péculat commis par les gens de finance intéressés dans les affaires de l'état.

2. Offres et propositions faites le 7 février 1623 au roi, pour faire rendre à Sa Majesté les deniers pris et

volés par les officiers de ses finances; trésoriers, fermiers, etc., 1623, *in*-8.°

3. Le pressoir des éponges du roi, ou épître liminaire de la chambre de justice établie en 1607 pour la recherche des abus, malversations et péculats commis ès finances de Sa Majesté; présenté au roi le 16 mars 1623, par *Jean* Bourgoing, 1623, *in*-8.° Cet ouvrage fut réfuté dans la même année par un anonyme qui se dit *cavalier français*, et taxe *Jean* Bourgoing d'être un calomniateur. Il y répondit par la nouvelle édition de la chasse aux larrons, faite en 1625. Je crois même que c'est lui qui fit imprimer sous l'anonyme :

4. La poursuite de la chasse aux larrons, au Roy, 1624, *in*-8.° On lui attribue aussi le livre suivant :

5. Le désir du peuple français pour le bien de l'état, et le moyen pour réprimer les abus et malversations qui se commettent au maniement des finances, représenté à la reine mère du roi, 1625, *in*-8.°; tirés de la bibliothèque historique de la France par le père Lelong. *Paris*, 1719, *in-fol.*, n.os 11608 à 11623.

Hardy (dom *Robert*), né à Nevers vers l'an 1624, eut de bonne heure le goût de la piété et de la retraite, et préféra l'ordre de Saint-Benoît à toute autre congrégation religieuse. C'est ce qui le décida à entrer dans la maison des bénédictins de La Charité sur Loire, et à y faire profession le 27 août 1644, étant âgé de vingt ans. Il enseigna d'abord; et, par son mérite personnel, son zèle pour les observances régulières, il parvint aux premières places de son ordre. On le vit successivement prieur des grandes abbayes de Corbie

de Saint-Ouen de Rouen, du Bec, de Saint-Etienne de Caen, de Saint-Aubin d'Angers; visiteur de France et de Normandie, définiteur au chapitre général, et prieur de Saint-Denis, près Paris, en 1684. Après avoir fait fleurir la réforme dans ce monastère par son exemple et ses instructions, il y mourut saintement le 25 avril 1687, n'étant encore âgé que de soixante-trois ans.

Lorsqu'il était prieur à Saint-Ouen de Rouen, il y fit un écrit *sur les obligations des anciens Bénédictins non réformés, qui se contentaient de vivre comme de simples ecclésiastiques, sans rien pratiquer de la règle qu'ils avaient embrassés.* Je doute que cet ouvrage ait été imprimé.

A Angers, il a composé sur les titres originaux l'*Histoire de l'abbaye de Saint-Aubin de cette ville, in-folio*, conservée en manuscrit dans la bibliothèque de ce monastère, et qui, sans doute, en a disparu à la révolution de 1789.

Ephraïm (le père), de Nevers, religieux capucin, dont le nom de famille ne nous est pas encore connu, s'est rendu célèbre aux grandes Indes, par une mission qui lui attira quelques disgrâces, et se termina pour lui avec honneur. Il paraît qu'il était fort instruit dans les langues anglaise et portugaise, ainsi que des mathématiques, et que, par cette science, il avait mérité l'estime et l'amitié du roi de Golconde, qui désira le fixer dans ses états. Mais comme religieux et missionnaire il avait des devoirs à remplir, il était venu en 1646 à Madras avec le père Zénon de Beaugé, il réussit à établir dans le comptoir anglais de

Madraspatan une mission qu'il rendit florissante à un tel point, qu'elle excita la jalousie des Portugais établis à Saint-Thomé qui en est voisin. Le père Ephraïm avait eu l'imprudence de déclamer en chaire contre certaines superstitions autorisées dans l'Inde par les franciscains établis à Saint-Thomé. Ceux-ci en furent instruits, et résolurent d'en tirer vengeance. Ayant mis le gouverneur de Saint-Thomé dans leurs intérêts, celui-ci parvint à attirer dans son fort le père Ephraïm qui était sans défiance; mais il n'y fut pas plutôt entré, qu'on l'arrêta et le mit dans un vaisseau qui le conduisit à Goa, où il fut enfermé dans les cachots de l'inquisition. Cette violence exercée contre un religieux estimé fit grand bruit dans l'Inde. Les Anglais de Madraspatan prirent son parti. Ils attirèrent même le gouverneur de Saint-Thomé dans une embuscade, et après s'en être saisi, ne voulurent le relâcher qu'après s'être fait rendre Ephraïm; mais il en arriva autrement, le gouverneur portugais ayant trouvé moyen de se sauver de sa prison. Cependant, les protecteurs du père Ephraïm en Europe ayant appris cet événement, on obtint du roi de Portugal qu'il serait mis en liberté; et le pape menaça d'excommunier tout le clergé de Goa, si cet ordre du roi n'était pas exécuté. Dans ces mêmes circonstances, le roi de Golconde faisait la guerre au raja de Carnate, et se trouva dans les environs de Saint-Thomé avec une puissante armée. Instruit de la détention du missionnaire français, son ami, il fit avancer un détachement contre le fort Saint-Thomé, menaçant de brûler et de ravager les propriétés des Portugais, si ceux-ci ne lui rendaient

pas le père Ephraïm, et de cette manière il obtint aisément la liberté de ce bon religieux. Sa sortie fut une espèce de triomphe. Il exigea que tous les religieux de Goa vinssent le prendre processionnellement à sa prison pour le conduire aux portes de la ville. Après avoir passé par Golconde pour remercier son protecteur, il revint à Madraspatan où il a terminé ses jours plusieurs années après. Ce sont les voyageurs Tavernier et la Boulay le Gouz qui ont consigné ces détails dans les relations de leurs voyages, et M. de Sainte-Marie les a placés dans ses *Recherches sur la ville de Nevers*, pag. 390 et suiv., en y ajoutant cette réflexion fort juste, que si le père Ephraïm n'avait pas été personnellement un homme de grand mérite, il n'aurait pas trouvé des protecteurs si puissans et si zélés, ni exigé une réparation aussi éclatante.

On a dit que ce religieux était né à Auxerre d'une famille de magistrats, dont le nom ne nous est pas révélé. Pour moi je ne puis croire qu'étant né à Auxerre, il ait pris en religion le nom d'*Ephraïm de Nevers*, si cette dernière ville n'eût pas été sa patrie. S'il est né à Auxerre, il devait être parent de J. B. Duval, connu pour être instruit dans les langues orientales, ou de *Jean* Duval, évêque de Babylone, né à Clamecy, dans le diocèse d'Auxerre. Voyez ci-dessus l'article de *Jean* Duval.

Billaut (*Adam*), dit *le Menuisier de Nevers*, fut assurément l'un des artisans les plus distingués et les plus extraordinaires de la France, quoique dans le siècle présent on nous ait vanté comme un phénomène un jeune serrurier de Normandie, apprenant l'An-

glais et faisant une tragédie tout en soufflant la forge de son père; mais les vers d'Adam Billaut ont déjà traversé deux siècles, se lisent encore avec plaisir, et resteront long-temps dans la mémoire de ses compatriotes nivernais; tandis que la tragédie du jeune serrurier ne figurera pas même dans le répertoire du théâtre français ou normand. Le spirituel duc de Beauvillier Saint-Aignan, qui avait connu Adam Billaut, lui écrivit un jour, *que pour les vers et pour le nom il était le premier des hommes;* à cela c'était encore beaucoup d'ajouter ces mots : *de son temps.* Benserade, qui vécut plus que lui, et devait se connaître en vers, nous dit que maître Adam, menuisier de Nevers, *était monté au Parnasse avec une échelle qu'il avait tirée après lui.* Les poètes de son temps le nommèrent eux-mêmes le *Virgile au Rabot;* et je crois que le poète nivernais ne dut pas se fâcher d'un pareil sobriquet; car il y avait loin encore du cygne de Mantoue au nourrisson de la Nièvre, quoique je sois fort disposé à rendre justice à ses talens. M. Gillet a écrit que maître Adam était né à Nevers; mais l'abbé de Marolles, éditeur de ses Chevilles, nous apprend qu'il naquit de Pierre Billaut et de Jeanne More, à Saint-Benin des Bois, où sa famille existe encore, où ses parens étaient d'honnêtes cultivateurs :

Qu'on sache que je suis d'une tige champêtre;
Que mes prédécesseurs menaient les brebis paistre;
Que la rusticité vit naître mes ayeux,

nous dit-il dans une pièce de ses Chevilles ; et cette origine me paraît toute semblable à celle du célèbre Hésiode, qui gardait les moutons d'Ascra sur les

montagnes du Parnasse, où il ne se promena pas en vain.

Quand on a peu de fortune, il faut apprendre un métier, et il paraît que celui de menuisier fut préféré à tout autre par maître Adam; lorsqu'on le sait bien, on peut y faire preuve de bon goût, ce qui, par fois, conduit un artisan à la fortune. Ce n'est pas précisément par ce moyen que maître Adam tenta de s'enrichir; car dans un temps il se plaignit de n'être pas fort au-dessus de la misère :

Le bien le plus insigne
Que je tiens du moteur divin,
Consiste en trois hommes de vigne;

dit-il encore dans ses Chevilles. Il faut avouer qu'il n'y a pas là de quoi manger, et que, s'il avait été un *déterminé buveur*, comme l'affirme M. de Sainte-Marie (*), il n'aurait pas même eu de quoi boire. Heureusement un pauvre poète peut avoir le talent de faire une excellente chanson bachique sans être un *déterminé buveur;* cela même ne s'accorde pas avec le portrait qu'on a fait de cet homme singulier, dont on a dit qu'il était épicurien sans libertinage, stoïcien sans superstition, et qu'il allia tellement ces deux sectes, que si Épicure et Zénon avaient vécu de son temps, il les aurait fait boire ensemble. J'en infère qu'il était un homme aimable et de bonne compagnie, qui savait mettre un frein à toutes ses passions, excepté peut-être à celle de faire des vers : car il faut avouer qu'il en a fait trop pour un homme de son état, qui

(*) Recherches historiques sur Nevers, pag. 458.

était obligé de travailler pour vivre. C'est en conduisant pendant le jour sa varlope, que son imagination travaillait à faire des vers et des chansons, que le soir il allait réciter au cabaret; quelques vers et quelques couplets heureux le mirent en réputation, excitèrent la curiosité, et peu à peu il se vit recherché et admis dans certaines compagnies où l'on aimait le plaisir, la bonne chère, et les gens qui savaient, comme lui, égayer un festin. Sa chanson bachique :

Aussitôt que la lumière
Vient redorer nos coteaux,

remplie de verve et de talent, est répétée depuis deux cents ans dans la Nièvre avec un nouveau plaisir, et citée comme un modèle en ce genre. Il savait faire et adapter ses vers à toute espèce de circonstance, et l'on cite encore un rondeau de lui sur la sciatique qui a semblé fort bien fait. M. Gillet dit que *sans études il devint poète dans sa boutique.* Pour moi je pense que pour faire des vers français, des rondeaux et des pièces de tous genres, il lui fallut au moins étudier les règles de la poésie française, la forme des pièces aussi difficiles à composer que le rondeau, et lire certains ouvrages sur lesquels il devait se modeler. Je suis convaincu qu'il savait assez de mythologie pour s'en servir à propos, et que son langage était fort pur et beaucoup plus intelligible que celui de quelques poètes du même temps. Voici la strophe d'une pièce composée en 1634, à la louange du médecin Augustin Courrade, auteur d'un *Traité des maladies des femmes guéries par les eaux de Pougues,* publié à Nevers dans cette année :

Chers amis de la mémoire,
Adorables faiseurs de vers,
Qui faites passer votre gloire
Jusqu'*au delà* de l'univers;
Doctes et ravissans génies,
Qui par vos douces harmonies,
Enseignez la langue des dieux,
Et qui montrez dans vos volumes
Que vous faites boire à vos plumes
Ce qu'on peut boire dans les cieux.

Cela n'est-il pas coulant et intelligible de nos jours comme du temps de Louis XIII? et qu'y peut-on reprendre, si ce n'est peut être l'hyperbole *au delà de l'univers*, dont on n'a point de nouvelles. N'y a-t-il pas, par une figure adroite, exprimé sa pensée sur les poètes et les auteurs, qui, pour mieux écrire, trempent leurs plumes dans le nectar, au lieu de les tremper dans une encre grossière. Et bien, les quatre strophes de cette pièce sont aussi bien écrites que celle que je cite, et j'en infère que pour un homme de basse classe, Adam Billaut savait fort bien gouverner sa plume, et connaissait parfaitement sa langue; que même fort peu d'auteurs l'ont mieux parlée que lui, de son temps; ce qui démontre qu'il ne fut pas tout à fait sans instruction. S'il n'avait pas été sûr de lui, il n'aurait pas osé se faufiler chez les grands de son siècle, paraître à la cour des princesses Anne et Marie de Gonzague, lorsqu'elles se montraient à Nevers, chez l'évêque Eustache de Chéry, les cardinaux de Richelieu et Mazarin, devant nos plus illustres magistrats, le prince de Conti, et même devant Chris-

tine, reine de Suède. Il sut plaire à quelques grands personnages. La princesse Marie de Gonzague, qui fut reine de Pologne, eut toujours de grandes bontés poûr lui, et l'honora de ses bienfaits. Il vint à Paris en 1637 pour un procès; mais au lieu de suivre son affaire, il fit des visites aux ministres et aux princes, obtint des pensions du duc d'Orléans, frère de Louis XIII, du cardinal de Richelieu, du prince de Conti, du duc de Guise et de beaucoup d'autres seigneurs, et ces pensions furent presque toujours oubliées ou mal payées, ce qui fit qu'avec le temps il parvint à se dégoûter de la faveur des grands, auprès desquels il était parvenu *à ce point de grandeur :*

De leur voir manger leur soupe,
Et d'en ressentir l'odeur.

(Villebarquin, *placet au prince de Conti.*)

Celà le décida à préférer le séjour de Nevers à celui de Paris, et les amis qui contribuaient à son bonheur, à l'orgueil d'être bien reçu des gens en place. Il resta pauvre et revint à l'idée de reprendre son état de menuisier, avec lequel il assurait sa subsistance, celles de sa femme et de ses enfans, car il était marié et s'était donné une postérité. On le devine par une pièce de ses chevilles, adressée à la princesse Marie de Gonzague, sa protectrice ancienne :

L'advenir des enfans, le soucy du ménage,
La crainte de jeûner sur la fin de mon âge,
Ont tant d'authorité sur ma condition,
Que mon âme n'a plus aucune ambition,
Qu'à borner seulement mes désirs à l'envie,
De vivre en menuisier le reste de ma vie.

Il mourut le 19 mai de l'an 1662, regretté de toutes les personnes de Nevers à qui il avait su inspirer de l'affection, et notamment de N. Berthier, prieur de Saincaise. On montre encore, rue de la Parcheminerie, dans le détour qui conduisait à l'église de l'Oratoire, la maison où il demeura fort long-temps.

Une partie de ses ouvrages a été publiée de son vivant, et le reste après sa mort. Par singularité, ils portent le nom de quelques ustensiles de son état.

1.° Les Chevilles de maître Adam, menuisier de Nevers. *Paris, Toussaint-Quinet*, 1644, *in*-4.°; *Rouen, Jacques Calloué et J. Viret*, 1654, *in*-8.° Il paraît que l'abbé de Marolles l'a aidé dans la publication de ce recueil, dédié au comte d'Arpajon, et qu'il en a fait la préface. Lorsqu'il fit paraître ce premier ouvrage, il eut soin de mettre en tête, suivant l'usage du temps, et sous le titre d'*Approbation du Parnasse*, un grand nombre de pièces de vers à sa louange. Parmi ces donneurs d'éloges on trouve les noms de Scudéry, Scarron, Pierre Corneille, Bensserade, Mezeray, Rotrou, mademoiselle de Gournay, l'abbé de Marigny, et aussi une pièce de T. Quinet, son imprimeur, qui a mis en vers le bon mot de Bensserade, sur l'échelle qui servit à maître Adam pour monter au Parnasse. Mais ce qu'il y a de singulier dans ce recueil, c'est le sonnet du nommé Ragueneau, pâtissier, commençant ainsi :

> Je croyais être seul parmi les artisans,
> Qui fût favorisé des dons de Calliope ;

et terminé par ces vers :

> Tu souffriras pourtant que je me flatte un peu :

Avecque plus de bruit tu *travailles* sans doute ;
Mais pour moi je *travaille* avecque plus de feu.

Il avait bien raison, car sans feu point de cuisine et de pâtés.

2. Le Villebrequin de maître Adam; *Paris, Guillaume Deluyne*, 1663, *in*-12; dédié au Grand Condé, par N. Berthier, prieur de Saincaise. Il y a mis une préface qui contient l'éloge de son ami, l'épitaphe de maître Adam, et ensuite une longue pièce de vers, dans laquelle il a fait le portrait de plusieurs de ses compatriotes. Ces deux ouvrages ont été réimprimés avec des notes et une notice historique sur l'auteur par N. L. Pissot. *Paris*, 1806, *in*-12; *avec fig.*

3. Poëme sur le grand Constantin. On voit par des vers imprimés dans le Villebrequin, qu'Adam Billault travaillait à un poëme dont le grand Constantin était le héros: mais il n'a point paru, et depuis ce moment on n'en a plus parlé.

4. Le Rabot, *in*-12, etc. Moréry et Chaudon, dans leurs dictionnaires, sont les seuls qui parlent de ce volume, qui, selon moi, ne doit son existence qu'au surnom donné au menuisier de Nevers par quelques poètes qui l'ont appelé plaisamment *le Virgile au Rabot.*

Cet auteur, trop loué par ses contemporains, est aussi beaucoup trop oublié des modernes.

Forest (*Pierre de la*), né à Nevers, paraît avoir fait ses études en la faculté de médecine à Montpellier, et y avoir reçu le bonnet de docteur. On lui attribue deux ouvrages dont je n'ai pu retrouver les dates, non données par MM. Gillet et de Sainte-Marie sur

la foi desquels j'en parle ici. C'est un *Traité sur la cure de la gravelle*, traduit du latin de je ne sais quel auteur, et un *Traité de la propriété ou de la vertu des eaux*. Avec des indications si vagues, on ne peut rien établir de certain.

BAULT, né à Saint-Sauge, où sa famille subsiste encore, et jouit de quelque considération, embrassa l'état ecclésiastique, et devint chanoine de Nevers. Il paraît qu'il joignit une grande piété au talent de faire des vers. C'est lui qui a traduit en vers français l'*Ecclésiaste de Salomon*, et l'a fait imprimer à *Paris* en 1671, *petit in*-12, sous le titre de *Morale de Salomon*. La traduction est exacte, souvent paraphrasée, et par fois lutte de précision et d'énergie avec l'original, dit M. de Sainte-Marie dans l'ouvrage déjà cité, p. 400.

GIRARD (*Antoine*), écrivain infatigable, et dont la vie a été consacrée tout entière au travail, à l'instruction et à l'édification des fidèles, naquit, au dire de l'auteur de la bibliothèque de Bourgogne, dans le diocèse d'Autun en 1603; mais le père Lelong, dans le *Bibliotheca sacra*, nous apprend qu'il était de Corbigny Saint-Léonard, sentiment qui n'a pas été adopté par feu M. Gillet, car cet historien de la Nièvre nous assure (*) qu'il est né, en 1614, au hameau de Chassy, commune d'Ourouer, canton de Pougues; ce que sans doute il avait découvert dans ses nombreuses recherches. Il n'avait que dix-huit ans lorsqu'il entra chez les jésuites, où il fit dans la suite

(*) Annuaire de l'an 10, pag. 123,

profession des quatre vœux : cela nous conduit à l'an 1632, et il me paraît que le premier ouvrage de piété qu'il fit imprimer est de l'an 1636. L'historien des jésuites, Sotwel, a écrit qu'il vivait dans le collége de La Flèche en 1674. C'est en 1666 qu'il cessa d'écrire, parce que peut être son départ pour La Flèche date de cette année; mais il revint mourir à Paris, vers l'an 1680. On l'appelait assez plaisamment dans sa congrégation *Girard le Tourneur*, parce que, dans ses nombreuses traductions, il disait toujours *tourné du latin*, etc. On aurait pu le nommer aussi bien Girard le peintre, car il aimait la peinture dans les titres de ses écrits.

Ouvrages de sa composition :

1.° La peinture de l'innocence fondée sur la fuite du péché. *Paris, J. Hénault*, 1645, *in*-12.

2. La peinture de l'innocence fondée sur la garde de la grâce. *Ibid.* 1646, *in*-24.

3. Combats mémorables et victoires des saints, avec diverses images. *Ibid.*, 1647, *in*-4.°

4. Les mémorables journées des Français, où sont décrites leurs grandes batailles et victoires depuis le commencement de la monarchie jusqu'à présent (1643). *Paris*, 1647, *in*-4.°, avec figures, par Chauveau. *Ibid.*, 1682, 2 *vol. in*-12; *Amsterdam*, 1695, 2 *vol. in*-12. Ces deux éditions avec le titre de *Batailles mémorables des Français, et des additions.* Ce livre a pu donner l'idée du dictionnaire des siéges et batailles.

5. Sommaire de la vie et passion de Jésus-Christ, avec figures. *Paris, veuve de François Joron*, 1650, *in-folio*.

6. Tableau de la vie et des vertus de la sérénissime princesse madame Anne Eléonore de Mantoue. *Paris, Florent Lambert*, 1657, *in*-8.° Hommage rendu à une fille du duc de Nevers.

7. Peintures sacrées sur la Bible et toute l'Ecriture sainte, ou Discours en forme d'explications ou d'expositions des choses contenues en les peintures ou images tirées de tout le corps de la Bible. *Paris, Sommaville*, 1653, 1657 et 1665, *in-folio*; ou *Paris, Besongne*, 1682, 3 *vol. in*-12; et peut-être depuis, cet ouvrage ayant été souvent réimprimé; je pense même qu'il a donné l'idée à M. de Sacy de publier ses figures de la *Bible* sous le nom *de Royaumont*. Il en fallait pour les jansénistes, le père Girard ayant composé les *Peintures sacrées* pour les élèves et les partisans des jésuites, leurs adversaires.

8. L'idée d'une belle mort dans le récit de celle de Louis XIII, tirée des mémoires de Jacques Dinet, jésuite, son confesseur. *Paris, de l'imprimerie royale*, 1656, *in-folio*.

9. Sommaires des Epîtres et Evangiles de toute l'année, avec des explications des saints pères et des interprètes. *Paris, de l'imprimerie royale*, 1661, *in*-4°.

Traductions du père Girard :

10. Le *Rogus Damnatorum*, du jésuite Jérémie Drexelius, tourné en français. *Paris, Hénault*, 1636, *in*-12; *ibid, Camusat*, 1638, *in*-12.

11. *Pictura misericordiæ*, du même. *Ibid.*, 1639, *in*-12.

12. Le Tournesol, du même. *Ibid.*, 1640 et 1659, *in*-12.

13. Gerson de l'imitation de Jésus-Christ. *Paris*,

Pierre le Petit, 1641, *in*-12. Deuxième édition; *Paris, Jean Hénault*, 1650, *in*-8.° Comme M. Barbier compte cinquante éditions de cette traduction française de l'imitation et dans divers formats, je me dispenserai de les rappeler ici.

14. Histoire de Josaphat, roi de l'Inde, tirée de saint Jean de Damas. *Paris, veuve Camusat*, 1643, *in*-12.

15. Traité du bonheur de la vie religieuse, fait en latin par Jérôme Platus, jésuite, mis nouvellement en français. *Ibid.*, *Gasp. Méturas*, 1644, *in*-8.°

16. De la vocation des gentils, traduit de saint Prosper. *Ibid. Hénault*, 1649, *in*-8.°

17. *Manuale sodalitatis B. Virginis. Ibid., Besnard*, 1651, *in*-12.

18. De l'Imitation de la sainte Vierge, du père François Ariaso. *Ibid., Méturas*, 1652, *in*-24.

19. De l'Institution spirituelle de Blosius. *Ibid., Hénault*, 1658, *in*-12.

20. Fleurs des vies des saints, traduites de l'espagnol de P. Ribadeneira. *Ibid.*, 1660, ou *Rouen*, 1668, 2 *vol. in-fol.*, dont il y a aussi quelques éditions faites à *Lyon*.

21. De l'art de bien gouverner, à l'imitation de Jésus-Christ et de saint Ignace, du père Hubert Wilthein. *Ibid.*, 1661, *in*-12.

22. Du Miroir de la vie dévote. *Ibid., Muguet*, 1662, *in*-12.

23. Abrégé de la vie de saint François Xavier, et ses nouveaux miracles. *Ibid., Muguet*, 1662, *in*-8.°

24. Les deux fondemens du salut, tirés de Léonard Lessius. *Ibid., Cramoisy*, 1663, *in*-12.

25. Le Chemin du ciel, traduit du cardinal Bona. *Ibid., Hénault*, 1664, *in*-24. Il y en a eu plus de cinquante éditions depuis.

26. Les Règles de la société de Jésus. *Paris, Sassier*, 1666, *in*-24.

Carpentier de Marigny (*Jacques*), était fils de Jean Carpentier, seigneur de Marigny, près Nevers, et naquit au château de son père dans ce village, au commencement du dix-septième siècle. Il avait beaucoup d'esprit naturel, une grande facilité pour apprendre les langues, et après avoir fait de bonnes études, il embrassa l'état ecclésiastique, non pour y vivre saintement, mais en bon épicurien, au moyen de quelques bénéfices que sa naissance devait lui procurer. Il obtint en effet le prieuré de Saissy les Bois, près Donzy, qui n'était pas d'un grand revenu; mais il s'attacha d'abord au cardinal de Retz, qui n'était pas plus dévôt que lui, et se mêla de toutes les intrigues de la fronde. On lui attribue la plupart des chansons, des vaudevilles malins, et des facéties qui coururent alors contre le cardinal Mazarin, ce qui le fit surnommer le poète de la fronde. Une paraphrase en vers de Marigny sur un mot ridicule du cardinal, déconsidéra ce ministre d'une manière étonnante dans Paris; et il paraît qu'alors le cardinal de Retz et lui ne négligèrent rien de ce qui pouvait lui nuire dans l'esprit des Français. Après la détention du cardinal de Retz vers 1651, l'abbé de Marigny s'attacha au prince de Condé, et le suivit en Flandre vers 1652. C'est dans ce temps qu'il trouva parmi les gentilshommes de ce prince des personnes qui le re-

connurent pour être de leur famille, de sorte qu'étant de retour en France, il prit soin de faire renouveler ses lettres de noblesse. Il avait déjà beaucoup voyagé en Suède, en Allemagne et en Hollande, et il parlait, dit-on, avec beaucoup de facilité les langues des différens pays où il avait séjourné. Christine, reine de Suède, lui donna le titre de son chambellan; le roi d'Angleterre, Charles I.er, le créa chevalier baronnet, et le prince de Condé, après son retour en France, lui procura quelques bénéfices dont les revenus lui étaient plus utiles que de vains titres honorifiques. Il devait tous ces bienfaits à son humeur enjouée, à sa conversation agréable et plaisante, à une multitude de saillies, de bons mots ou de sarcasmes dont il savait l'assaisonner. Son occupation auprès du prince de Condé et du cardinal de Retz était de les divertir, et lorsqu'il avait fait bien des folies, il disait plaisamment : *j'ai joué la comédie pour l'amour de moi, et afin d'en être le spectateur.* Un jour parlant d'une personne qui avait la réputation de ne pas accuser souvent la vérité, il disait que cet homme était né d'une fausse couche, qu'il avait été baptisé avec du faux sel, ne logeait jamais que dans les faubourgs, ne passait que par de fausses portes, ne cherchait que les faux fuyans, et ne chantait qu'en faux bourdon. On le représente comme étant de bonne mine et bien nourri, franc à l'excès, aimant la bonne chère et le plaisir, ne perdant jamais un bon mot, dût-il fâcher un ami. Cette habitude de s'exprimer avec trop de franchise, lui attira quelques aventures fâcheuses. Ayant trop plaisanté à Bruxelles sur les amours d'un gentilhomme, celui-ci eut l'adresse de l'attirer dans

un bois à quelque distance de la ville ; là des gens apostés lui donnèrent une leçon de discrétion un peu rude ; de retour à Bruxelles, il en porta ses plaintes au prince de Condé, qui n'en fit que rire, et c'est le parti qu'il adopta lui-même, en faisant imprimer une lettre où il faisait le récit de son aventure à la reine de Suède, qui était alors à La Haye ; il la finissait par ces mots : *Madame de votre Majesté le très humble, très obéissant et* TRÈS BATONNÉ *serviteur* MARIGNY.

On cite encore les démêlês qu'il eut à Rome avec un cardinal de la famille des Barberins, en Hollande avec le prince d'Orange, en Suède avec le chancelier du royaume, à Francfort avec le négociateur français Servien, qui mirent souvent sa vie en danger. Ces querelles ne le firent point changer de conduite ; l'accès qu'il avait à la cour, la protection que lui accordait le prince de Condé, lui avaient donné une certaine hardiesse de dire librement sa pensée, quand il aurait pu ou dû la taire. Cependant, il ui échappa souvent de dire des choses pleines de sens, ou qui pouvaient être utiles. Ayant été fortement malade en Allemagne, l'évêque luthérien d'Osnabruck lui demanda, si la crainte d'être enterré avec des hérétiques n'ajoutait pas aux dangers de son état ; il lui répondit : *Il suffira de creuser deux ou trois pieds plus bas, et je serai avec des catholiques.* Le célèbre Grotius faisant une visite à Christine, reine de Suède, pendant laquelle elle lui dit des paroles un peu fortes, ce savant la quitta en lui répondant seulement : *Madame, je demeure votre très humble serviteur.* Après qu'il fut parti, cette reine parut fâchée

de ce que Grotius, en sortant, n'eût pas pris congé d'elle. Marigny était présent et répondit à la reine : *Madame, en France, lorsqu'on dit en partant, je demeure votre très humble serviteur, c'est prendre congé de la personne que l'on quitte.* La reine parut accepter cette explication, et Marigny rendit à son ami un service très éminent, car Christine envoya chercher Grotius et lui fit un présent de 40,000 fr. S'il n'avait, dans sa vie, dit que de pareilles choses, personne n'aurait pu se plaindre des indiscrétions de sa langue. Il mourut d'apoplexie à Paris, en 1670, fort regretté des gens qui s'amusaient de ses bons mots, et jouissaient des agrémens de sa conversation. Il était déjà connu en 1627, pour homme aimable et de bonne société, car le poète Saint-Amand, d'un caractère à peu près semblable, disait de lui, dans son poëme *sur la Vigne*, imprimé en cette année là :

Marigny rond en toutes sortes,
Qui, parmi les brocs te transportes,
Et dont l'humeur que je chéri[illegible],
M'a pu faire quitter Paris, etc.

On a de Marigny :

1.° Un recueil de quelques lettres en prose et en vers, dont la première édition est de *La Haye, Lafaille*, 1655 ou 1658, *in*-12; une troisième édition plus complète de 1673, *in*-12. Quand Marigny disait à quelqu'un, ou dans ses lettres, *vous êtes sur mon ongle, in ungue et ad unguem*, cela signifiait qu'on lui était cher, et qu'il ne pouvait vous oublier. Ménage l'avait beaucoup connu et goûté ; il en donne une bonne idée dans les hendecasyllabes qu'il lui

adresse, pag. 105 de ses poésies; *Amsterdam, Wetstein*, 1687, *in*-12.

2. Un poême sur le pain béni, qu'il composa contre les marguilliers de Saint-Paul, sa paroisse, qui voulurent le forcer à le rendre. *Paris*, 1673, *in*-12. Il n'a été imprimé qu'après sa mort. On y trouve plus de naturel que de finesse, de mauvaises équivoques au lieu de vraies saillies. Cependant, il a été fort recherché dans le temps, et il passe pour la meilleure pièce qu'il ait faite : on y a fait une réponse. Il a composé beaucoup d'autres poésies, notamment pendant les troubles de la fronde, deux pièces seulement sont citées dans les mémoires du cardinal de Retz, et je ne connais pas d'édition complète des poésies de l'abbé de Marigny.

3. Je crois que c'est à tort que Guy Patin lui attribue la traduction française du libelle de William Allen contre Cromwel, portant ce titre : « Traité politique où il est prouvé, par l'exemple de Moïse, que » tuer un tyran n'est pas un meurtre. *Lyon*, 1658, » *petit in*-12. » Cependant Marigny savait l'anglais, et avait été en Angleterre. C'est une erreur de M. de Sainte-Marie, d'avoir cité en place de cet ouvrage le *Vindiciæ contra Tyrannos, d'Hubert Languet*, car Marigny n'était pas né quand cet ouvrage fut publié, en 1579.

4. Je trouve dans la bibliothèque de la France du père Lelong, édition de 1719, *in-fol.* sous le n.° 10787:

« Relation des divertissemens que le roi a donnés » aux reines dans le parc de Versailles, en 1664, par » DE MARIGNY. *Paris*, 1664, *in*-12. » Cet ouvrage pourrait être de notre abbé, qui ne mourut qu'en 1670.

Desnots (*Nicolas*), chanoine régulier de l'ordre de Saint-Augustin, congrégation de France, ou plutôt génovéfain, fut un fort savant homme qui écrivait aussi aisément en latin qu'en français. M. de Sainte-Marie nous apprend qu'il est né à Nevers, et je présume que c'est à l'abbaye Saint-Martin qu'il a pris l'habit de chanoine régulier. On a de lui deux ouvrages dont voici les titres :

1.° *Thomæ à Kempis can. reg. ord. S. Augustini, pro recuperato de imitatione Christi aureo libro triumphus de adversariis (pro quibus refellendis, multa de abbatibus, canonicis, monachis eorumque gradu, dignitate, nomine, antiquitate, vestibus et institutis passim disserere necessum fuit); auctore P. Nicolao Desnos, can. reg. ord. s. Aug. congr. Gall. Niverni, ex officinâ* Jo. Fourré, 1652, *in*-4.°, livre savant, mais inconnu au père Jacob.

2.° *Nicolai Desnos canonicus secularis et regularis.* Parisiis, Couterot, 1675, *in*-8.° Ouvrage traitant des devoirs des chanoines séculiers et réguliers.

Madelenet ou Magdelenet (*Gabriel*), fils de Henri Madelenet et de Toussaine Leclerc, de la famille de Jean Leclerc, chancelier de France, n'était point bourguignon comme l'a pensé l'abbé Papillon, qui lui a donné un article dans sa bibliothèque des auteurs de Bourgogne, et naquit au bourg de Saint-Martin du Puits, canton de Lormes, en Nivernais, vers 1587. Quoique son père ne fût pas très fortuné, il lui fit donner une excellente éducation, au moyen de laquelle il pût s'approcher des grands et mériter leurs faveurs. Il étudia à Nevers et à Bourges en phi-

losophie, en théologie et en droit. Arrivé en 1610 à Paris, il y fut reçu avocat au parlement, et réussit à s'y procurer quelques amis illustres et des protecteurs puissans, au nombre desquels il faut compter le célèbre cardinal du Perron et le cardinal de Richelieu. Celui-ci l'honora de la charge de son interprète pour la langue latine, lui procura une pension de 1,500 fr. sur l'état, et en ajouta une seconde de 700 sur sa propre cassette. Madelenet se fit d'abord connaître par quelques pièces de vers français, dont une sur la prise de La Rochelle, en 1628; mais comme elles firent alors peu de sensation, il s'attacha de préférence à la composition de vers latins qui méritèrent plus d'estime. Nicolas Bourbon, le jeune, avait eu le sceptre de la poésie latine; Madelenet en hérita, et eut pour principal successeur M. de Santeuil. Son style est pur et châtié, mais il offre plus d'art que de génie, moins de chaleur que de grâce; il n'a rien de mordant ni de satyrique, et l'auteur a toujours respecté les mœurs. Quand Nicolas Bourbon eut eu l'occasion de lire les vers latins de Madelenet, il s'écria, *ubi tam diù latuisti !* Ces poésies furent imprimées après sa mort, mais on n'a pas pu retrouver sa pièce sur les douleurs de la gravelle dont il était tourmenté, et que l'on dit être son chef d'œuvre. Il mourut à Auxerre le 20 novembre 1661, âgé de soixante-quatorze ans, chez Jean Madelenet, lieutenant au présidial, son neveu, qui le fit enterrer honorablement dans l'église Notre-Dame *là d'Hors*, paroisse de cette ville, et lui consacra une épitaphe qui contient son éloge. Outre la poésie, Madelenet avait aussi cultivé la peinture, la sculpture et la mu-

sique : on dit même qu'il jouait fort bien du luth. Il était l'ami des talens et des arts ; sa conversation fut enjouée, agréable, facile, telle qu'on peut l'attendre d'un homme aimable et parfaitement instruit.

Ses poésies ont été imprimées sous ce titre :

Gabrielis Madeleneti carminum libellus. Parisiis, Claud. Croimoisy, 1662, *in*-12, 124 pag., jolie édition. *Paris*, 1725, *in*-12. La première édition a été publiée par Louis-Henri de Loménie, qui y a mis une préface, et Pierre Petit est auteur de l'éloge qui précède ces poésies. Ce volume ne contient à peu près que des vers lyriques, dans lesquels l'auteur fait l'éloge de Louis XIII, de Louis XIV, de leurs ministres et des personnes les plus distinguées de la cour de ces deux rois. On cite une troisième édition de *Paris*, 1755, *in*-12, à laquelle on a joint les poésies de Sautel.

Grange d'Arquien (*Marie-Casimire* de la), fille d'Henri de la Grange, marquis d'Arquien, et de Françoise de La Chastre, naquit à Nevers en 1641, eut le bonheur de s'attacher fort jeune à la princesse Louise-Marie de Gonzague, en qualité de fille d'honneur, et de la suivre en Pologne, lorsqu'elle s'y remaria avec le roi Jean-Casimir, frère de Ladislas-Sigismond IV, son premier époux. Cette reine lui fit épouser Jacob de Radziwil, prince de Samoski et palatin de Sandomir, après la mort duquel elle devint, le 6 juillet 1655, l'épouse de Jean Sobieski', alors grand maréchal de Pologne, et depuis élu roi, le 20 mai 1674. En partant de Nevers, on ne présumait pas qu'un si haut rang lui fût réservé ; car

c'était déjà beaucoup pour la fille d'un gentilhomme français, d'avoir épousé le palatin de Sandomir. Mais il n'y a point de rang auquel une femme remplie de grâces, d'esprit et de talens ne puisse prétendre, lorsque la fortune où le destin lui sont propices. Mademoiselle de la Grange méritait sa haute élévation par son amabilité et sa beauté ; elle acquit, par les dons de l'esprit un grand ascendant sur celui de son mari, et lui donna même des preuves d'un sincère attachement. Lorsqu'il partit pour aller au secours de Vienne, assiégée par les Turcs en 1683, la reine connaissant sa valeur, et craignant que cette entreprise hardie ne lui devînt fatale, le regardait monter à cheval en pleurant, et tenant embrassé le plus jeune de ses fils. Qu'avez-vous donc à pleurer lui dit alors le roi des Polonais? *Je pleure*, lui répondit-elle, *de ce que cet enfant n'est pas en état de vous suivre comme les autres.* C'est avec de pareils sentimens qu'une femme habile parvient à gouverner son époux et son roi. On connaissait l'affection de celui-ci pour elle, et l'amour de la reine Marie pour la France, ce qui fit entreprendre au célèbre cardinal de Polignac, de détacher la Pologne et Sobieski de ses liaisons avec l'empereur Léopold, et il paraît que, dans cette affaire, la reine Marie ne consulta pas assez les vrais intérêts de son mari et du royaume qu'il gouvernait. Sobieski fut presque entraîné dans le parti qui plaisait à son épouse, et cela manqua d'être la cause d'une révolution subite dans les affaires de l'Europe. Après la mort de Jean Sobieski, arrivée le 17 juin 1696, Marie-Casimire, sa veuve, se retira à Rome, auprès d'Antoine d'Arquien, son père,

qu'elle avait fait nommer cardinal en 1672, et revint en France en 1714. Elle passa deux jours à Nevers, où elle fit une entrée solennelle le 11 septembre de cette année. De là elle s'embarqua sur la Loire, pour se se rendre à Blois, dont le château lui avait été accordé pour y faire sa demeure. Dans ce voyage, elle fit arrêter son bâteau à Imphy, pour aller voir le château de Prye, où elle avait passé une partie de son enfance, elle voulut même jouir du plaisir de voir la forge de cet endroit; et M. de Sainte-Marie possède encore une lettre de cette reine, datée de Blois le 28 avril 1715, adressée à M. de Présy de Ceurty, remplie des témoignages de l'affabilité la plus affectueuse. Elle mourut à Blois le 30 janvier 1716, à l'âge de soixante-dix-sept ans, et son corps fut transféré à Varsovie, pour y être inhumé dans l'église des Capucins, près du roi, son époux. Elle en avait eu plusieurs enfans : 1.° Jacques-Louis-Henri Sobieski, né à Paris le 2 novembre 1667; 2.° Alexandre-Benoît Stanislas, né le 2 décembre 1677; 3.° Constantin-Philippe Uladislas, né le 1.er mai 1680; 4.° Thérèse-Charlotte Casimire, née le 3 mai 1676; et quatre autres filles mortes jeunes.

On a vu ci-dessus que la ville de Nevers a fourni deux reines à la Pologne.

Jandot (dom *Jacques*), religieux bénédictin, né à Saint-Pierre le Moutier, chef-lieu de canton dans l'arrondissement de Nevers, se destina de bonne heure à l'état monastique, et fit profession le 2 mars 1664, dans la célèbre abbaye de Fleury, qu'on nomme aussi Saint-Benoît sur Loire, au diocèse

d'Orléans, entre Sulli et Jargeau. Il était alors âgé de vingt-un ans, ce qui nous annonce qu'il était né dans l'année 1643. Il paraît qu'il y demeura un assez grand nombre d'années dans la retraite et le travail, car il en reste un monument. Mais il mourut à l'abbaye de Saint-Laumer de Blois, le 29 janvier 1683, à la fleur de son âge. On a conservé, à Saint-Benoît sur Loire, un ouvrage de ce bon religieux, ayant pour titre :

« *Collectanca chronologica, sive apparatus ad his-* » *toriam universalem insignis Abbatiæ Sancti-Bene-* » *dicti Floriacensis : opera et studio D. Jacobi* » *Jandot*, *anno* 1681, *in-fol.*, *manuscrit.* » Ainsi cet ouvrage n'a été terminé que deux ans avant sa mort.

Testelette (*Philibert*), chanoine régulier de l'ordre de saint Augustin, congrégation de France ou de sainte Geneviève, naquit dans le Nivernais, selon M. Gillet, qui ne nous apprend pas le lieu précis de sa naissance, et s'attacha fort jeune à l'état ecclésiastique. Il fit profession dans l'ordre de sainte Geneviève, et vint demeurer dans la grande maison, près Saint-Etienne du Mont, à Paris, où vivaient alors un assez grand nombre de chanoines, ayant acquis une haute réputation par leur science, leurs talens et leur piété. Peut-être y fut-il attiré par Nicolas Desnos, son compatriote. Il prit comme lui part à la grande querelle sur le véritable auteur de l'imitation de Jésus-Christ, attribuée par les génovefains à Thomas, à Kempis, et par les bénédictins à Jean Gersen. Cette dispute, commencée en 1615, n'était pas terminée en 1812. Dom François Delfau,

religieux bénédictin, ayant publié avec une nouvelle édition de l'imitation de J.-C., en latin, en 1674, une dissertation latine; où, d'après quelques manuscrits de l'abbaye Saint-Germain des Prés, à Paris, il soutenait que ce livre appartenait audit Gersen ou Gerson, bénédictin; le R. P. Testelette réfuta cette dissertation par l'ouvrage ci-après :

« *Vindiciæ Kempenses adversus R. P. Fr. Delfau,* » *monachum ac presbyterum congr. santi Mauri, per* » *Rev. P.* (Philib. Testelette), *canon. reg. congr. Gal-* » *licanæ. Paris. Apud Seb.* Cramoisy, 1677, in-8.°; » 216 pag. sans la préface, qui a 20 pages. Cet ouvrage ne pouvait être réfuté par D. Delfau, qui était mort le 13 octobre 1676; mais dom J. Mabillon y fit une réponse dans l'année 1677; *Paris, Billaine, in*-8.°, 62 pag. Un auteur a dit que l'on trouve dans l'ouvrage de dom Delfau *plus de savoir que de solidité,* et il paraît que, malgré de nombreux écrits en faveur de Gersen, Thomas à Kempis, est resté en possession du livre de l'Imitation de J. C.

L'écrit du père Testelette peut donner une bonne idée de sa science et de son érudition; il n'est pas le seul qu'il ait composé. Je retrouve le suivant dans la bibliothèque de la France du père Lelong. *Paris,* 1719, *in-folio*, sous le n.° 5930.

« *Memoria Petri Lalemantii, Prioris Sanctæ Geno-* » *vefæ et Universitatis Parisiensis Cancellarii, auctore* » *Philib. Teteleto, ejusdem congregationis. Parisiis,* » 1679, *in*-4.° » Ce père Lalemant était mort en 1673, et le père Testelette cessa de vivre en 1680, étant jeune encore.

Bertrand (dom *Henri*) prenait le surnom de Beuvron, qui est sûrement celui de la commune de ce nom dans le canton de Brinon, arrondissement de Clamecy. Il fit profession au couvent des bénédictins de La Charité, ordre de Cluny. Je lui donne place ici comme à un nourrisson du Nivernais, et à un homme très distingué dans son état, et capable d'en remplir les plus hautes dignités, si de sourdes intrigues ne l'en avaient pas repoussé. Cependant il a été élu prieur claustral du monastère de La Charité en 1667, et l'année suivante prieur claustral de Reuil en Brie, dépendant du monastère de La Charité. En 1672, il fut élu abbé de Cluny ; mais le roi n'ayant pas approuvé cette élection, lui fit défense d'en faire les fonctions, et en outre le tint en exil à son monastère de La Charité, dont il était profès. Ce qui prouve qu'une cabale puissante agissait alors contre lui. Il ne voulut pas cependant donner sa démission, et son exil durait encore en 1674, temps auquel il termina une chronique du monastère de La Charité, que j'ai pu lire et compulser, et dont je vais donner la description, parce que ce manuscrit a été emporté de La Charité par M. Turquet, instituteur, lorsqu'il a quitté cette ville pour être professeur au collége de Pont-Levoi, dans le Blaisois, où il est mort. Je dois faire observer ici qu'en 1672, Jacques-Nicolas Colbert, fils du ministre de ce nom, quoique fort jeune, était déjà prieur commendataire de La Charité, que son père ne mourut qu'en 1683, et que si dom Bertrand de Beuvron eut contre lui cette famille, il dut rester long-temps en exil dans le cou-

vent de La Charité, car M. de Colbert conserva le prieuré jusqu'en décembre 1707. Peut-être il a transigé et obtenu un bénéfice qui pût l'indemniser de celui de Cluny, qui, sans doute, était trop fort pour lui, et destiné à un homme de plus haute naissance. Je n'ai pas encore découvert ce qu'il a fait depuis 1674, et le moment de sa mort. Voici le titre et la description de son ouvrage :

« Chronique du prieuré de Notre-Dame de La Cha-
» rité sur Loire, ordre de Cluny, diocèse d'Auxerre,
» ou recueil de ce qui s'est passé de mémorable depuis
» sa fondation (en 1056) jusqu'au temps présent :
» avec un catalogue des prieurs et des bénéfices qui
» en dépendent ; ensemble un mémoire des anciens
» et illustres fondateurs dudit prieuré, et le nécro-
» loge d'icelui. Y sont ajoutées les copies des anciennes
» chartes du monastère, lesquelles ont été délivrées
» de l'incendie général et du pillage des hérétiques.
» Par un religieux profès de ce prieuré de La Charité,
» l'an 1674. » *Volume in-4.°*, d'une belle écriture bâtarde, très lisible, dont la reliure est fort endommagée, et les derniers feuillets sont tachés d'humidité. Ce manuscrit volumineux contient 1003 pages écrites, et quelques feuillets en blanc.

Il paraît que l'auteur de cette chronique a fait quelques fois usage des mémoires de dom Legout, qui, après avoir été l'un des religieux de la maison de La Charité, obtint la cure du bourg de Raveau, qui en est voisin. Ces mémoires, rédigés un peu avant l'incendie qui détruisit une grande partie de l'abbaye, ont été retrouvés par dom Henri Bertrand,

chez un habitant qui les rendit à ce religieux et à ses collègues.

Belin (dom *Alphonse*), religieux bénédictin de l'ordre de Cluny, n'appartient pas au Nivernais par sa naissance, mais paraît y avoir été envoyé pour y travailler à la conversion des hérétiques et calvinistes domiciliés aux environs de La Charité sur Loire. Il s'est fixé au monastère de La Charité, et a mérité d'y être élu prieur claustral, et grand vicaire du prieuré et de ses dépendances. Il prenait aussi le titre de seigneur de Souris, prieur et baron d'Haponvilliers, de visiteur de l'ordre de Cluny, etc. Il a composé l'ouvrage ci-après :

« La vérité de la religion catholique apostolique et » romaine, et la fausseté de la religion prétendue » réformée des calvinistes; dédié à messire Jacques-» Nicolas Colbert, archevêque de Carthage, coad-» juteur de l'archevêché de Rouen, abbé du Bec, » prieur et seigneur de La Charité, etc. *Nevers, Antoine Chaillot*, 1683, *in*-12, de 287 pages.

Cet ouvrage, de l'aveu de l'auteur, n'est pas écrit en style élégant ni recherché, mais il y fait preuve d'instruction et de capacité pour opérer la conversion des calvinistes, et affermir les chrétiens orthodoxes dans les principes de leur croyance.

Dolé ou Dollet (*Claude-Louis*), religieux bénédictin de l'ordre de Cluny, d'une famille encore existante à Nevers et dans le canton de Pougues, dont M. Dollet de Chassenay est maintenant juge de paix.

Il paraît avoir fait profession assez jeune dans l'ordre de saint Benoît de la réforme de Cluny, et avoir été appelé à résider dans l'abbaye Saint-Martin des Champs, à Paris. Il s'y est occupé de la composition d'une *Histoire du Nivernais*, que le père Lelong, dans sa bibliothèque de la France, n.° 14914 *bis*, dit avoir vue en manuscrit dans ses mains ; ce qui prouve que ce religieux vivait encore au commencement du dix-huitième siècle. M. de Sainte-Marie nous apprend que ce manuscrit avait disparu, quelques années avant la révolution, de la bibliothèque de l'abbaye Saint-Martin des Champs, où il fut long-temps conservé. C'est ici le moment de rappeler au souvenir des habitans de la Nièvre, *Marie-Josephe* Dollet de Sollières, religieuse de la visitation à Nevers, où elle est morte le 29 novembre 1711, en odeur de sainteté, et dont on a imprimé la vie édifiante en 1712, *in*-12.

Foulquier (*Jacques*), d'une famille ancienne et considérée à Clamecy, a vécu sur la fin du dix-septième siècle, et a rempli avec honneur les fonctions de procureur du roi de l'élection en cette ville : charge qui a passé à son fils et à son petit fils. C'était un homme recommandable par sa science et son esprit, qui a consigné un grand nombre de remarques très curieuses, sur un livre que l'on conservait en 1747 dans le trésor de la fabrique de Clamecy. Ce livre était appelé *le gros livre de la fabrique*. J'en parle ici d'après l'auteur des *Memoires pour servir à l'histoire du Nivernais*, pag. 245 et 246.

Langlois (*Jean-Baptiste*), né à Nevers, le 8 mars de l'an 1663, entra chez ces jésuites à Paris, dès le 3 octobre 1679, étant à peine âgé de seize ans. Il y avait fait de bonnes études, et y fut initié dans la connaissance parfaite de la théologie. Il prit part à toutes les disputes du temps sur la grâce, le libre arbitre, etc., et publia quelques ouvrages anonymes contre l'édition des œuvres de saint Augustin, donnée par les pères bénédictins, depuis l'an 1687 jusqu'en 1690 et 1700 pour le onzième volume. Le premier opuscule du père Langlois est intitulé :

1.° Lettre de l'abbé ***, aux R. P. bénédictins de la congrégation de saint Maur, sur le dernier tome de leur édition de saint Augustin. *Cologne*, 1697, *in*-8.° ou *in*-12. Quoique cet ouvrage porte le nom de Cologne, il a été imprimé secrètement à Paris, ce qui lui a fait donner le titre de *libelle* par les bénédictins. On disait dans l'avertissement, afin de détourner les idées, que cette lettre avait été composée en latin par un des plus considérables abbés d'Allemagne, et qu'on avait cru faire plaisir au public en la faisant traduire en français. Malgré cette précaution, le public et surtout les bénédictins soupçonnèrent les jésuites d'avoir composé la lettre ci-dessus. Cependant ils n'en connurent pas bien l'auteur, car dom Massuet y répondit par la *Lettre d'un ecclésiastique au R. P. E. L. J. Osnabruck*, 1699, *in*-8.°, prenant le père Emeric Langlois de Rouen, pour J. B. Langlois de Nevers.

2. Mémoire d'un docteur en théologie, adressé à Messeigneurs les Prélats de France, sur la réponse d'un théologien des pères bénédictins à la lettre de

l'abbé allemand : 1698, *in*-8.° Ce livret fâcha les bénédictins, qui y répondirent par une *Lettre à un docteur de Sorbonne*, etc.

3. La conduite qu'ont tenu les PP. bénédictins depuis que l'on a attaqué leur édition de saint Augustin; 1699, *in*-8.° Les bénédictins ont imprimé que cet ouvrage était un tissu de fables, de mensonges et de calomnies grossières. Mais on peut croire que dans une dispute théologique fort grave, aucun des partis ne s'épargnait, et il y eut encore de part et d'autre beaucoup de brochures imprimées ou manuscrites jetées dans le public. On peut consulter, à cet égard, l'*Histoire de la nouvelle édition de saint Augustin*, par dom *Ant.-Vincent* Thuillier, 1736, *in*-4.°

On a encore d'autres ouvrages du père Langlois, qui est mort à Paris le 12 octobre 1706.

4. La journée spirituelle à l'usage des colléges. *Paris*, 1702, *in*-18; souvent réimprimée.

5. Traité du respect humain. *Paris*, 1703, *in*-12.

6. Histoire des croisades contre les Albigeois. *Paris* et *Rouen*, 1703, *in*-12. Ouvrage bien écrit, et meilleur que celui du père Benoît de Saint-Dominique, jacobin, qui a traité le même sujet en 1691, 2 *vol*. *in*-12.

Bernot de Charant (*Louis-Joseph*) a été nommé par Louis de Bourbon, prince de Condé, lieutenant général ou bailli de Sancerre, en Berry, dans l'année 1685, place qu'il a rempli jusqu'en 1689, que rentré à La Charité, d'où il était originaire, il fut choisi par Jacques-Nicolas Colbert, alors prieur de l'abbaye

Notre-Dame de La Charité et seigneur de cette ville, pour le lieutenant général de la justice. Il complimenta Louis XIV à son passage à La Charité, et bâtit ensuite la petite chapelle de Saint-Louis, près le domaine de la Pointe, à l'endroit où ce grand roi s'était arrêté. Il réussit dans cette entreprise, malgré l'opposition des religieux de Saint-Satur.

C'était un homme studieux, et capable de conduire les affaires les plus difficiles. Il avait bien connu celles du prieuré, compulsé toutes les chartes, et il en tira l'ouvrage suivant :

Abrégé historique du prieuré et de la ville de La Charité ; *Bourges, Christo,* 1709, *in*-8.° de 116 pages, dédié au prince Frédéric-Constantin de la Tour d'Auvergne, nouveau prieur commendataire et seigneur de La Charité. Dans cet ouvrage, il critique quelques fois celui de dom Henri-Bertrand de Beuvron, dont j'ai parlé plus haut, et n'est pas lui-même exempt de quelques fautes.

M. Poupart, dans son histoire de Sancerre, p. 313, parle de lui, et nous apprend que sa famille conserve *quatre vol. in*-4.°, écrits de sa propre main, contenant des recherches curieuses et des fragmens tirés de différens livres; qu'en outre il est en grande partie l'auteur du chartrier des bénédictins de La Charité, travail déjà fait en 1674 par dom Bertrand de Beuvron, ainsi que je l'ai indiqué plus haut. Et il faut distinguer le *chartrier* d'avec le *terrier* de l'abbaye que j'ai vu brûler à La Charité, en 1794, malgré mon opposition. Celui-ci n'était pas de M. de Charant, et m'a paru plus récent.

M. de Charant était le père ou le grand père d'un

autre M. de Charant, lieutenant particulier de Bourges, et sa famille est alliée à beaucoup d'honnêtes gens du département de la Nièvre. Elle existe encore à Mêves, près La Charité, dans MM. Bernot de Congy et Bernot de Charant, propriétaires; ce dernier est maire de cette commune depuis plusieurs années, et membre du conseil général du département.

Cloiseault (*Charles-Edme*), né à Clamecy, se destina dès sa jeunesse à l'état ecclésiastique, et entra en 1664 dans la congrégation des prêtres de l'oratoire, dont il a été procureur. C'était un homme fort instruit, sachant plusieurs langues, et d'une piété exemplaire. Il a demeuré fort long-temps à Châlons sur Saône, où il fut choisi pour directeur et supérieur du séminaire, et promu ensuite à la dignité de grand vicaire, qu'il a rempli pendant cinquante-deux ans, à la satisfaction des différens évêques sous lesquels il a vécu. Plusieurs même eurent beaucoup de déférence pour ses avis. Félix, l'un d'eux, partant pour Paris, avait pris un habit court, à boutons d'or et de couleur un peu saillante; Cloiseault eut le courage de lui dire: *Oh! monseigneur, vous ressemblez à un colonel de dragons.* Le prélat goûtant la justesse du reproche, quitta sans mot dire cet habit et prit une soutane. On ne sait, dit M. Gillet, à qui ce trait fait le plus d'honneur, ou au grand vicaire ou au prélat: je pense moi qu'il fait honneur à tous les deux, et qu'il n'a pu en résulter qu'une grande édification pour ceux qui en furent les témoins. Le père Cloiseault est mort à Châlons, le 3 novembre 1728,

dans un âge très avancé. On a de lui plusieurs ouvrages imprimés, et quelques autres manuscrits.

1.° La vie de saint Charles Borromée, cardinal, archevêque de Milan, traduite de l'italien de J. B. Giussano. *Lyon, J. Certe*, 1685, *in*-4.°

2. Le pastoral de Saint-Charles Borromée, tiré de ses ouvrages, par J.-B. de Constance, archevêque de Cosence, et traduit de l'Italien. *Lyon, Certe*, 1697, *in*-8°.

3. La vie de François de Saint-Pé, prêtre de l'oratoire (mort en 1678). *Paris*, 1696, *in*-12.

4. Méditations des prêtres devant et après la messe, pour se disposer à la célébrer dignement et avec fruit. *Lyon*, 1723, *in*-12; plusieurs fois réimprimées.

5. Méditations d'une retraite ecclésiastique de dix jours, à l'usage des curés : distribution de la journée pour une retraite; examen des péchés des ecclésiastiques. *Lyon*, 1724, *in*-12.

6. Les devoirs des officiaux et des grands vicaires; *in*-4.°, *resté en manuscrit.*

7. Recueil des vies de quelques prêtres de l'oratoire; *en* 3 *vol. in-folio manuscrits.* On les lisait aux jeunes oratoriens à l'institution de Paris.

8. Ménologe du premier siècle de la congrégation de l'Oratoire, ou Mémoires des prêtres et confrères de l'Oratoire, illustres en sciences et en piété, morts pendant le premier siècle de la congrégation. *Manuscrit.*

9. Recueil de quelques vies des prêtres de l'oratoire de Saint-Philippe de Néri. *Manuscrit.*

10. Une histoire des évêques de Châlons, *en manuscrit.*

L'auteur avait ordonné à ses confrères d'enterrer tous ses papiers avec lui ; mais il paraît que MM. les oratoriens n'ont pas voulu laisser perdre des travaux aussi édifians et aussi importans pour toute la congrégation. Moréry cite sur cet article une *bibliothèque manuscrite des écrivains de l'Oratoire*, par le père Bougerel, prêtre assez connu par d'autres ouvrages.

Paris (*Jérôme*), né à Saint-Sauge selon M. Gillet, et à Nevers s'il faut en croire M. de Sainte-Marie. Il s'attacha à l'état ecclésiastique et à la prédication ; ministère où il paraît s'être distingué, et qui lui valut le titre de grand-vicaire de l'évêché de Nevers, pendant l'administration de M. Charles Fontaine des Montées. Quoiqu'il ait fait imprimer un recueil de sermons en 6 *vol. in*-12, à *Paris*, en 1742 et 1749, il faut qu'il ait vécu dans la retraite et avec une grande modestie, car je ne le trouve cité par aucun biographe du dernier siècle ; et nos deux auteurs nivernais non seulement ne sont pas d'accord sur le lieu où il naquit, mais ne disent rien sur l'année de sa naissance et de sa mort. Il me paraît néanmoins qu'il ne faut pas le confondre avec le prédicateur *dom* Jérome, religieux feuillant, dont les sermons en 5 *vol. in*-12 ont été publiés à *Paris*, en 1737, sous l'indication de *Liège*. Celui-ci s'appelait originairement *Claude* Joffrin ou Geoffrin. On a tort aussi d'appeler le prédicateur nivernais *Jérôme de Paris*, puisqu'il est né dans la Nièvre et n'appartenait à aucun ordre religieux. Il pourrait être de la famille de *Simon* Paris de Nevers, dont il sera parlé un peu plus tard.

Pierre de Frasnay (*Pierre*), né à Nevers en 1676, de M. *Pierre* Pierre, seigneur à Frasnay, originaire de Moulins-Engilbert, et d'*Augustine* Ferrand, a mérité d'être plus connu qu'il ne l'a été, soit par ses talens littéraires et son aimable fécondité, soit même par le rang qu'il occupait dans la société; d'une part, il était de bonne maison; car *Edme* de Frasnay, seigneur et baron d'Anisy, maria, le 15 septembre 1622, *Anne* de Frasnay, sa fille, avec *Jean* de Choiseul d'Esguilly, et lui-même se qualifiait de seigneur de Frasnay et de Neuvy; d'autre part, il avait acheté la charge de président au bureau des finances de la généralité de Bourbonnais. D'abord il s'est fait connaître dans la littérature par un assez grand nombre de poésies légères, églogues, épîtres, élégies et contes, insérées dans les Mercures de 1730 à 1740. Parmi ses contes, on distingue celui des *Damnés de Nevers;* et entre ses poëmes, celui sur *la Fayence,* qui a mérité les honneurs d'une traduction latine insérée aussi dans le Mercure de ce temps (1734 et 1735). Cependant il mit un peu de côté la poésie pour s'occuper de l'histoire, et surtout de celle de son pays, et commença par publier dans le Mercure d'août 1737 une dissertation sur les Boïens, anciens habitans du Bourbonnais, *où il avait des terres, des parens et des amis.* Ensuite il travailla à l'histoire des évêques de Nevers, sa patrie, et publia divers *essais historiques sur le Nivernais,* dans les Mercures de septembre et décembre 1738, janvier, février, avril et juin 1739. Il était parvenu jusqu'au douzième siècle de l'histoire du nivernais, lorsque dom Jacques-Etienne Duval, religieux bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, releva

quelques erreurs de date, dans une lettre insérée dans le Mercure de France de septembre 1739. M. de Frasnay y répondit dans le Mercure de février 1740, et le bénédictin lui répliqua assez durement dans le Mercure d'avril suivant. L'abbé Lebœuf, critique redoutable et familier avec les discussions de ce genre, s'étant mêlé de la querelle, M. de Frasnay, *homme pacifique*, bien vu de tout le monde, *et qui ne prétendait entrer en lice avec personne*, se tint dans le silence et s'occupa d'autres travaux jusqu'à sa mort, qui eut lieu à Nevers en 1753. On connaît de lui un ouvrage assez important, intitulé :

Mythologie, ou Recueil de Fables grecques, ésopiques et sybaritiques, mises en vers. *Paris,* 1750, 2 *volumes in*-12. Cet ouvrage, où il y a de bonnes choses, ne mérite pas le mépris avec lequel en a parlé l'auteur fort tranchant des trois siècles de la littérature française. Il paraît que l'auteur du nouveau Dictionnaire historique des grands hommes de 1822 et 1823, n'a pas bien compris le titre donné par M. de Frasnay à son ouvrage ; car si le mot *mythologie* désigne la connaissance de la religion ancienne ou payenne, il veut dire aussi *discours des fables*, genre particulier de composition poétique dans lequel Esope, Phèdre, Pilpai, Jean La Fontaine et autres ont excellé, en imitant les plus anciens fabulistes.

Née de la Rochelle (*Jean*), né à Clamecy en 1692, descendait de Pierre Née, juge à Druye les Fontaines, avant l'année 1550. Il avait de l'esprit naturel, qu'il cultiva par de bonnes études, et vint à Paris au commencement du dix-huitième siècle, pour fréquenter

les gens de lettres et y faire son droit. En 1712, il composa une ode intitulée, l'*Amour du Roi pour ses peuples;* sujet proposé par l'académie française, et dont le prix lui fut adjugé. Une autre, *sur le Pouvoir de l'Amour,* remporta un peu plus tard le prix des jeux floreaux de Toulouse; j'en connais une troisième *sur le temps, Hora Fugit,* et une quatrième en forme de cantate, composée pour la paix qui fut publiée en France le 13 février 1749. Parmi ses poésies légères, on distingue particulièrement *la Métamorphose d'Hylas en Papillon,* publiée dans quelques journaux de Paris et de Hollande. Ses talens lui avaient acquis des protections puissantes, et notamment celle de Mademoiselle de Charolais, pour qui il composa un petit roman intitulé *la Duchesse de Capoue.* M. le comte de Charolais se proposait de l'emmener en qualité de son secrétaire dans un voyage en Italie. Sa mère voulut qu'il se fixât en France et qu'il suivît à Clamecy la profession d'avocat. Il y a joint depuis le titre de subdélégué de M. l'intendant d'Orléans à Clamecy, et il n'a cessé de travailler pour le barreau, l'administration et les lettres que lorsque l'âge lui en eut ôté les forces. A soixante-quinze ans, sa conversation était encore aimable et très ornée. Il est mort dans sa ville natale le 24 décembre de l'an 1772, âgé de quatre-vingts ans. On lui attribue d'autres ouvrages en prose dont on parle peu, quoique assez bien écrits.

1.° Le maréchal de Boucicault, nouvelle historique. *Paris,* 1713 ou 1714, *in*-12.

2. Le czar Démétrius, histoire moscovite. *Paris,* 1715, *La Haye,* 1716, et *Paris,* 1717, *in*-12. Trois éditions, faites en si peu de temps, annoncent que ce

livre était au moins d'une lecture amusante et avait quelque agrément dans le style.

3. La duchesse de Capoue. *Paris, Prault*, 1732, *in*-12. Ouvrage composé pour servir d'explication à un tableau de la galerie du Luxembourg à Paris, qui avait excité la curiosité de Mademoiselle de Charolois. Cette nouvelle est tirée des lettres d'Æneás Sylvius Piccolomini, mieux connu sous le nom de Pie II, pape. Il l'y rapporte comme s'étant passée sur ses terres.

4. Mémoires pour servir à l'histoire du Nivernais et du Donziais, avec quatre dissertations. *Paris, Moreau et Huart*, 1747, *in*-12. Cet ouvrage qui a mérité d'être accueilli dans beaucoup de bibliothèques, est le fondement de celui-ci.

5. Commentaire sur la coutume d'Auxerre. *Paris, Moreau et Huart*, 1749, *in*-4.° Ouvrage qui a joui de quelque estime au barreau. François Née de la Rochelle, avocat au parlement de Paris, mon père, a présidé à l'impression de cet ouvrage et du précédent.

Jean Née avait un frère aîné nommé *François* Née de Durville, né à Clamecy le 13 mai 1689, et marié avec une demoiselle Despatis. Il fut avocat en parlement, juge au présidial d'Auxerre, bon jurisconsulte et auteur de quelques dissertations, mémoires et discours prononcés au tribunal, et imprimés pour des amis.

Berryat (*Jean*), né à Clamecy le 10 mai de l'an 1718, se destina à l'étude de la physique, de la chimie et de la médecine. Il y acquit de la réputation, et parvint à obtenir le titre de médecin ordinaire du roi, et

celui d'intendant des eaux minérales de France, de correspondant de l'académie royale des sciences, et de membre de la société des sciences et belles lettres d'Auxerre. Après avoir épuisé sa santé dans une multitude de travaux nécessaires à son instruction et au désir qu'il avait d'acquérir de la célébrité, il est mort à Paris en 1754, âgé de trente-six ans seulement. Mais on peut dire que personne n'a rempli mieux que lui une carrière beaucoup trop courte. On lui doit,

1.° Des observations physiques et médicinales sur les eaux minérales d'Epoigny, de Pourain, de Dige et de Touci, aux environs d'Auxerre. *Paris*, 1752, *in*-12.

2. Recueil de mémoires, ou Collection de pièces académiques concernant la médecine, l'anatomie et la chirurgie; la physique expérimentale, la botanique et l'histoire naturelle. *Dijon*, 1754, *in*-4.°, avec figures, tom. 1 et 2. Cette collection importante et estimée fut exécutée sur un plan conçu par l'illustre Boërhaave. Elle a été continuée par MM. Gueneau de Montbeillard, Lavirotte, de Buffon, Daubenton, Larcher, Roux, Nadault, Barberet, Paul, Vidal et Robinet. Elle forme maintenant 33 *vol. in*-4.°, avec figures, y compris les tables, par l'abbé Rozier, en 4 *vol. in*-4.°; et il est probable que les continuateurs ont rendu un honorable hommage à la mémoire du savant qui l'avait commencée.

3. Quelques dissertations, mémoires et observations dans les journaux de médecine et de physique de ce temps.

Chauvelin (*Germain-Louis* de), originaire de Mou-

lins-Engilbert, suivant M. Gillet; doué d'une profonde instruction, d'une grande capacité dans les affaires, paraît être né le 26 mars de l'an 1685. Sa naissance distinguée et son mérite le portèrent en 1715 à la place d'avocat général au parlement de Paris, qu'il exerça jusqu'en 1718, temps auquel il obtint, le 5 décembre même année, une charge de président à Mortier au même parlement. Son chemin fut rapide dans cette carrière, car on lui donna l'office de garde des sceaux le 17 avril 1727, et le 23 du même mois le porte-feuille des affaires étrangères lui fut confié : ce qui l'éleva au rang de conseiller d'état. Peu de temps après, il acheta de Samuel-Bernard la belle terre de Gros-Bois, près Paris, qu'il fit ériger en marquisat le 19 août 1734. Mais en 1737 s'étant brouillé avec le cardinal de Fleury, qui était alors premier ministre, pour lui avoir donné le conseil d'exiger pour la France la cession entière de la Lorraine aux mêmes conditions que le Barrois, ce qui manqua de replonger la France dans une guerre avec l'Angleterre, à l'insu de laquelle cette cession avait été obtenue un peu plus tôt qu'elle ne devait l'être; il perdit les sceaux, le ministère des affaires étrangères, et fut exilé à Bourges le 20 février 1737. Le cardinal de Fleury, devenu son ennemi, voulut lui faire rendre compte de quelques sommes qui lui avaient été confiées, et fit demander au fameux Samuel-Bernard, alors banquier de la cour, de quelle manière et en quel temps ces fonds avaient été envoyés à l'étranger; mais ce financier, ami de Chauvelin, ne voulut point répondre, de peur d'ajouter à l'infortune d'un homme malheureux, et lui épargna de nouvelles disgrâces. Ce premier ministre étant

mort en 1743, M. de Chauvelin obtint aisément la levée de son exil, se démit de la charge de président à Mortier en juin 1746, et paraît s'être retiré dans sa terre de Gros-Bois, où il vécut dans l'opulence et loin des affaires, quoique assez près de la cour pour savoir ce qui s'y passait. Anne Cahouet, son épouse, nièce de Charles Fontaine des Montées, évêque de Nevers, mourut en 1758 et fut inhumée dans l'église de Boissy Saint-Léger, où est la paroisse de Gros-Bois. M. de Chauvelin étant décédé à Paris, en avril 1762, voulut être enterré à Boissy, auprès de son épouse, quoique la sépulture de la famille Chauvelin soit dans l'église des Carmes de la place Maubert, à Paris. On voyait avant 1789 l'épitaphe de M. et de madame Chauvelin dans l'église de Boissy. Je ne connais aucun ouvrage imprimé de cet homme d'état, qui appartenait à la province du Nivernais; mais pendant son ministère, il protégea des savans et les artistes.

Babaud de la Chaussade (M.), homme riche, qui n'était pas originaire de la Nièvre, mais qui, après avoir beaucoup voyagé, s'y fixa par un mariage avantageux avec une demoiselle Masson, fille d'un propriétaire de forges à Guérigny, entre Nevers et Prémery. Il perfectionna les forges de son beau père, devina toute l'utilité que l'on pouvait tirer du cours d'eau des diverses branches de la Nièvre, réunies en cet endroit, et y créa des établissemens si beaux, ainsi qu'à Frasnay, Saint-Aubin, Lavache et Cosne, autres biens achetés ou formés du produit de ses travaux, que l'on peut dire qu'il a,

par son génie inventif et entreprenant, multiplié dans la Nièvre la fabrication du fer et la consommation des bois, et donné de grandes valeurs aux propriétés forestières et aux cours d'eaux. Ces établissemens de Guérigny, inconnus il y a soixante-dix à quatre-vingts ans, sont devenus si importans pour l'usage de la marine, que le gouvernement a cru devoir les acheter à leur fondateur en l'année 1781, et lui conserver la gloire de la fondation, en leur attachant, par une ordonnance du 19 novembre 1814, le nom de *forges royales de la Chaussade*. Voyez ce qui en a été dit dans cet ouvrage, à l'article de Guérigny. Leur utilité pour le département mérite aussi à leur fondateur une place parmi les hommes célèbres de la Nièvre, quoiqu'il n'y soit pas né, et que sa famille ait en partie quitté le pays. Cependant, il avait un fils, M. Babaud de Villemenant, dont je ne connais pas la postérité, et une fille qui épousa M. le comte de Berthier, seigneur de Bizy, père de MM. de Bizy, qui existent aujourd'hui, et font valoir le fourneau de Bizy, voisin de Guérigny, et quelques forges qui leur appartiennent. Des querelles de voisinage, dont la preuve a long-temps été visible, par un rideau de peupliers plantés entre le château de Bizy et celui de Guérigny, ont été éteintes par le mariage du père de MM. de Bizy avec une fille de M. Babaud de la Chaussade. Ce dernier est mort avant la fin du dix-huitième siècle, après avoir joui de la réputation attachée à de grands talens, à des conceptions justes, et à des efforts surnaturels pour perfectionner la fabrication du fer, et celle des ancres nécessaires à la marine du royaume.

La Grange de Chécieux (*Gilbert-Arnaud-François-Simon* de), né à La Charité sur Loire, vers l'an 1710, de parens qui, sans doute, y exerçaient un emploi et n'y demeurèrent pas très long-temps, puisqu'on ne s'y souvient pas de leur séjour dans cette ville, se fit d'abord recevoir avocat au parlement, acheta une charge de secrétaire du roi, ce qui annonce qu'il jouissait d'une fortune assez importante. Il paraît s'être occupé par goût de littérature, de politique et d'histoire. On lui confia une place de censeur royal qu'il remplit dans Paris jusqu'à sa mort, arrivée le 18 décembre de l'an 1774, à l'âge de soixante-quatre ans. Il faut qu'il ait joui de son vivant d'une assez grande réputation, puisqu'on lui a consacré un article dans le nécrologe de l'an 1777. Je crois entrevoir qu'il a suivi la même carrière que le nommé Butel-Dumont, qui était secrétaire de la commission établie après la paix de 1748, pour traiter avec l'Angleterre du réglement des limites des colonies françaises en Amérique, car celui-ci s'étant avisé de traduire de l'anglais, et de publier en 1755 un ouvrage intitulé : *La conduite des Français par rapport à la Nouvelle-Ecosse*, *in*-12, M. de La Grange de Chécieux y répondit par un autre ouvrage, ayant pour titre : *La conduite des Français justifiée ; Paris, Lebreton*, 1756, *in*-12. Et dans le même temps parut un *Mémoire contenant le précis des faits avec leurs pièces justificatives, pour servir de réponse aux observations envoyées par les ministres d'Angleterre dans les cours de l'Europe. Paris, imprimerie royale*, 1756, *in*-4.°, auquel il serait possible que M. de La Grange de Chécieux ait eu part. C'est l'apologie du

recueil des *Mémoires des commissaires du roi de France et de ceux de Sa Majesté Britannique, sur les possessions et les droits respectifs des deux couronnes en Amérique* (*Septentrionale ou Acadie*), par MM. de Silhouette et de la Gâlissonnière. *Paris, imprimerie royale*, 1755, *4 vol. in-4.° ou* 6 *vol. in-12*. La guerre qui suivit la publication de ces écrits, donna naissance à beaucoup d'autres ouvrages dont il est inutile de parler ici.

Riballier (*Ambroise*) : quoique l'abbé de la Porte nous dise, dans le tome 3 de *la France littéraire*, que cet auteur est né à *Paris* en 1712 ; ce fait n'étant pas assez certain pour avoir été adopté par les rédacteurs du nouveau *Dictionnaire historique* de MM. Menard et Desenne, publié en 1822, nous allons suivre l'assertion de M. Gillet, qui, dans l'Annuaire de la Nièvre pour l'an 12, le dit originaire de Sardy les Forges, commune réunie à celle de Brêves, du canton de Tannay, où l'on voit encore, dit-il, la chaumière de ses pères et le puits nommé le Puits Riballier. Ce n'est pas dans ce puits que le savant Riballier fils, devenu docteur de Sorbonne, syndic de la faculté de théologie de Paris, censeur royal et grand maître du collége des Quatre-Nations, a pu puiser les vérités qu'il a dites de son temps, et que l'on dit encore du nôtre, contre le roman de Bélisaire, du célèbre Marmontel ; car aux erreurs que lui et ses confrères de la Sorbonne ont remarquées dans ce roman trop fameux, M. Mely-Janin ajoutait une

vérité bien plus assommante (*), c'est que ce Bélisaire *est le plus ennuyeux des romans :* décision qui aurait eu l'air d'une hérésie littéraire, au moment où l'impératrice Catherine II, femme très gaie, traduisait ce livre du français dans la langue russe. Quoiqu'il en soit, l'abbé Riballier acquit de la réputation à Paris et un rang dans l'université, parce qu'il avait de l'instruction, de l'esprit et du mérite. On ne lui aurait pas confié la direction du collége Mazarin, s'il n'avait eu pour cela la capacité nécessaire ; ainsi toutes les plaisanteries de Voltaire, Marmontel et autres personnages intéressés à le dénigrer, parce qu'il était *censeur royal,* sont tombées avec le temps, et la vérité la plus certaine est restée, c'est que le roman de Bélisaire, indépendamment des erreurs dont il est entaché, n'est ni amusant ni conforme, quand au fond, à la vérité de l'histoire.

L'abbé Riballier est mort à Paris en 1786, fort regretté des personnes qui eurent avec lui des relations familières. On assure qu'outre ses talens reconnus, il avait des mœurs douces et faciles ; que même il était assez tolérant en fait de religion, qu'il gardait toute sa sévérité pour lui-même, et beaucoup d'indulgence pour les autres. On lui attribue les ouvrages qui suivent :

1.° Lettre d'un docteur à un de ses amis au sujet de Bélisaire. *Paris,* 1768, *in*-12, indépendante de la

---

(*) Feuilleton de la Quotidienne du 30 juin 1825, au sujet de la *tragédie de Bélisaire*, par M. de Jouy.

part qu'il a prise en 1767 à la censure de Bélisaire, par la faculté de Sorbonne.

2. Essai historique et critique sur les priviléges et exemptions des réguliers. *Paris*, 1769, *in*-12.

3. Lettre à l'auteur du cas de conscience sur le commission établie pour la réforme des corps réguliers. *Paris*, 1767, *in*-12. Ouvrage qui a été composé comme le précédent pour préparer les esprits à la réforme des corporations religieuses, demandée par M. de Brienne, archevêque de Toulouse, qui l'avait mis au nombre des membres de la commission établie par cette opération.

Despréfays (*Jean-Etienne-Michel*), *seigneur de la Douespe*, ancien conseiller du roi, lieutenant assesseur au bailliage royal de Saint-Pierre le Moutier, et ensuite président du même bailliage royal, nous est indiqué par M. Gillet (*Annuaire de l'an* 10, p. 131) comme auteur de l'ouvrage ci-après; mais il ne nous fait connaître ni le lieu de sa naissance, ni le temps de sa mort, et par malheur il a été totalement oublié par les auteurs de la France littéraire. Cependant j'ai vu dans un titre de sa famille qu'il était noble, et vivait encore le 21 janvier 1769. Je le crois parent de M. Michel de Chazault, père de madame veuve Gillet.

1.° Economie de la vie humaine, traduite en Anglais sur un manuscrit indien composé par un bramine, et ensuite en français. *Edimbourg*, *Paris*, 1751, *petit in*-8.°, *fig.*; *Londres*, 1751, *in*-8.°; *La Haye*, 1751, *in*-12, *br.*; *Edimbourg*, 1752, *petit in*-8.° C'est le même ouvrage qui a reparu sous le titre d'Elixir de la mo-

rale indienne, ou économie de la vie humaine, traduite de l'anglais. *Paris*, *Ganeau*, 1760, *in*-12.

PARIS (*Simon*), né à Nevers où il fit de bonnes études, se fit ensuite recevoir maître ès-arts en l'université de Paris, avocat au parlement, et professeur d'éloquence au collége royal de Bordeaux, est connu par la publication de l'ouvrage ci-après :

Discours sur le danger de la lecture des livres contre la religion, par rapport à la société, couronné par l'académie de l'immaculée conception à Rouen, 1770, *in*-8.° Il avait eu pour concurrent à ce prix, l'abbé Vasse, curé de Novolles, diocèse de Lisieux, et M. Mathon de la Cour. Comme je ne retrouve rien autre chose de lui, et qu'il paraît avoir eu un peu d'inconstance dans le caractère, je ne sais ce qu'il est devenu; à moins qu'il ne soit le même que le père Paris, oratorien, qui a été, en 1783, professeur à Marseille.

CASSIER (*Jean-François*), né à Château-Chinon, de 1718 à 1720, y fit d'excellentes études sous un célèbre grammairien nommé Bazot, s'attacha ensuite à l'état ecclésiastique, et devint successivement curé de Saint-Maurice lès Saint-Sauge, de Saint-Sulpice aux Amognes, doyen curé de Prémery, et enfin chanoine de l'église de Melun, près Paris. Il paraît avoir eu un goût décidé pour la littérature légère et la poésie française. Il a fait insérer plusieurs lettres écrites d'un style agréable, moitié vers et moitié prose dans les Mercures de France, mars et avril 1757, février 1758 et années suivantes. Ses autres ouvrages sont

restés en manuscrit dans sa famille, excepté un joli poëme ayant pour titre : « Description de l'église et » du presbytère de Roussillon, en Morvan, diocèse » de Nevers; *Bâle*, 1751, 20 *pages in*-12. »

Cet auteur est mort à Nevers le 1.er octobre 1772, âgé de cinquante-deux à cinquante-quatre ans, regretté de tous ceux qui ont pu jouir de sa conversation spirituelle et gaie.

Delaborde (*Jean-Baptiste*), né à Nevers, le 9 juin 1730, étudia chez les jésuites, et s'attacha à cette compagnie jusqu'en 1762, temps auquel elle fut détruite. L'abbé d'Hébraïlh, dans son tome 1.er de la France littéraire, nous dit qu'il a résidé à Posnanie ou Posen, en Pologne; ce qui ne s'accorde pas trop avec ce qu'affirment MM. Gillet et de Sainte-Marie, qu'après la suppression de sa compagnie, il fut nommé curé de la Collancelle, où il mourut en janvier 1777. Il a publié en France un ouvrage très savant ayant pour titre : « Le Clavecin électrique, avec une nouvelle » théorie du mécanisme et des phénomènes de l'élec- » tricité. *Paris*, 1761, *in*-12, *fig.* »

Radonvilliers (*Claude-François* Lizarde, abbé de), naquit à Decise en l'année 1710; d'autres disent à Paris, le 20 avril 1709, était allié à la famille de Présy, considérée dans le Nivernais. Il fit de bonnes études chez les jésuites, et s'affilia à cette société jusqu'en 1742, temps auquel, ayant eu le bonheur de faire la connaissance de M. de la Rochefoucauld,

archevêque de Bourges et de lui plaire, il fut par ce prélat emmené à Rome, et ensuite proposé pour sous précepteur des enfans de France. Ayant été agréé par le roi Louis XV, il en remplit les fonctions avec beaucoup de zèle et de talent, ce qui lui valut ensuite une place à l'Académie française, le titre de conseiller d'état, et des distinctions qu'il dut particulièrement à son esprit, à ses manières affables et dignes d'un homme qui a l'habitude de vivre avec les grands du siècle. Il est mort à Paris, le 20 avril 1789, regretté de tous ceux qui ont pu le connaître. On a de lui plusieurs ouvrages.

1.° Sur la convalescence du roi, Idylle, 1728, *in*-8.°

2. Les Talens inutiles, comédie en un acte, en vers, représentée au collége de Louis le Grand en 1740, non imprimée.

3. De la manière d'apprendre les langues. *Paris, Saillant et Nyon*, 1768, *in*-8°. Ouvrage bien écrit, bien pensé et dont les journaux du temps ont fait un éloge distingué.

M. Noël a réuni en 1807 et fait imprimer à Paris, la collection de ses ouvrages en 3 *vol. in*-8.°

M. de Chazelles de Présy, doyen des présidens à mortier du parlement de Metz, en 1785, traducteur du Dictionnaire des jardiniers par Miller, en 10 *vol. in*-4.°, était neveu de l'abbé de Radonvilliers. Il me semble que Prisye est un nom de famille bien connu dans le Nivernais, et que celui de Chazelles est le nom d'un petit bien, situé vis à vis de Tronsanges, à l'extrémité du territoire de Chaugnes, près la route de Paris à Nevers. C'est ainsi que les familles se dénaturent et se déplacent.

Brotier (*Gabriel*), né à Tannay, le 5 septembre 1723, fit d'excellentes études à Paris, au collége de Louis le Grand, et s'affilia dès sa jeunesse à la savante société des jésuites. Il s'y fit distinguer par son érudition, son application à l'étude, et par son goût particulier pour la connaissance des antiquités, par sa rare sagacité à corriger et à suppléer certains passages des auteurs latins. Témoin et victime des affaires malheureuses qui, en 1761 et 1762, causèrent la dissolution de la société de Jésus, il sut plier la tête sous le coup qui le frappait, et céda aux sollicitations des frères Guérin, célèbres libraires et imprimeurs à Paris, et de M. Louis-François Delatour, leur gendre, en acceptant chez eux le logement et la retraite qu'ils lui offrirent. Il y transporta sa bibliothèque et six cartons remplis de manuscrits, provenant de la correspondance des jésuites avec leurs confrères envoyés en mission en Chine, dans l'Inde, au Levant et en Amérique. Une fois installé dans leur maison, il vécut dans la famille Guérin et Delatour, comme un frère et un ami, pendant le reste de sa vie, en se livrant successivement à divers travaux importans qu'il entreprit sous leurs hospices, et qui ont fait grand honneur aux presses de M. Delatour, et à celles de MM. Barbou. Il est mort à Paris, le 12 février 1789, âgé d'environ soixante-sept ans, et regretté de tous les savans qui ont su apprécier ses connaissances profondes, sa vaste érudition et ses lumières. Il était membre de l'académie des inscriptions et belles lettres, et a publié :

1.° *Clarissimi viri Nicolai Ludovici de la Caille vita. Parisiis*, Guérin et Delatour, 1763, *in-4.°* Cet

illustre mathématicien était mort à Paris, le 21 mars 1762, et sa vie fut aussi placée à la tête de son ouvrage latin, ayant pour titre : *Cœlum Australe Stelliferum*, publié par M. Maraldi, en 1763, *in*-4.°

2. *C. Cornelii Taciti opera; recognovit, emendavit, supplementis explevit, notis, dissertationibus et Tabulis Geographicis illustravit Gabr. Brotier. Parisiis*, L.-Fr. Delatour, 1771, quatre beaux volumes *in*-4.°, d'une impression très soignée. Les exemplaires, en grand papier sont devenus rares et chers. Le prospectus de cette édition, qui a coûté des travaux, des recherches et des dépenses fort considérables, annonçait 5 *vol. in*-4.° Le savant éditeur a su la réduire en 4 volumes. En 1776, le même imprimeur Delatour en publia une seconde édition en 7 *vol. in*-12.

3. *C. Plinii secundi historiæ naturalis libri* 37; *recensuit et notis illustravit Gabr. Brotier. Parisiis*, Barbou, 1779, 6 *vol. in*-12.

4. *Renati Rapini hortorum libri* 4, *et cultura hortensis; hortorum historiam addidit Gabr. Brotier. Parisiis*, Barbou, 1780, *in*-12.

5. *Phædri fabularum libri* 5, *cum notis et supplementis Gabr. Brotier; accesserunt parallelæ Jo. de* La Fontaine *Fabulæ. Parisiis*, Barbou, 1783, *in*-12.

6. Il avait entrepris une histoire du Nivernais; mais la faiblesse de sa santé et ensuite la mort se sont opposés à l'exécution de ce projet, comme à celui d'une nouvelle histoire de France.

7. Il a eu une très grande part avec M. de Vauvilliers à la publication de la belle édition des œuvres de Plutarque, traduites en français par Jacques Amyot, mise au jour *à Paris*, par *M. Cussac*, en

1783 et années suivantes, en 22 *vol. in*-8.°, avec figures d'après l'antique.

8. Je pense que c'est à lui qu'il faut attribuer aussi le livre suivant : Règles et préceptes de santé, traduits du grec de Plutarque, par Jacques Amyot, avec des notes et observations par l'abbé Brotier. *Paris*, 1785, *in*-8.°

9. Divers extraits manuscrits de quelques mémoires sur la Chine, *in-fol.*, *in*-4.°, *in*-8.°, annoncés dans le catalogue de M. Langlès, pag. 538.

10. Examen de l'apologie de l'abbé de Prades, 1753, *in*-8.°

11. Traité des monnaies romaines, hébraïques et grecques, comparées avec celles de France ; 1760, *in*-4.°

12. Mémoires du Levant, ou des missions du Levant. *Paris*, 1780, *in*-8.°

13. On dit qu'il a laissé en manuscrit un ouvrage très considérable, servant à expliquer le langage hiéroglyphique des anciens.

Il avait un neveu nommé, *André-Charles* Brotier, né comme lui à Tannay, en 1751. Il le fit élever avec soin, et il devint capable lui-même de faire des éducations, notamment celle des enfans de madame la marquise de la Villeheurnois, pendant l'émigration de leur père. Il était attaché au parti des Bourbons, et fut l'un des commissaires ou employés secrets de Louis XVIII à Paris, pendant l'émigration des princes. Je l'ai vu dans la révolution habiter avec mon oncle Née de Charmois, qui était le sien, une maison voisine de Ménilmontant, près Paris, se

dérober, autant que possible, aux yeux de la police. Cependant il fut arrêté avec MM. de la Villeheurnois et Duverne, le 14 mars 1797, à l'Ecole Militaire, dans un piége qui leur fut tendu par le colonel Malo, et il paya son attachement à la cause de son roi, par un exil à Sinamary; dans la Guyane, avec MM. Barbé-Marbois, Barthelemy, de la Rue et plusieurs autres victimes de leurs opinions. Il y est mort, après de longues souffrances, le 13 septembre 1798. Avant la révolution, il fit imprimer quelques petits ouvrages, et entre autres : 1.° « Les pensées, » maximes et réflexions morales de M. le duc de la » Rochefoucauld, avec des observations nouvelles; » *Paris*, *Mérigot*, 1789, *in*-8.° »

2. Un recueil de sentences. *Paris*, 1790, *in*-12.

3. Un manuel d'Epithète, nouvellement traduit du grec. *Paris*, *an* 2 (1794), *in*-12 ou *in*-18.

4. Il a travaillé avec M. de Vauvilliers et *Gabriel* Brotier aux belles éditions de Plutarque et du théâtre des Grecs, imprimées chez Cussac, en 1783, 1785 à 1789, *in*-8.°, avec figures d'après l'antique.

Grenot (*Edme*), né à Corbigny Saint-Léonard, le 13 novembre 1724, fit profession dans l'ordre des célestins, et par son mérite parvint à la dignité de sous-prieur de la maison de cet ordre, à Paris. Il était instruit en théologie, en jurisprudence civile et canonique, et a publié :

Un Mémoire à consulter, et consultation pour les religieux célestins contre François Favereau, gardien

et commissaire général du grand couvent des cordeliers de Paris, et François Bonhomme, religieux conventuel dudit couvent, demandant leur translation aux célestins de Paris; 1780, *in*-4.°

Précis sur le même sujet, 1781, *in*-4.°

Je ne sais si les cordeliers ont réussi dans leur demande, mais avant 1789 cet ordre et celui des minimes déclinaient beaucoup.

Je n'ai trouvé aucun autre renseignement sur ce religieux, que dans le tome 4 de la France littéraire, par M. de Marolles. *Paris*, 1784, *in*-8.°, p. 235.

Parmentier (*Antoine-Charles*), n'est point né à Nevers ni dans le département, et paraît être au contraire né à Paris, où il fit d'excellentes études, et parut se destiner à l'état ecclésiastique. Mais son goût particulier le portait à la recherche des anciens documens et des chartes qui servent à l'histoire des villes, des provinces et des terres titrées appartenant à de grandes familles. Le dernier duc de Nevers le mit à la tête des archives de sa chambre des comptes, et, pendant plus de quarante ans, il s'occupa sans relâche à en classer et analyser les titres. C'est ce long séjour à Nevers et l'immense travail auquel il se livra pendant tout ce temps, qui nous le font revendiquer comme un des hommes les plus instruits de l'histoire générale et particulière de la Nièvre. Il fut aussi avocat au parlement, assesseur de la maréchaussée du Nivernais, et de la société littéraire d'Auxerre. La chambre des comptes ducale de Nevers, ayant été reconnue par Louis XV en 1744, ce monarque fixa son rang après la chambre des comptes de Dijon;

alors elle devint la troisième chambre des comptes du royaume. Il y eut un premier président, un procureur général, faisant aussi fonction d'avocat général. M. Parmentier obtint cette place distinguée, y fut reçu en 1778, et l'exerça jusqu'en 1790, temps auquel elle fut supprimée. Il ne survécut pas longtemps à cet événement, et mourut, à Nevers, le 1.er janvier 1791. Ce laborieux archiviste, dit M. Gillet, son collaborateur, n'a rien donné au public, mais on connaît plusieurs de ses manuscrits. On ne sait comment concilier cette assertion avec celle de l'abbé de la Porte, qui, dans le tome 3 de la France littéraire (deuxième partie, p. 87), le dit auteur d'une *Histoire abrégée de la province de Nivernais*, publiée ou imprimée en 1768, *in*-4.° A la vérité, je ne l'ai jamais vue ni rencontrée chez aucun particulier du département de la Nièvre; et, comme M. Gillet affirme qu'elle existe en manuscrit chez M. Bourdereau, élève et ami de feu M. Parmentier, il faut croire que l'abbé de la Porte s'est trompé. On lui donne aussi une *Histoire chronologique des évêques de Nevers*, qui peut être était plus étendue, mais ne peut se trouver plus exacte et plus complète que celle qui fait partie de notre ouvrage. On dit qu'il a fourni aux bénédictins de Saint-Maur des mémoires pour ce qui concerne l'évêché de Nevers, dans le *Gallia christiana;* mais il n'a pas été le seul auteur consulté, car dans cet ouvrage tout ce qu'on a dit du prieuré de Saint-Etienne de Nevers, provenait d'une histoire manuscrite de ce monastère par dom Simonin.

Il a été souvent consulté par les commissaires de l'ancien gouvernement français, pour recueillir les

documens nécessaires à la confection d'une histoire générale de France, basée sur les monumens et les chartes particulières de chaque province. Ce travail serait maintenant impossible dans la Nièvre, dont les anciennes chartes ont été brûlées, détruites ou enlevées pendant la révolution de 1789.

Inventaire historique des archives de la commune de Nevers, en plusieurs volumes *in-folio manuscrits.* Cité avec éloge par MM. Gillet et Louis de Sainte-Marie, qui l'ont consulté et en ont fait de nombreux extraits.

Extrait des archives du ci-devant comté et duché de Nevers, manuscrit en *plusieurs volumes in-folio*, cité par les mêmes.

J'ai vu à Nevers entre les mains de M. l'abbé Morizot, ecclésiastique très obligeant, quelques ouvrages échappés de la bibliothèque de M. Parmentier, et chargés de ses notes.

Il me paraît que le même M. Parmentier avait mis dans les almanachs de Nevers, antérieurs à 1789, quelques renseignemens historiques qui lui avaient été demandés par les imprimeurs de ce temps.

Billardon de Sauvigny (*Edme*), né à Moussy-Moulinot, petite commune du canton de Tannay, vers l'an 1730, se fit connaître et remarquer dans le monde sous le nom de Sauvigny, qu'il avait pris d'un hameau dépendant de la commune de Marigny sur Yonne, ou sans doute il avait des propriétés. Sa famille existe encore à Moussy, et l'un de ses parens en était le maire en 1825. Né avec le goût de l'instruction, beaucoup de facilité dans l'esprit et le désir de se

distinguer, il entra d'abord dans la gendarmerie de la garde royale, et passa ensuite dans les gardes du corps de Stanislas, roi de Pologne, résidant à Nancy, où il rencontra beaucoup de gens de lettres dans la société desquels il développa ses talens, et se livra à ses goûts pour la littérature. Palissot, qui avait pu le connaître et le rencontrer à la cour de Stanislas, n'en a cependant pas parlé dans ses mémoires sur la littérature française, mais il en a tant oublié d'autres qu'on peut le lui pardonner. Après la mort du roi de Pologne, en 1766, M. de Sauvigny se retira à Paris pour se livrer entièrement aux belles lettres, et ses travaux multipliés lui valurent une place d'associé adjoint à l'académie royale des sciences, belles lettres et arts de Rouen. Quelque temps après il fut nommé censeur royal pour la police, place importante, mais peu lucrative, qu'il conserva assez long-temps, c'est-à-dire jusqu'à la révolution de 1789, qui renversa tous les états. Privé de presque toutes ses pensions, M. de Sauvigny reprit alors du service dans les armées de la république, et servit, en 1793 et 1794, en qualité d'officier général contre les Espagnols. Il n'a point d'article dans le Dictionnaire historique de 1823, quoiqu'il en méritât un, et que même il fût annoncé au mot BILLARDON de SAUVIGNY, ce qui prouve qu'il a été oublié. A sa place, j'y rencontre (tom. 24, pag. 250) l'abbé *Edme-Louis* BILLARDON DE SAUVIGNY, curé de Jarnac, au diocèse d'Angoulême, mort en 1809, auteur d'ouvrages fort différens de ceux du littérateur dont je parle : peut-être étaient-ils parens.

Il avait quelques talens pour l'art dramatique, mais

il ne sut pas toujours se renfermer dans les règles de la tragédie. Il a publié successivement :

1.° Hirza, ou les Illinois, pièce qui s'est long-temps soutenue au théâtre, tragédie en cinq actes et en vers. *Paris*, 1767, *in*-8.°

2. La mort de Socrate, qui eut peu de représentations, tragédie en trois actes et en vers, 1763.

3. Gabrielle d'Estrées, 1778, *in*-8.°, tragédie en cinq actes et en vers.

4. Washington, ou la liberté du Nouveau Monde.

5. Le Persifleur, comédie en trois actes et en vers, jouée avec succès au Théâtre-Français, et imprimée à *Paris*, en 1774, *in*-8.° L'intrigue de cette pièce est assez faible ; mais l'auteur a saisi avec finesse toutes les nuances de ce caractère, et la pièce est agréable par ses détails amusans et par la facilité de la versification.

6. L'Une et l'Autre, ou la Noblesse commerçante et militaire. *Paris*, 1756, *in*-12, publiée à l'occasion de l'ouvrage de l'abbé Coyer, intitulé la Noblesse commerçante, 1756, *in*-12 ; et de celui de M. le chevalier d'Arcy, sur la Noblesse militaire ; 1756, *in*-12.

7. La France vengée, poëme ; 1757, *in*-12.

8. La religion révélée, poëme ; *Paris*, 1758, *in*-12. C'est une réfutation en quatre chants du poëme de Voltaire, sur la religion naturelle. Si M. de Voltaire triomphe par le charme de sa poésie, M. de Sauvigny a l'avantage de soutenir une meilleure cause, et il y a mis de la sagesse, de la politesse, de la modération et souvent de l'agrément dans le style, mêlé à la force du raisonnement.

9. Réflexions sur l'héroïsme, en vers.

10. Voyage de madame Adelaïde et de madame Victoire en Lorraine, 1761, *in*-12.

11. Poésies légères, parmi lesquelles on a distingué les Lettres philosophiques en vers et les Odes anacréontiques; 1756 et 1762, *in*-12.

12. Apologues orientaux, 1764, *in*-12.

13. Histoire amoureuse de Pierre Lelong et de Blanche Bazu. *Paris*, 1765 ou 1768, *petit in*-8.°, avec figure d'après Greuze; petit chef d'œuvre pour le naturel et la naïveté.

14. La Rose ou la fête de Salency. *Paris*, 1768, *petit in*-8.°, avec une figure d'après Greuze, par Moreau le jeune.

15. Le Parnasse des dames, ou Choix de poésies des femmes de toutes les nations et de tous les siècles, jusqu'à celui-ci inclusivement. *Paris*, 1770 et années suivantes, 10 *vol. in*-8.°

16. Histoire naturelle des dorades de la Chine, avec figures gravées par F. N. Martinet, accompagnées d'observations et d'anecdotes relatives aux usages, aux mœurs et au gouvernement de cet empire. *Paris, Louis Jorry*, 1780, *in-folio*, avec figures en noir ou en couleur.

17. Essais historiques sur les mœurs des Français. *Paris*, 1785, 5 *vol. in*-8.°; cités par M. Desessarts, dans son Dictionnaire portatif de bibliographie, *in*-8.°, où il indique aussi des *Mélanges* du même auteur. Cet ouvrage est donné à l'abbé de Sauvigny par l'auteur du Nouveau Dictionn. histor. de 1823.

FAUCHET (*Claude*), né à Dornes, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Nevers, le 22 sep-

tembre 1744, fit ses études dans le collége des jésuites, à Moulins. Son goût et ses talens pour parler en public s'annoncèrent de bonne heure chez lui, et, déjà voué à l'état ecclésiastique, il obtint de M. de Tinseau, alors évêque de Nevers, la permission, à seize ans, de prononcer un discours dans l'église paroissiale de Decise. Ses succès lui procurèrent la protection de M. le cardinal de Choiseul, archevêque de Besançon; il entra chez lui dès l'âge de dix-huit ans, et tira pour son instruction de grands secours de la bibliothèque de cet illustre prélat. Ce protecteur lui procura l'éducation d'un fils de M. le comte de Choiseul la Baume, sept ans après, et il entra avec lui au collége d'Harcourt. Lorsque cette éducation fut achevée, il se retira dans la communauté de la paroisse de Saint-Roch, à Paris, et y exerça avec succès les talens qu'il se sentait pour la prédication. Ils étaient assez éminens pour qu'il fût appelé à prêcher un avent et un carême à la cour. Il s'en acquitta avec distinction, et ses sermons ainsi que celui qu'il prononça en 1775, pour le jubilé, sont en manuscrit entre les mains de son frère. On a prétendu que le roi Louis XVI avait été fatigué de ses métaphores et de ses antithèses trop fréquentes; que même il ne craignit pas d'en témoigner son mécontentement, ce qui blessa l'amour propre de l'orateur, et devint le motif secret de sa haine profonde contre la cour, et de son amour pour la révolution. Une aventure assez ridicule qu'il eut avec la femme de l'un des porte manteaux du roi, pendant qu'il était vicaire à Saint-Roch, fit du bruit, excita la curiosité publique, fit naître le désir de connaître le prédicateur, et l'on assista à ses ser-

mons, peut être avec moins de recueillement que d'envie de deviner sa morale et ses pensées. Il avait une ame expansive et charitable, mais le cœur et l'esprit fort ardens. A l'époque de la révolution, il s'enflamma pour la liberté, et néanmoins n'osa pas quitter l'église pour se marier. Il fut de l'assemblée législative, fit quelques discours qui lui procurèrent alors l'estime de certaines gens et des pensions. Nommé évêque constitutionnel du Calvados, il s'attacha à la faction des girondins, et périt avec elle le 31 octobre 1793, victime de son zèle pour la révolution et la liberté. Un décret d'accusation fut prononcé contre lui le 14 septembre 1793, et contre un nommé *Duperret*. Un mois après tous les deux furent mis en accusation avec *Charlotte Corday*, et périrent avec elle dans l'espace de six jours. Outre les sermons indiqués ci-dessus en manuscrit, il a fait imprimer :

1.° Le Panégyrique de saint Louis, prononcé dans la chapelle du Louvre, en présence de l'Académie française, en 1774, *in*-8.°, deux ans après celui du fameux abbé Maury. Ce discours lui mérita le prieuré de Ploërmelle.

2. Oraison funèbre de M. de Phélippeaux, archevêque de Bourges.

3. Autre de Louis-Philippe d'Orléans, père du dernier mort, dit *Egalité*, car l'abbé Fauchet périt avant celui-ci.

4. Autre du docteur Francklin, 1790, *in*-8.°, sous le titre d'*Eloge civique*.

5. Autre de l'abbé de l'Epée, prononcée à la rotonde de l'église Sainte-Geneviève de Paris.

6. Un discours sur les mœurs rurales ; 1788.

7. Panégyrique de saint Augustin. Celui-ci lui valut une pension de 1,200 fr.

8. La religion nationale. *Paris*, 1789, *in*-8.°

9. Il eut part depuis cette année 1789 à quelques feuilles périodiques, à la *Bouche de Fer*, et surtout au *Journal des Amis*, qui finit au 9 mars 1793.

10. Un discours sur l'accord de la religion et de la la liberté ; 1791, *in*-8.° Ouvrage qui ne contenta personne.

11. Discours qui expliquent les tableaux de la révolution française, publiés à *Paris*, en 1790 et 1791, *in-folio*. Voyez son article dans le Dictionnaire historique de 1822 et 1823, 30 *vol. in*-8.°
Fauchet (*Claude*).

Gillet (*Pierre*), né à Saint-Julien du Saule, près Joigny, le 22 novembre 1754, paraît avoir travaillé long-temps dans le département de la Nièvre comme commissaire à terrier, s'était fait recevoir avocat, a souvent été commis par le tribunal de Nevers comme expert pour l'estimation des terres et des biens ruraux. Il fut ensuite attaché aux archives du duché de Nevers, et a pu y consulter à son aise tous les inventaires manuscrits, les chartes et les terriers qui y étaient déposés. Dans un temps, j'en vis plusieurs entre ses mains. Ami de l'abbé Troufiaud, homme très instruit, il avait pris dans sa société, et aussi par goût, quelques connaissances de l'histoire naturelle, qui lui ont facilité les moyens de bien connaître le sol et les productions du département ; aussi personne n'en possédait mieux que lui les détails

physiques de chaque commune; ses Annuaires en font foi, et témoignent combien cet homme infatigable avait travaillé pour arriver à un si haut degré d'instruction, qui, sans doute, aurait été plus profonde encore, si les matériaux ne lui avaient pas manqués dans un pays où le vandalisme s'est permis tant de destructions; où il a brûlé, déchiré, anéanti tant d'archives, tant de chartes et de titres de propriétés.

Sa capacité reconnue et sa droiture lui avaient procuré, après les emplois dont il avait été chargé avant 1789, les titres de juge suppléant au tribunal criminel de Nevers, et de juge au tribunal civil; de membre de la société libre d'agriculture, de commerce et des arts de notre département, et d'associé correspondant de l'académie celtique de Paris, de la société d'agriculture des sciences et arts d'Autun. Il a glissé dans ses annuaires un assez grand nombre d'étymologies, de certains noms qu'il croyait dérivés du celtique; mais ce genre d'érudition y est aussi quelquefois déplacé, et nuit à la rapidité de la narration. Il paraît qu'il se délassait parfois de ses travaux et de ses souffrances, par la composition de quelques pièces de poésies. J'en ai vu une sous la date du mois d'août 1813, signée Xi, qui est presque un nom chinois, et j'avoue que le style ne m'en a pas paru excellent. Mais il faut pardonner ces petites fantaisies à l'homme utile qui a besoin de se distraire de travaux pénibles ou ennuyeux; tourmenté par de violens accès de goutte, et frappé d'une paralysie qui lui ôta la facilité de parler; il a succombé à ses souffrances en février 1821, et a été enterré à Nevers, où il demeurait depuis fort long-temps. Il s'était marié, le 17 no-

vembre 1811, avec madame Marie-Madeleine-Victoire-Charlotte-Michel de Chazault.

Il a rédigé et fait imprimer chez *J. Lefèvre l'aîné*, les *Annuaires du département de la Nièvre pour l'an* 9, 10, 11, 12, 13, 14, 1807, 1808 et 1809, format *petit in*-8.°, dans lesquels, et surtout depuis l'an 10, il a inséré beaucoup de choses utiles, et notamment des notices historiques assez étendues sur le département, sur la ville de Nevers et sur les autres villes principales de la Nièvre. Ces Annuaires ne sont pas faciles à rassembler, et j'ai vu avec peine qu'il s'était lassé d'un travail, qui, en l'occupant beaucoup pendant une partie de l'année, ne lui procurait pas une indemnité suffisante pour l'exciter à de plus vastes et de plus profondes recherches. L'abbé Trouflaud, son ami et celui de tous les gens instruits, a laissé beaucoup de notes sur l'ancienne histoire du Nivernais, par Guy Coquille, et a pu donner à M. Gillet de grands renseignemens pour ses Annuaires historiques. Il est mort à Nevers il y a quelques années, et sa bibliothèque a été dispersée.

Lespinasse aîné (*L. N. dit le chevalier de*), né à La Charité vers l'an 1736, s'est fait connaître comme habile mathématicien, bon dessinateur et excellent militaire. Il a été chef de bataillon, membre de la ci-devant académie de peinture, sculpture, etc., et député à la chambre législative en 1803. Il est mort à Paris, le 17 novembre 1808, âgé d'environ soixante-douze ans. Outre les figures dont il a orné les ouvrages qu'il a fait imprimer, j'ai vu de lui :

Une estampe ou vue du sacre de Louis XVI.

Deux vues de la Seine, prises entre le Pont-Neuf et le Pont-Royal, gravées par Varin ; une vue du Palais-Royal, gravée à l'eau forte.

Il a fait imprimer les ouvrages suivans :

1.° Traité du Lavis des plans, appliqué prinpalement aux reconnaissances militaires. *Paris, Magimel, an* 9 (1801), *in*-8.°, avec des figures.

2. Traité de la perspective linéaire, à l'usage des artistes, contenant la théorie et la pratique de cette science, d'après les meilleurs auteurs, les méthodes les plus simples pour mettre toutes sortes d'objets en perspective. *Paris, Magimel, an* 9 (1801), *in*-8.°, avec figures.

3. De la perspective des batailles. *Paris, Magimel*, 1809, *in*-8.°, avec figure. L'impression en fut achevée après la mort de l'auteur, par les soins de M. le sénateur de Lespinasse, son frère.

Lespinasse (*Augustin*, comte de), né à La Charité, vers l'an 1741, d'une famille distinguée, prit dans sa jeunesse du service dans l'artillerie, s'y fit remarquer par son application à bien connaître toutes les parties de cette arme, et en 1789 était déjà capitaine d'une compagnie. La révolution lui procura de l'avancement, et Bonaparte servit sous ses ordres soit au siége de Toulon, soit lorsqu'il fallut repousser les Espagnols qui avaient fait une irruption dans le midi. Bonaparte étant devenu général en chef de l'armée d'Italie et premier consul, n'oublia pas un général sous lequel il avait fait quelques campagnes en qualité d'officier d'artillerie ; mais la vivacité de son caractère ne s'accordait pas avec le flegme d'un

ancien militaire, qui ne donnait rien au hasard, et se battait avec un sang froid imperturbable lorsqu'il avait pris toutes les précautions qu'exige la prudence. Il ne faut donc pas s'étonner si Bonaparte n'employa pas le général Lespinasse dans les guerres d'Allemagne, d'Espagne et de Russie; mais il lui prodigua les grâces, les faveurs et les marques de sa considération. Il l'éleva à la dignité de sénateur, titulaire de la sénatorerie de Pau, et ensuite de celle de Dijon, le fit grand officier de la Légion d'Honneur, et commandeur de l'ordre de la Couronne de Fer. En outre, il lui confia la présidence de la session du collége électoral séant à Nevers en 1803, où il fit nommer son frère aîné député de la Nièvre; et celle de la session tenue du 25 novembre au 5 décembre 1808, dont il s'acquitta avec beaucoup de zèle et de dignité. Un peu auparavant, Napoléon l'avait chargé de régler les limites entre l'empire français et l'empire germanique. Il ne manqua aucune des occasions qui lui furent offertes de rendre service à l'empereur des Français, et de faire sa cour au monarque dont il avait obtenu tant de titres, de pensions et de bienfaits. Cependant son zèle se ralentit lorsque Louis XVIII ressaisit le trône de la France, et il faut bien qu'au retour de Bonaparte de l'île d'Elbe, le comte de Lespinasse ne lui ait plus offert ses services, puisqu'on le trouve au nombre des pairs de France dans une liste des membres de cette chambre, insérée dans l'almanach de la Nièvre de l'an 1816, pages 87 et suivantes: cependant son nom ne figure pas dans l'ordonnance du roi du 17 août 1815, portant la nomination des pairs de France, mais il ne figure pas

non plus dans la liste des pairs, supprimés par l'ordonnance du 24 juillet 1815; ainsi il resta au nombre des pairs de France créés par Bonaparte, à la charge de justifier qu'il n'avait pas siégé dans cette chambre à laquelle sans doute il avait été appelé. Ce désagrément lui fut sensible, et put contribuer à sa mort qui le surprit vers l'an 1817, à l'âge d'environ soixante-seize ans. Il n'avait qu'une fille qui avait été mariée à un officier qui portait aussi le nom de Lespinasse, et qui mourut quelque temps avant son beau père. Le général Lespinasse a composé quelques ouvrages :

1.° Aide-mémoire, à l'usage des officiers de l'artillerie de France, attachés au service de terre; la quatrième édition a paru à *Paris, chez Magimel*, en 1809, 2 *gros vol. in*-8.°

2. Essai sur l'organisation de l'artillerie. *Paris, Magimel*, 1810, *in*-8.°

3. Une ode sur la liberté des mers.

4. Discours adressé à Napoléon I.er, le 11 frimaire an 13, jour de son couronnement; *in*-8.°

5. Discours au même, sur la proposition de paix qu'il a faite à l'Angleterre; son avènement au trône d'Italie, et ses négociations pour la paix générale, présenté à Bonaparte au moment de son départ pour l'Italie.

6. Discours à l'impératrice Joséphine, présenté au même moment.

7. Et quelques autres pièces fugitives du même genre, en vers et en prose.

Baudot, médecin à La Charité sur Loire, y

mourut vers l'an 1792, avec la réputation d'un habile homme, d'un bon cultivateur pépiniériste. C'est lui qui forma et soigna pendant assez longtemps la pépinière qui est dans le faubourg Saint-Pierre, dans un terrain creux, vis à vis la Maison-Rouge, sur la route de Varzy. Il a présidé, vers l'an 1770, à la plantation d'une belle allée de peupliers sur la route de Bourges, coupée vers l'an 1812, et replantée plus au large. Il a publié, dans cette même année 1770, des essais anti-hydrophobiques, *in*-4.°; et fait insérer dans les journaux de médecine des dissertations sur quelques maladies singulières.

Desprez de Roche (*l'abbé*), né à Nevers d'une famille noble, le 14 juin 1751, fit ses études à Paris au collége d'Harcourt, et se souvint toujours d'avoir été mon camarade de collége. Il s'appliqua avec ardeur et succès à l'étude des belles lettres et de la théologie; il était même savant dans la connaissance des langues grecque et latine, et se montra bon orateur dans des assemblées où la parole n'était accordée qu'à des hommes du premier mérite. Il joignait une extrême piété à l'amour de son état; s'engagea très jeune dans les ordres ecclésiastiques, et fut successivement reçu chanoine de Nevers, le 31 janvier 1784, grand vicaire de M. de Tinsau, son évêque, qui avait pour lui la plus grande amitié, archidiacre et promoteur de l'évêché. Nommé député du second ordre aux dernières assemblées du clergé, il s'y distingua par des discours pleins d'éloquence et de bon sens. Sans la révolution, pendant laquelle il fut fidèle à son Roi et aux principes de son état, nous l'aurions vu faire honneur au

clergé de France, et siéger parmi les plus hauts dignitaires. Le maître de nos destinées en décida autrement, et il fut égorgé dans une retraite ecclésiastique, rue du Bac à Paris, lors des massacres des deux et trois septembre 1792. Ses longues études et sa modestie ne lui avaient pas encore permis de publier aucun ouvrage, quoiqu'il eût beaucoup travaillé en littérature et en théologie. Sa bibliothèque, déjà importante, et ses manuscrits ont été perdus.

Je devais ici ce juste hommage à un ami de ma jeunesse, à un ecclésiastique que j'estimais pour ses vertus et ses talens.

Bourgoing (*Jean-François* de), d'une famille distinguée du Nivernais, qui, depuis plus de trois cents ans, a produit différens hommes ou savans ou célèbres dont nous avons eu l'occasion de parler. Né à Nevers, le 20 novembre 1748, il y a pris une épouse dans la famille Prévost de la Croix, qui y jouissait, avant 1789, d'une assez grande considération. A cette époque, il pouvait avoir quarante-un ans, et avait servi jeune dans le régiment d'Auvergne. Il s'attacha ensuite à la diplomatie, devint secrétaire de légation à la cour de Bavière, puis chargé d'affaires à Ratisbonne. Après avoir, pendant neuf ans, résidé en Espagne comme secrétaire d'ambassade, il fut, au moment de la révolution, chargé de la direction des relations diplomatiques avec la France. M. de Montmorin, ambassadeur en titre, étant rentré dans sa patrie pour voir de plus près les troubles qui déjà l'agitaient, il y revint lui-même, et y fit imprimer son voyage en Espagne en 1789, en 3 *vol. in*-8°. Cet ouvrage obtint

quelque succès, car nous n'avions alors aucun livre qui pût donner de meilleures notions sur l'état de cette monarchie. Il retourna sans doute en Espagne, car il a pris le titre de ministre plénipotentiaire de la république française. Il proposa même à la cour de Madrid de s'unir à cette république : ce qui n'entrait pas dans les vues du roi, puisqu'alors il nous fit la guerre. Rappelé dans ce moment en France, je ne vois pas qu'il ait eu de l'emploi pendant les premières années de la domination de Bonaparte; cependant M. Paul de Bourgoing, son second fils, était page du ci-devant empereur en 1813, et M. de Bourgoing l'aîné s'étant distingué par un beau fait d'armes, Bonaparte, qui voulait l'en récompenser, lui demanda ce qu'il désirait. Ce jeune homme ne lui demanda que la grâce de son père, et l'obtint. C'est peut-être alors qu'il reçut le titre d'ambassadeur en Saxe (1808), et il se rendit à Dresde pour résider auprès du nouveau roi, alors allié des Français. Il mourut aux eaux de Carlsbad, le 20 juillet 1815. Je m'étendrai peu sur les détails de la vie de M. de Bourgoing, ayant appris qu'on lui avait donné un article dans la *Biographie universelle*, et j'y dois renvoyer le lecteur, qui y trouvera tous les renseignemens qui me manquent. Ses deux fils se sont distingués pendant la dernière guerre d'Espagne, sous Monseigneur le duc d'Angoulême; mais le père n'a pu jouir de leur gloire.

Outre le Voyage d'Espagne dont il a été parlé ci-dessus, réimprimé en 1802, et qui lui a mérité le titre d'associé de l'Institut national, il a publié :

1.° Tableau de l'Espagne moderne. *Paris, Dupont,*

1797, 3 *vol. in*-8.°; ou *Paris*, *Tourneisen*, 1807, 3 *vol. in*-8.°, et un atlas.

2. Voyage du ci-devant duc du Châtelet en Portugal, où se trouvent des détails intéressans sur ses colonies, sur le tremblement de terre de Lisbonne, sur M. de Pombal et la Cour ; augmenté de notes sur la situation actuelle du royaume et de ses colonies, par J. F. de Bourgoing. *Paris*, *Artus Bertrand*, an 6 (1798) et an 9 (1801), et 1808, 2 *vol. in*-8.°, avec la carte de Portugal et la vue de la baie de Lisbonne. Cet ouvrage a sans doute été composé pour compléter le tableau de l'état de la péninsule espagnole; mais l'auteur du Publiciste, du 27 messidor an 9, dit que le duc du Châtelet n'a jamais été en Portugal, et que ce voyage, trouvé en manuscrit dans les papiers de ce seigneur, était de M. Desotteux, officier de l'état-major de l'armée de M. de Rochambeau, en Amérique.

4. Cris (1 et 2) de l'opinion publique pour la paix; 1796, *in*-8°.

5. Coup-d'œil politique sur l'Europe à la fin du 18.ᵉ siècle. *Paris*, *Dentu*, an 10 (1802), 2 *vol. in*-8°.-

6. Des causes des révolutions et de leurs effets. *Paris*, *Dentu*, an 8 (1800), 2 *vol. in*-8°.

7. Mémoires historiques sur Pie VI et son pontificat. *Paris*, 1798 et 1800, 2 *vol. in*-8°.

8. Histoire de l'empereur Charlemagne, traduction libre de l'Allemand; 1805, *in*-8°.

9. Correspondance d'un jeune militaire, ou Mémoires du marquis de Lusigny et d'Hortense de Saint-Just. *Paris*, 1778, 2 *vol. in*-12.

C'est sans doute le premier ouvrage de M. de Bourgoing. Il a été éditeur de plusieurs autres, travailla à

la rédaction d'un journal, et même, dit-on, à la *Biographie universelle de MM. Michaud.*

Gory de Court (Mademoiselle *Adelaïde*), fille d'un ancien marchand de bois de Paris, originaire du Morvan, où il a possédé le fief de Chaumotte, est née dans la capitale de la France, vers l'an 1759, y reçut une bonne éducation, cultiva la musique, la peinture et la bonne société, dont l'agrément de sa conversation et la vivacité de son esprit la faisaient chérir. Sa sœur aînée non moins aimable, et d'une physionomie plus attirante, ayant épousé M. de Limanton, intendant de feue Madame la duchesse de Mazarin; toutes les deux vinrent habiter à Tannay, où le mari avait des propriétés. Le désir d'être plus libre conduisit ensuite mademoiselle de Court à Nevers, où elle se fit beaucoup d'amies; ensuite voulant se rapprocher de sa sœur et de sa nièce, qui a épousé M. le comte Henry de Chabanne, elle est venue s'établir à Clamecy, où elle a fini ses jours le 20 janvier 1825, à l'âge de soixante-cinq ans, et au grand regret de toutes les personnes qui avaient su apprécier la bonté de son caractère, la douceur de ses mœurs et les charmes de sa société. Elle a composé quelques romans, dont voici les titres :

1.° Les Frères jumeaux, ou la Ressemblance, conte moral. *Paris, Pigoreau*, 18 ; 1 *vol. in*-12.

2. Les Montágnes de Brunswick, conte historique imité de l'Allemand. *Paris, Hubert*, 182 ; 4 *volumes in*-12.

3. Netta, ou les suites de la haine. *Paris, Lecointe et Duret*, 182 ; 3 *vol. in*-12.

4. Les Vampires.
5. Edouard et Malvina.

Bonnay (*le marquis de*), issu d'une ancienne famille du Nivernais, naquit dans cette province vers l'an 1753. Se destinant à l'état militaire, il entra dans les gardes du roi en 1774, s'y fit aimer par l'affabilité de ses mœurs et par la vivacité de son esprit. Il était déjà sous-lieutenant dans la compagnie du duc de Villeroi, lorsque la révolution de 1789 éclata. Nommé député suppléant de la noblesse du Nivernais aux états généraux par les bailliages de Nevers et de Donzy, il remplaça dignement à l'assemblée constituante le marquis de Damas d'Anlezy, et s'opposa avec adresse et courage à ce qu'aucune loi nouvelle eût un effet rétroactif. Sa conduite prudente et ses discours pleins de sens, attirèrent les yeux sur lui, et le 12 avril 1790 il fut nommé président de cette assemblée, où tant d'hommes de mérite avaient été appelés. Après la démission du comte de Virieux, M. de Bonnay remplit sa place par *intérim*, et porta au roi les remercîmens de l'assemblée sur la modération qu'il avait mise dans la fixation des dépenses de sa liste civile. Porté différentes fois à la présidence de cette illustre assemblée, M. de Bonnay fut un de ceux qui remplirent cette place avec le plus de talent, de calme et d'impartialité. Il avait à la fois une grande capacité pour les affaires, de la fermeté et de l'esprit, ce dont il a laissé des preuves irrécusables. Le 23 juin, après le départ du roi, accusé par le comité des recherches d'avoir été instruit de cet événement, il en imposa à ses accusateurs par cette réponse aussi franche que hardie : « Si

» le roi m'avait demandé mon avis sur ce départ, je » ne le lui aurais pas conseillé; mais s'il m'avait choisi » pour le suivre, je serais mort à ses côtés, en me glo- » rifiant d'une telle mort. » Ce qui faisait à la fois son apologie et celle des gardes du corps qui avaient suivis le roi. A propos des perquisitions faites par le premier comité des recherches contre M. de Barentin, ci-devant garde des sceaux, il publia *la Prise des Annonciades*, petit poême qui eut le plus grand succès par la légèreté du style et la finesse avec laquelle il tournait en ridicule M. Charles de Lameth et le trop fameux Pétion.

Le 1.er novembre 1792, M. de Bonnay fut dénoncé à la convention nationale par un député de la Nièvre, comme entretenant des correspondances avec les émigrés. Il fit plus, il émigra lui-même alors. On nomma des commissaires pour se transporter chez lui et saisir ses papiers. Dans le nombre, il se trouva un paquet cacheté portant sur l'enveloppe ces mots : « Pour être » brûlés après ma mort, sans qu'il en reste de vesti- » ges; je le demande par le respect dû aux morts. » Malgré cette demande, le paquet fut ouvert et soumis à l'examen des membres du comité de sûreté générale, qui furent bien étonnés de n'y trouver qu'une correspondance avec ses maîtresses. Il aurait pu la brûler ou l'emporter avec lui, mais tant de précautions n'entraient pas dans la pensée d'un homme fortement occupé de plus grandes affaires, de sauver les débris de sa fortune et de rejoindre Louis XVIII, à la cause duquel il était fort attaché. Il fut le compagnon de ce prince dans son exil, et son ministre intime pendant son séjour à Varsovie. Quand le roi fut replacé sur le

trône en 1814, il nomma M. de Bonnay son ministre plénipotentiaire auprès du roi de Danemarck, et dès le 3 septembre il était rendu à son poste, qu'il ne quitta pas même pendant les cent jours d'interrègne en 1815. Par son ordonnance du 17 août même année, le roi l'éleva à la dignité de pair de France : peu après il revint à Paris, et siégea en avril 1816 dans cette chambre, dont les membres peuvent transmettre leur dignité à leurs enfans de mâle en mâle; et dans un discours qu'il y prononça, ayant accusé la chambre des députés de contrarier la marche du gouvernement, M. Humbert de Sesmaisons et quelques autres orateurs lui répondirent un peu vertement. Nommé gouverneur de la maison royale de Fontainebleau, il est mort à Paris le 28 mars 1825, a été enterré au cimetière du père Lachaise le 29 même mois, et le 11 avril suivant, M. le marquis de Mun a prononcé son éloge funèbre à la chambre des pairs.

Marchangy (*Louis-Antoine-François*), chevalier de la Légion d'Honneur, de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem ou de Malte. S'il n'est pas né à Nevers, patrie de mademoiselle Enfer, sa mère, il a vu le jour à Saint-Sauge, petite ville du Nivernais, vers l'an 1784, lieu du domicile de son père et de sa famille paternelle, et y a possédé quelques biens. Il a fait ses études au collége de Nevers, et s'y distingua par une grande application au travail, beaucoup de facilité, et par une imagination vive et brillante, qui seconda les soins qui furent donnés à son éducation. Son amour naissant pour la littérature et les vers, le poussèrent à se risquer un peu trop tôt sur le théâtre du

monde. A peine il avait vingt-ans qu'il osa publier, en 1804, un *Poême sur le bonheur*, et tout dans cet âge heureux semblait contribuer au sien ; c'est pour cela qu'il mit au nombre de ses jouissances le plaisir de posséder un bien rural sur les riches coteaux de Germigny, canton de Pougues, et qu'il vanta avec trop de vivacité la belle situation de Clamour, hameau qui domine le fleuve de Loire, mais souvent battu par les vents de l'ouest, qui président aux tempêtes. Il en fut durement critiqué par l'inflexible Geoffroy, qui ne sut pas deviner dans cette jeune production, pleine de mouvemens et de saillies, l'aurore d'un plus vaste talent, et lui conseilla, avec une rare amertume, de ne plus écrire en vers. Cette leçon, trop sévère sans doute, ne fut pas inutile au jeune poète. Il connaissait ses forces, et n'osa plus se livrer à la critique de l'Aristarque français, avant que d'avoir achevé de plus grandes études et formé son goût. En effet, il s'achemina vers la capitale, et tandis que d'une part il se livrait à l'étude de la jurisprudence, de l'autre il fréquentait les gens de lettres et les sociétés littéraires les plus accréditées de Paris. Je l'y ai revu en 1808 et 1810, entouré de personnes estimables, et réunissant chez lui le dimanche, depuis midi jusqu'à trois heures du soir, une société d'hommes déjà distingués dans la littérature et les sciences. On y lisait des vers et de la prose, et lui-même y faisait connaître divers fragmens fort curieux de sa *Gaule poétique*. On applaudissait à ses efforts, et ces encouragemens ont conduit cet ouvrage à la publication et à l'estime qu'il a méritée de la France entière. Déjà il était substitut de M. le

procureur du roi près le tribunal de première instance du département de la Seine, et en 1811 il porta la parole en cette qualité dans une question de plagiat et de contre façon, entre M. Malte-Brun et le sieur Dentu, imprimeur à Paris, et éditeur de la géographie moderne de Pinkerton; et dans une autre question de contre façon entre le sieur Prudhomme et les frères Michaud, éditeurs de la Biographie universelle. Son éloquence et ses talens se manifestèrent ensuite dans des affaires plus importantes; il obtint et soutint avec éclat le titre d'avocat général à la cour royale de Paris, et son plaidoyer prononcé le 29 août 1822 devant la cour d'assises de la Seine, dans la conspiration de La Rochelle, plaidoyer où il dévoila toutes les intrigues du carbonarisme et des fougueux amis d'une trop grande liberté ou égalité, lui valut une réputation européenne. C'est depuis la publication de ce plaidoyer qu'il reçut des lettres flatteuses, des croix et des distinctions de la plupart des potentats de l'Europe. La France elle-même voulut l'élever depuis à la dignité de député. Il obtint les nominations des départemens du Nord et de la Nièvre. Son cœur, sans doute, était pour sa patrie; mais des considérations politiques dont il avait le secret, le firent pencher pour le département du Nord. La fortune, souvent contraire aux hommes de génie, lui avait refusé les moyens de soutenir cette ambition si naturelle à tous les hommes, et il fut prouvé qu'il ne payait pas alors la somme d'imposition nécessaire pour être admis à la chambre des députés. Il avait quelques moyens de se consoler de cette faible disgrâce, et tôt ou tard il serait arrivé à

ce poste honorable, où il aurait trouvé de fréquentes occasions de déployer son aptitude aux affaires de l'état, son éloquence et d'autres talens. En 1818, il fut appelé au conseil de S. A. R. Monsieur, alors comte d'Artois, aujourd'hui roi de France, sous le nom de Charles X; et ce témoignage d'une haute confiance, accordée par l'héritier du trône à l'un de ses plus dévoués serviteurs, peut devenir pour sa veuve un titre légitime aux bienfaits de Sa Majesté. C'est en 1822, qu'après avoir occupé pendant quatre ans, et avec une grande distinction, la place d'avocat général à la cour royale de Paris, où il avait de fréquentes occasions de porter la parole dans des affaires plus ou moins importantes, on crut devoir lui donner celle d'avocat général à la cour de cassation, poste très brillant sans doute, et qui fut toujours la récompense de grands travaux et de grands talens, mais où l'on n'est pas si souvent exposé à la vue d'un public avide de sensations, et plein de cet enthousiasme qui satisfait l'orateur aimant à l'exciter. Cependant il s'acquitta de cette place avec tout le zèle dont il était capable : mais elle n'occupait pas tout son temps, et il eut le courage de reprendre, avec plus de vivacité que jamais, d'anciennes occupations littéraires. C'est à cette ardeur pour le travail que nous devons une troisième revue de sa *Gaule poétique*, et la fin de *Tristan le voyageur.* Sa persévérance habituelle dans ses travaux altérèrent peu à peu sa santé, et bientôt il se sentit atteint d'une chaleur de poitrine qui dégénéra en une fluxion, dont les progrès furent si rapides, qu'ils ôtèrent toute espérance d'arracher cet homme de lettres à une mort trop prompte

pour sa famille et ses amis. M. de Marchangy a cessé de vivre le 2 février 1826, à trois heures du matin, ayant atteint l'âge de quarante-deux ans. Sa fin a été celle d'un honnête homme et d'un bon chrétien. Ses obsèques ont eu lieu le 4 même mois, à l'église Saint-Thomas d'Aquin, d'où il a été transporté au cimetière du père Lachaise, au milieu d'un cortége de cinq cents personnes, toutes déplorant une fin si prématurée. M. Jules de Marnier, gentilhomme de la chambre du roi, et ami intime du défunt, a jeté quelques fleurs sur sa tombe, qu'il arrosa de ses larmes et prit à témoin de ses regrets. Ses ouvrages sont :

1.° Le Bonheur, poëme en quatre chants *Paris*, 1804, *in*-8.°

2. La Gaule poétique, ou l'Histoire de France, considérée dans ses rapports avec la poésie, l'éloquence et les beaux-arts. *Paris*, *Chaumerot*, 1813 et suiv., 8 *vol. in*-8.°, réimprimée deux fois depuis, et notamment en 1824, en 6 *vol. in*-8.°

3. Tristan le voyageur, ou la France au quatorzième siècle. *Paris*, *Maurice et Urbain Canel*, 1825 et 1826; ouvrage en 6 *vol. in*-8.°, dont les deux derniers ont été publiés depuis la mort de l'auteur.

4. Divers plaidoyers dont celui déjà cité sur la conspiration de La Rochelle; imprimé à *Paris*, chez *Anthelme Boucher*, 1822, et beaucoup d'autres imprimés dans la *Collection du barreau français*, *in*-8.°

5. Plusieurs pièces fugitives en vers et en prose dans diverses collections annuelles, outre une assez grande correspondance; toutes ses lettres étant bien écrites et d'un style agréable.

6. On assure, dans la Quotidienne du 5 février 1826, qu'il laisse en porte-feuille :

Un Essai sur la génération sociale et sur l'immortalité de l'ame ;

Des Mémoires sur la révolution française ; et je sais que M. de Salgues a souvent consulté sa bibliothèque au sujet des pièces qu'il avait rassemblées à cette occasion ;

Un voyage en Suisse, entrepris avec son épouse ;

Un commentaire sur les cinq Codes ;

Un commentaire sur la Charte, donnée à la France par Louis XVIII.

Tant de travaux exécutés depuis l'âge de vingt ans, ne peuvent qu'exciter de vifs regrets sur la perte d'un magistrat et d'un homme de lettres qui joignait à beaucoup de talens un très noble caractère et l'amour de la gloire. Je l'ai connu personnellement, et ne crains pas d'offrir à sa mémoire un faible tribut de ma sincère amitié. On lui trouvait quelques défauts ; mais qu'ils étaient faibles en comparaison de ses grandes qualités, de son esprit supérieur et vraiment aimable !

Je termine ici la notice des hommes illustres ou célèbres dans le département, et je la crois plus étendue qu'aucune de celles qui ont été publiées jusqu'à ce jour. Je pourrais l'augmenter en parlant de quelques hommes justement célèbres qui sont encore vivans ; mais l'usage est de les recommander à la postérité qui leur rendra la justice qui leur est due. Je puis néanmoins me permettre de nommer ici quelques hommes très connus par leur mérite, leurs vertus et leurs talens, à qui les personnes qui s'occuperont après moi

de l'histoire de la province du Nivernais, paieront sans hésiter un juste tribut de reconnaissance.

M. le duc de Damas, menin de Mgr. le Dauphin.

M. le marquis de Pracontal.

MM. de Bourgoing, fils de l'ambassadeur en Espagne.

MM. Hyde de Neuville, nés à La Charité.

M. Rapine de Sainte-Marie (Louis), né à Nevers ou aux environs.

M. Dupin père et ses fils, nés à Clamecy.

M. Théodore Bouys, auteur de quelques écrits.

M. Petitier, procureur du Roi à Moulins-Engilbert.

Et quelques autres peut-être que je n'ai pas encore connus, que la mémoire ne rappelle pas à mon souvenir, ou qui déjà ont été nommés dans le cours de cet ouvrage.

FIN DU TROISIÈME ET DERNIER VOLUME.

TABLE GÉNÉRALE

DES MATIÈRES, DES CHOSES ET DES PERSONNES DONT IL EST PARLÉ

DANS

LES MÉMOIRES SUR LE DÉPARTEMENT DE LA NIÈVRE;

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE.

La lettre *a* indique le premier volume, *b* le second, *c* le troisième.

A.

B.

C.

D.

E.

F.

G.

H.

I.

J.

K.

L.

M.

N.

O.

P.

Q.

R.

S.

T.

U.

V.

Y.

Z.

FIN DE LA TABLE GÉNÉRALE.

Achevé d'imprimer le 30 janvier 1827.

SOUCHOIS.

ERRATA.

Page 12, ligne 2, pour le chef, *lisez*, au chef.

P. 14, l. 20, Pierre de, *lis.*, Pierre du.

Page 18, ligne 26, Armagnac, *lisez*, Armagnacs.

Page 20, ligne 29, l'année d'avant, *lisez*, l'année avant.

Page 21, lig. 9, Chevalier (*), ajoutez par note (*): Je présume que *Germaine* Chevalier, était la sœur de Florence Chevalier, femme dé *Pierre* Née, dont il a été parlé tome 2, page 366 à 368, oar elles ont vécu dans le même temps et presque dans le même pays, Druye les Fontaines étant assez près d'Auxerre.

P. 25, l. 19, s'y prit, *lis.*, se conduisit.

Page 26, ligne 32, quoiqu'il ait, *lisez*, quoiqu'il eût.

Page 28, lig. 23, existé, *lisez*, existée. — ligne 28, et, *lisez*, et par.

P. 29, lig. 6, *Epitomæ*, lisez, *Epitome*.

Page 34, lig. 26. fait présumer, *lisez*, et fait présumer.

P. 35, l. 32, Arnoullet, *lis.*, Arnollot.

P. 36, lig. 25, on fait, *lisez*, on sait.

P. 39, ligne 4, *ôtez* le mot assez qui est doublé.

Page 60, ligne 11, de ces avant, *lisez*, de ce savant.

P. 69, l. 32, continue, *lis.*, continuel.

Page 74, ligne 4, vrais, *lisez*, vraies. — ligne dernière en note, parlé haut, *lisez*, parlé plus haut.

Page 81, lig. 12, *Sonita*, lisez, *Sionità*

Page 84, ligne 17, après ces mots : en 1620, *ajoutez*, dans le même temps *Arnaud* de Lange était seigneur de Villemenant et épousa en 1621 *Marie* de la Grange d'Arquien, fille *d'Antoine* de la Grange et de *Marie* de Cambrai.

P. 89, 90, Manvielle, *lisez*, Mauvielle.

P. 109, l. 31, 32, *lis.*, par acte notarié du 16 mars 1663, il légua, etc.

Page 112, lig. 13, pharmacopie, *lisez*, pharmacopée.

P. 114, l. 14, particulie, *lis.*, particulier.

P. 127, lig. 24, nature, *lisez*, naturel.

P. 138, l. 13, embrassés *lis.*, embrassée.

P. 139, lig. 11, *lisez*, et qu'on le mit.

P. 157, l. 17, *supprimez*, mais inconnu au père Jacob.

Page 159, ligne 7, Croimoisy, *lisez*, Cramoisy.

Page 161, lig. 12, Preusy, *lis.*, Prisy.

Page 164, ligne 6, *supprimez*, et.

Page 167, ligne 7, vue, *lisez*, vu. — ligne 23, passé, *lisez*, passée.

Page 187, lig. 25, Présy, *lisez*, Prisy.

Page 188, lig. 23, Presy, *lisez*, Prisy. — l. 26, après le mot Radonvilliers, *ajoutez*, et peut-être son héritier.

P. 196, lig. 28, Jarnae, *lisez*, Jarnac.

P. 215, lig. 31, méritée, *lisez*, mérité.

